

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ARTISANS ET INDUSTRIES EN MILIEU RURAL AU QUÉBEC
AVANT 1851 : L'EXEMPLE DE L'ÎLE JÉSUS.

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
JÉRÔME LOGETTE

AOÛT 2006

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont contribué à la réalisation de ce travail et je souhaite les en remercier. Je tiens d'abord à exprimer mon extrême reconnaissance à Sylvie Dépatie qui a dirigé ce mémoire. Tout au long de ce travail, j'ai pu compter sur sa disponibilité et son intérêt pour cette recherche. Elle a su me guider dans ce parcours à la rencontre des hommes de métier, dans cet espace qu'elle connaît bien. Elle m'a permis de préciser, pas à pas, mon approche de cet objet d'étude.

Je veux également remercier la Société d'Histoire et de Généalogie de l'île Jésus pour leur sympathie et leur disponibilité.

Merci enfin à Arnaud Bessière pour ses services et ses conseils. Merci à Patrick pour son soutien. Merci à Marie-Eve pour sa patience et ses relectures.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES FIGURES.....	ix
RÉSUMÉ.....	x
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	xi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
HISTORIOGRAPHIE ET CADRE D'ÉTUDE.....	7
1. Historiographie.....	8
1.1 Une découverte de la question en termes négatifs.	8
1.1.1 Naissance de la question	8
1.1.2 Un artisanat et une colonie « malades ».	9
1.1.3 « A peasant attitude » : le XIX ^e siècle vu par Pentland et Ouellet.....	11
1.2. De nouvelles approches.....	13
1.2.1 L'apprentissage en question.....	13
1.2.2. Un métier plus étudié : les artisans du cuir	17
1.3. Une campagne en marche vers la croissance et l'industrie ?.....	21
2. Artisanat et industrie : concepts et classement.....	23
3. Le cadre géographique : l'île Jésus.....	25
3.1 Éléments de géographie.	25
3.2. Le cadre administratif	26
CHAPITRE II	
LES HOMMES : LES GENS DE MÉTIER À L'ÎLE JÉSUS ENTRE 1681 ET 1851	
.....	29
1. La naissance du secteur artisanal (1681-1750)	30
1.1. La colonisation de l'île.....	31

1.2. Les premiers artisans.....	33
1.2.1. Sources et méthodes.....	33
1.2.2. Combien d'artisans ?.....	35
1.2.3. L'éventail des métiers.....	36
1.2.4. Le problème de la rareté.....	39
1.2.5. La répartition géographique.....	41
2. La croissance du secteur artisanal (1751-1800).....	42
2.1 L'avancée de la colonisation.....	42
2.2. Le secteur artisanal.....	44
2.2.1. Sources et méthodes.....	44
2.2.2. Le nombre d'artisans.....	45
2.2.3. Les secteurs d'activité.....	49
2.2.4. Le poids des artisans.....	52
3. L'artisanat, mode de production dominant ? (1801-1851).....	53
3.1. Le cadre.....	54
3.1.1. Le contexte de croissance villageoise.....	54
3.1.2. La croissance démographique.....	55
3.2. Industries et artisanat.....	57
3.2.1. Sources et méthodes.....	57
3.2.2. Les industries.....	58
3.2.3. L'artisanat.....	62
3.2.4. Les professions dans la première moitié du XIX ^e siècle.....	64
3.2.5. L'évolution spatiale.....	72
Conclusion.....	74
CHAPITRE III	
LA FORMATION.....	76
1. Sources et méthodes.....	77
2. Les immigrants formés en France.....	78
3. La condition d'apprenti d'après les contrats d'apprentissage.....	81

3.1. Le milieu des apprentis	81
3.2. L'âge de l'apprenti	84
3.3. Débuter l'apprentissage.....	89
3.4. La durée de l'apprentissage.....	91
3.5. Les obligations des parties	93
3.6. Les raisons de l'engagement	101
4. Une dégradation de la condition d'apprenti ?	102
5. Se mettre à son compte	106
Conclusion.....	107
CHAPITRE IV	
LA PRATIQUE DU MÉTIER	109
1. Les artisans se consacrent-ils seulement à leur métier ?	109
2. Les conditions de travail	113
2.1. L'atelier	113
2.2. Les travaux et les conditions de travail à travers les marchés d'ouvrages... 116	
2.2.1. Les artisans des marchés.	117
2.2.2. Quels travaux ?.....	118
2.2.3. Les clients des marchés.....	120
2.2.4. Le temps des travaux.....	122
2.2.5. Les obligations des parties	123
2.2.6. La mobilité du travail	125
Conclusion.....	129
CONCLUSION	130
BIBLIOGRAPHIE	132

2.13	Répartition des chefs de ménage de l'île Jésus selon la profession déclarée au recensement de 1831.....	66
2.14	Répartition des chefs de ménage de l'île Jésus selon la profession déclarée au recensement de 1842	67
2.15	Répartition des individus masculins de plus de 15 ans à l'île Jésus selon la profession déclarée au recensement de 1851...	68
2.16	Répartition des artisans chefs de ménage ou des artisans masculins de plus de 15 ans de l'île Jésus selon la profession déclarée au recensement ou dans les actes notariés 1801-1851...	69
2.17	Répartition entre village et côtes des chefs de ménage de l'île Jésus d'après le recensement de 1831.....	72
2.18	Répartition entre village et côtes des chefs de ménage d'après le recensement de 1842 dans les paroisses de Saint-Vincent-de-Paul et de Sainte-Rose.....	73
3.1	Répartition des pères ou tuteurs de l'apprenti selon les professions dans 93 contrats d'apprentissage 1704-1851.....	83
3.2	Répartition des contrats selon l'âge de l'apprenti selon les métiers lorsqu'il est connu 1704-1851.....	86
3.3	Évolution de l'âge d'entrée en apprentissage selon les métiers lorsque le chiffre est connu 1704-1851.....	88
3.4	Durée de l'apprentissage selon les métiers (cas connus) 1704-1851.....	92
3.5	Obligations du maître dans les contrats 1704-1851.....	93
3.6	Répartition des contrats selon les responsabilités prévues des maîtres envers les apprentis 1704-1851.....	96
3.7	Répartition des contrats selon la rétribution des apprentis par les maîtres 1704-1851.....	97
3.8	Obligations de l'apprenti dans les contrats 1704-1851.....	99

3.9	Nombre d'apprentis recrutés par artisans, à l'île Jésus 1704-1851.....	103
3.10	Artisans de l'île Jésus ayant recruté trois apprentis et plus au XIX ^e siècle.....	105
4.1	Répartition des artisans selon la superficie possédée (cas connus) 1681-1851.....	110
4.2	Répartition des contrats par types de travaux 1717-1851.....	118
4.3	Répartition des clients dans les contrats d'ouvrages selon leur profession 1717-1851.....	121
4.4	Répartition des contrats selon les matériaux apportés par les parties 1717-1851.....	124
4.5	Répartition des artisans signataires d'un marché d'ouvrage selon le lieu de résidence déclaré 1717-1851.....	126
4.6	Répartition des clients signataires d'un marché d'ouvrage selon le lieu de résidence déclaré 1717-1851.....	127
4.7	Répartition des signataires d'un marché d'ouvrage selon leur rapport géographique 1717-1851.....	128

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
2.1	Évolution du nombre de tenures dans la seigneurie de l'île Jésus 1721-1749.....	32
2.2	Nombre d'artisans à l'île Jésus 1681-1750.....	35
2.3	Répartition des mentions de métiers artisanaux à l'île Jésus, selon le type de métier 1681-1750.....	38
2.4	Population de l'île Jésus d'après les recensements en 1765 et 1790.....	43
2.5	Nombre d'artisans à l'île Jésus 1741-1800.....	45
2.6	Répartition des mentions de métiers artisanaux à l'île Jésus, selon le type de métier 1751-1800.....	50
2.7	Population de l'île Jésus selon les recensements 1825-1851.....	56
2.8	Equipements socio-économiques à l'île Jésus selon le recensement de 1831.....	59
2.9	Equipements socio-économiques à l'île Jésus selon le recensement de 1842.....	59
2.10	Equipements socio-économiques à l'île Jésus selon le recensement de 1851.....	60
2.11	Nombre d'artisans à l'île Jésus entre 1801 et 1851.....	62
2.12	Nombre absolu et proportion de chefs de ménage artisans à l'île Jésus en 1831 et 1842 et d'artisans adultes en 1851, d'après les recensements	63

2.13	Répartition des chefs de ménage de l'île Jésus selon la profession déclarée au recensement de 1831.....	66
2.14	Répartition des chefs de ménage de l'île Jésus selon la profession déclarée au recensement de 1842	67
2.15	Répartition des individus masculins de plus de 15 ans à l'île Jésus selon la profession déclarée au recensement de 1851...	68
2.16	Répartition des artisans chefs de ménage ou des artisans masculins de plus de 15 ans de l'île Jésus selon la profession déclarée au recensement ou dans les actes notariés 1801-1851...	69
2.17	Répartition entre village et côtes des chefs de ménage de l'île Jésus d'après le recensement de 1831.....	72
2.18	Répartition entre village et côtes des chefs de ménage d'après le recensement de 1842 dans les paroisses de Saint-Vincent-de-Paul et de Sainte-Rose.....	73
3.1	Répartition des pères ou tuteurs de l'apprenti selon les professions dans 93 contrats d'apprentissage 1704-1851.....	83
3.2	Répartition des contrats selon l'âge de l'apprenti selon les métiers lorsqu'il est connu 1704-1851.....	86
3.3	Évolution de l'âge d'entrée en apprentissage selon les métiers lorsque le chiffre est connu 1704-1851.....	88
3.4	Durée de l'apprentissage selon les métiers (cas connus) 1704-1851.....	92
3.5	Obligations du maître dans les contrats 1704-1851.....	93
3.6	Répartition des contrats selon les responsabilités prévues des maîtres envers les apprentis 1704-1851.....	96
3.7	Répartition des contrats selon la rétribution des apprentis par les maîtres 1704-1851.....	97
3.8	Obligations de l'apprenti dans les contrats 1704-1851.....	99

3.9	Nombre d'apprentis recrutés par artisans, à l'île Jésus 1704-1851.....	103
3.10	Artisans de l'île Jésus ayant recruté trois apprentis et plus au XIX ^e siècle.....	105
4.1	Répartition des artisans selon la superficie possédée (cas connus) 1681-1851.....	110
4.2	Répartition des contrats par types de travaux 1717-1851.....	118
4.3	Répartition des clients dans les contrats d'ouvrages selon leur profession 1717-1851.....	121
4.4	Répartition des contrats selon les matériaux apportés par les parties 1717-1851.....	124
4.5	Répartition des artisans signataires d'un marché d'ouvrage selon le lieu de résidence déclaré 1717-1851.....	126
4.6	Répartition des clients signataires d'un marché d'ouvrage selon le lieu de résidence déclaré 1717-1851.....	127
4.7	Répartition des signataires d'un marché d'ouvrage selon leur rapport géographique 1717-1851.....	128

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
3.1	Proportion des immigrants dans les nouveaux artisans 1681-1780.....	80
3.2	Âge des apprentis au moment du contrat 1704-1851.....	85
3.3	Répartition mensuelle des contrats selon le début de l'apprentissage 1704-1851.....	90

RÉSUMÉ

Notre travail s'inscrit dans le courant d'étude qui vise à redécouvrir l'histoire rurale québécoise avant le milieu du XIX^e siècle. Nous nous sommes intéressé à la population rurale non agricole, le secteur artisanal et industriel en particulier, à partir de l'exemple de l'île Jésus.

Le mémoire poursuit trois axes de recherche. En premier lieu, nous avons cherché à mesurer l'importance et la vitalité de ce secteur d'activité. Nous avons pu voir que l'artisanat apparaissait de façon concomitante avec la formation d'une communauté dans la seigneurie. Au cours de la période étudiée, les artisans, loin de former un groupe marginal, représentent le deuxième groupe professionnel dans cette campagne. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, leur vitalité ne se dément pas. Par ailleurs, dès le départ et tout au long de la période étudiée, ce groupe apparaît diversifié et capable de répondre à la demande d'une population agricole. Au fil du temps, cette diversité s'est étoffée et les artisans se sont progressivement spécialisés.

Nous nous sommes ensuite interrogés sur la condition artisanale à l'île Jésus. À partir des contrats d'apprentissage, nous avons pu constater que les conditions de travail des aspirants au métier ne semblent pas s'être détériorées au fil de la période. Nous avons vu également le travail des artisans se modifier au cours de la période. Au début du XVIII^e siècle, les artisans semblent devoir être polyvalents et se consacrer à l'agriculture en parallèle de leur métier. En revanche, au cours de la période, ils se spécialisent progressivement et ils semblent abandonner leurs exploitations pour se consacrer à leur seul métier.

Enfin, dans la première moitié du XIX^e siècle, nous avons cherché à mesurer l'importance de l'industrie naissante dans cet espace et les transformations qu'elle apporte sur le groupe d'artisans, alors que parallèlement, la population connaît une forte croissance. Il semble qu'à l'île Jésus, l'industrie ait occupé une place marginale. Elle ne semble pas avoir pu représenter un exutoire à l'augmentation de la population. L'artisanat, par ailleurs, n'a pu tenir ce rôle puisque, en proportion, le secteur n'a pas augmenté sensiblement pendant cette période.

MOTS CLÉS: métier, travail, fabrication, histoire rurale, artisanat, apprenti, apprentissage

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ANQM	Archives nationales du Québec à Montréal
ASQ	Archives du Séminaire de Québec
BRH	Bulletin de recherches historiques
CHR	The Canadian Historical Review
IQRC	Institut québécois de recherche sur la culture
Not.	Notaire
PUG	Presses de l'Université de Grenoble
PUL	Presses de l'Université Laval
PUM	Presses de l'Université de Montréal
PUQ	Presses de l'Université du Québec
PRDH	Programme de Recherche en démographie historique
RHAF	Revue d'Histoire de l'Amérique française
SHGIJ	Société d'Histoire et de Généalogie de l'île Jésus
UdeM	Université de Montréal
#	Livres

INTRODUCTION

Notre travail s'inscrit dans le courant d'étude qui vise à redécouvrir l'histoire rurale québécoise avant le milieu du XIX^e siècle. Depuis une trentaine d'années, la campagne au Québec est l'objet de nouvelles interrogations. Plusieurs thèmes ont fait l'objet de travaux novateurs : l'occupation du sol, la structure agraire, l'évolution de la production ou les activités non agricoles. C'est à ce dernier thème que nous nous attachons. Au sein de la population rurale, nombreux sont les femmes et les hommes qui ne se consacrent pas totalement, voire pas du tout au travail de la terre. Leur contribution à l'économie et à la société rurale est pourtant souvent essentielle. Nous pensons en particulier aux artisans. Ces derniers ne sont pas l'apanage de la ville, on les côtoie aussi dans les communautés rurales. Même s'ils représentent une minorité en milieu rural, le travail des artisans est fondamental. En France notamment, ces artisans ruraux ont donné lieu à des études approfondies¹. Cela est moins vrai au Québec, on ne sait presque rien de l'artisanat rural².

Pourquoi cette lacune ? Dans sa *Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France*, Alan Greer consacre un chapitre à « la vie rurale »³. Il évoque de façon pittoresque les populations qui l'habitaient. À le suivre, on rencontre à la campagne d'abord des paysans, mais ils ne sont pas les seuls résidents des campagnes canadiennes aux XVII^e et XVIII^e siècles. On y rencontre aussi l'homme d'église, le seigneur et les populations amérindiennes. Pour l'auteur, « la Nouvelle-France rurale

¹ On pense notamment aux travaux d'Alain Belmont, *Des ateliers au village, les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, Grenoble, PUG, 1998, 2 tomes

² À l'exception des travaux de Emmanuelle Roy, *Les familles de tisserands de la plaine de Montréal au XVIII^e siècle : étude socioprofessionnelle*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1997

³ Allan Greer, *Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France*, Montréal, Boréal, 1998, titre du chapitre I

est le pays par excellence de la famille autosuffisante. »⁴. Cette vision de la campagne est largement partagée par l'historiographie. Même si les historiens accordent une importance nouvelle aujourd'hui à de nouveaux acteurs ruraux, la population reste essentiellement, pour ne pas dire uniquement, agricole. Nous pensons toutefois que la campagne canadienne pré-industrielle abritait des secteurs professionnels différents. Nous pensons également que la population rurale, loin d'être totalement autosuffisante, faisait appel à une gamme de métiers relativement variée. Nous avons donc choisi de nous intéresser aux ruraux qui se consacraient à la construction et à la fabrication.

Le terrain historiographique, nous le verrons, n'est pas neutre. Des débats historiographiques influencent les recherches anciennes et nouvelles autour de la question. Deux débats intéressent notre sujet. Le premier oppose les tenants du marasme agricole dans la colonie française et dans la première moitié du XIX^e siècle et leurs contradicteurs. Le second concerne l'artisanat. Celui-ci a suscité dans l'historiographie plusieurs débats. Le premier est celui de la « santé » de ce secteur d'activité dans la colonie. Les historiens québécois ont longtemps argumenté pour savoir si l'artisanat colonial était moribond ou au contraire dynamique. Le second porte sur la transition entre le XVIII^e siècle et le XIX^e siècle : l'artisanat laisse-t-il la place à une industrie naissante à la fin du XVIII^e siècle ou continue-t-il d'être le mode dominant de production ? Ce dernier point recoupe un dernier problème : la campagne québécoise du premier XIX^e siècle voit-elle naître une industrie qui absorberait la croissance démographique ? À ces débats s'ajoute un problème de sources. Les sources disponibles pour le XVIII^e siècle diffèrent de celles qu'offre le XIX^e siècle. De sorte que les deux périodes sont souvent étudiées indépendamment l'une de l'autre. Cela se traduit pour notre sujet par une apparente rupture. En étudiant l'artisanat à l'île Jésus avant 1851, nous tenterons de faire progresser ces débats.

⁴*Ibid.* p. 47

Nous avons choisi de travailler à une échelle locale, ce qui permettra d'apporter un point de vue différent des études qui prennent en compte l'ensemble de la vallée du Saint-Laurent. Nous avons choisi l'île Jésus comme cadre spatial. Celle-ci nous offre un terrain d'enquête privilégié. Terre fertile, elle abrite dès le début du XVIII^e siècle une communauté rurale. Les rivières qui l'embrassent, donnent à notre recherche une frontière commode. Sa proximité de l'île de Montréal en fait un espace connecté à un vaste réseau d'échanges, que ce soit de travaux, de personnes ou de biens. Elle nous offre par ailleurs un riche corpus de sources, qui rend son étude possible. Enfin, elle a donné lieu à plusieurs études sur d'autres thèmes qui viennent éclairer notre recherche. Bien que nous travaillions à une échelle locale, il ne faut pas considérer la seigneurie comme un espace de travail en circuit fermé. Les résidents de l'île Jésus ont pu et ont sans doute fait appel à un vaste réseau d'artisans dont les mailles dépassent l'espace étudié. L'offre et la demande de travail dépassent les frontières commodes que nous avons définies. Pour la population de l'île, les rivières ne représentaient pas une barrière. Il était parfois plus simple pour l'artisan comme pour le client de se rendre dans une paroisse de l'autre rive que de parcourir des routes sinueuses et plus ou moins entretenues pour se rendre à un autre point de l'île. Les artisans ne travaillent pas pour la seule population locale et les clients ne sont pas contraints de s'adresser aux seuls artisans de l'île. Nous avons conscience de cette circulation des hommes et du travail, mais nous nous sommes concentré sur le seul espace de la seigneurie.

Notre cadre chronologique est dicté à la fois par les sources disponibles et par notre sujet. Notre étude s'ouvre avec les premiers artisans de l'île pour lesquels nous avons des informations. Le recensement de 1681 atteste la présence de quatre familles dans la seigneurie. Parmi eux, Léonard Ethier était sabotier, ce premier artisan ouvre l'histoire des gens de métier dans l'île : c'est la première mention qui est faite d'un artisan de la seigneurie. Nous suivrons cette histoire tout au long du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle en tentant de dégager les éléments de rupture et de continuité. Le choix de 1851 pour clore notre étude s'explique d'abord par notre

sujet. La deuxième moitié du XIX^e siècle constitue pour le Québec le temps fort de l'industrialisation, or notre champ d'étude est d'abord l'artisanat. Mille huit cent cinquante et un, c'est aussi la date d'un recensement qui nous permet d'achever notre enquête par une photographie de la population au travail. Enfin, le volume important de sources et le cadre de cette recherche limitent nos possibilités.

Pour le XVIII^e siècle, nous avons travaillé essentiellement à partir de deux types de sources : les actes notariés et les registres paroissiaux. Nous avons utilisé les actes notariés grâce à la banque de données notariales *Parchemin*. *Parchemin* est un formidable outil de recherche qui recense l'ensemble des intitulés des actes notariés signés dans la colonie entre 1626 et 1779⁵. Nous avons pu avoir accès à cette banque de données jusqu'à la fin du XVIII^e siècle⁶. Le chercheur peut trouver facilement à partir d'un nom ou d'un mot clé tous les actes notariés s'y rapportant. Notre recherche à partir des actes notariés a pu être avantageusement complétée à l'aide des registres d'Etat civil grâce au *PRDH* (Programme de Recherche en Démographie Historique)⁷. Le *PRDH* est une transcription informatique des dénombrements de population (recensements de 1666, 1667, 1681, des actes d'état civil, conventuelles et des hôpitaux). Cet outil effectue à partir de ces sources la reconstitution automatique des familles. Pour chaque individu, nous connaissons donc ses lieu et date de naissance, de décès, de mariage, pour lui et ses enfants. Cependant le *PRDH* ne va pas au-delà de l'année 1799. De plus, à partir de 1765, seuls sont répertoriés les contrats de mariage.

⁵Société de recherche historique Archiv-histo, *Parchemin* : banque de données notariales (1635-1779), sous la direction de Hélène Lafortune et Normand Robert, Montréal, Archiv-histo, dans sa version publique, à l'heure où nous achevons notre ouvrage, elle a été étendue jusqu'en 1784.

⁶ Je remercie Monsieur Normand Robert de nous avoir permis d'accéder à cette banque. Je remercie Madame Dépatie d'avoir financé cette consultation.

⁷ Programme de recherche en démographie historique, Transcription informatique des registres paroissiaux du Québec ancien réalisé sous la direction de Hubert Charbonneau à l'Université de Montréal

Pour le XVIII^e siècle et le XIX^e siècle, nous avons pu disposer de la banque de données de la Société d'Histoire et de Généalogie de l'île Jésus qui regroupe notamment les actes fonciers des résidants de l'île⁸. La SHGIJ a fait un recensement de tous les actes fonciers de l'île Jésus des premiers jours de la seigneurie jusqu'au XX^e siècle. Cette banque nous a permis d'identifier les propriétaires ou locataires qui exerçaient un métier artisanal.

À partir du XIX^e siècle, pour suivre les gens de métiers, outre les actes notariaux, nous disposons de plusieurs recensements. Nous nous sommes intéressé à ceux de 1831, 1842 et 1851. Tout en ayant conscience de leurs limites qui sont connues, les recensements nous donnent de précieuses informations⁹. Ils nous ont permis de dresser un tableau de la population au travail et des équipements économiques de la seigneurie, à un moment précis.

Nous avons adopté des méthodes de recherche différentes selon les périodes, nous y reviendrons dans le cours de ce travail.

Dans un premier temps il convient d'exposer l'historiographie de notre sujet. Celui-ci s'inscrit dans un champ d'étude qui a soulevé plusieurs questions et qu'animent plusieurs débats. Nous tenterons autant que possible de rendre compte des problèmes que pose cette historiographie. Pour étudier le secteur artisanal et industriel du milieu rural qu'est l'île Jésus, des premiers jours de la seigneurie jusqu'aux premiers feux de la révolution industrielle, notre second chapitre aura un double but: établir un portrait du secteur et en dégager l'évolution en cernant les éléments de rupture et ceux de continuité. Nous avons cherché à approcher le monde

⁸Banque de données de la Société d'Histoire et de Généalogie de l'île Jésus, SHGIJ, Laval. Je remercie la SHGIJ qui a mis à notre disposition très amicalement sa banque de données.

⁹Ces limites sont citées pour le XVIII^e siècle par exemple par Sylvie Dépatie, *L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIII^e siècle*. Thèse de doctorat, Université Mc Gill, 1988, qui utilise ces sources dans son étude sur l'île Jésus et pour le XIX^e siècle par exemple par Bruce Curtis, *The politics of population state formation, statistics, and the census of Canada: 1840-1875*, Toronto, University of Toronto Press, 2001, 385p. . Parmi ces limites notons plusieurs confusions et omissions, certaines erreurs, de multiples systèmes d'enregistrement et certains sous enregistrements.

artisanal dans son ensemble à l'île Jésus de 1681 à 1851. Nous ne sommes d'abord pas entrés dans l'atelier du maître, mais nous avons quantifié les individus impliqués dans le secteur. Nous évaluons également le poids relatif du secteur dans la population rurale. Nous cherchons par ailleurs à toucher la diversité de ce monde artisanal. Puis, dans une troisième partie, nous pousserons la porte de la boutique de l'artisan. Nous tenterons de suivre les gens de métier de l'île Jésus dans leur parcours artisanal. Chaque artisan a bien sûr suivi un itinéraire différent, mais nous tenterons de dégager les éléments communs. Il commence pour tous par une formation au métier. Enfin dans une dernière partie, nous suivrons l'artisan dans l'exercice de sa profession : sa condition et son lieu de travail.

CHAPITRE I

HISTORIOGRAPHIE ET CADRE D'ÉTUDE

L'histoire rurale québécoise et l'histoire de l'artisanat avant 1851 sont dominées par des débats historiographiques qui ont commencé dans les années 1940, mais qui ont pris beaucoup d'ampleur dans les années 1970, alors que des auteurs très polémistes ont traité ces questions.

Cette période et ces champs historiques sont profondément marqués par ces débats de sorte que tous les auteurs qui les ont traités jusqu'aux plus récents ne peuvent passer outre et se situent par rapport à ces positions¹⁰. Celles-ci sont irréconciliables puisqu'elles reposent sur des interprétations de la société québécoise qui les dépassent. Derrière ces interprétations demeurent toujours des questions contemporaines : quelle est la cause du retard économique du Québec au XX^e siècle par rapport à l'Ontario ? Comment s'explique l'infériorité économique des Canadiens français ? Les raisons sont-elles endogènes à la société québécoise ? Ou cette faiblesse est-elle due à des facteurs exogènes ?

De ces interprétations se dégagent des approches très différentes. Pour les présenter, nous suivrons les acteurs de ce débat en tentant de dégager leur position. Ce faisant, nous nous poserons plusieurs questions. Quel était, selon eux, l'état de l'artisanat dans la colonie et comment celui-ci a-t-il évolué jusqu'en 1851 ? Quelle a été la place des Canadiens français dans cette évolution ? Dans quelle mesure les activités non agricoles ont permis à l'économie rurale d'absorber la croissance démographique de la fin du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle ?

¹⁰ Nous pensons notamment à Serge Courville, *Entre ville et campagne : l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990 ou Burgess, *op. cit.*

1. Historiographie

1.1 Une découverte de la question en termes négatifs.

1.1.1 Naissance de la question

Il faut attendre 1927 pour qu'un auteur s'intéresse à la question artisanale sous le régime français¹¹. Jean Noël Fauteux ouvre son travail sur un constat : les gens de métier en Nouvelle-France n'ont donné lieu à aucune étude. Il écrit pourtant que « l'histoire des ces pionniers de l'industrie canadienne, sous le régime français, nous a paru digne d'être contée. »¹². Il nous raconte cette histoire. On y rencontre des personnages : « Les gens de la noblesse [...] donnent le bon exemple »¹³, « les Canadiens [...] travaillent dans le but d'accroître sa prospérité [du Canada]. Hélas ! leur bourse n'est pas aussi riche que leur cœur. » Fauteux fait moins une histoire de l'industrie, qu'un inventaire : les mines, les forges de Saint-Maurice, la construction, etc.. Chacune de ces activités est un tableau qui met en valeur des hommes valeureux, mais en proie à des difficultés insurmontables. Fauteux estime pourtant intéressant de voir les « défauts et qualités de la race »¹⁴. Tributaire de son approche nationaliste, il a d'ailleurs peu de reproches à faire à ces pionniers. Les Canadiens ont rencontré maintes difficultés. La principale et pour l'auteur, la décisive, est « la rareté de la main-d'œuvre, surtout de la main-d'œuvre expérimentée, [qui] reste la principale pierre d'achoppement contre laquelle viennent se briser la plupart des tentatives industrielles. »¹⁵. Pour arriver à cette conclusion, Fauteux n'a eu qu'à lire les sources dont il disposait: ordonnances des intendants, correspondance officielle. Elles

¹¹ Joseph-Noël Fauteux, *Essai sur l'industrie sous le régime français*, Québec, LS-A Proulx, 1927

¹² *Ibid.* p. XIX-XX

¹³ *Ibid.* p. XVIII

¹⁴ *Ibid.* p. VII

¹⁵ *Ibid.* p. XII

décrivent en termes peu encourageants l'économie coloniale que les autorités ont en main.

En 1942, Alice J.E. Lunn réalise la première synthèse de l'économie de la Nouvelle-France¹⁶. Elle consacre une partie de son étude aux gens de métiers et aux différents secteurs d'activités de la colonie. Avec les mêmes sources que Fauteux, son étude des artisans se limite aussi à un inventaire : celui des différents métiers présents dans la colonie, mentionnés par les autorités. Si la ville dispose d'une palette de métiers variés, la campagne ne compte dans ses rangs que quelques artisans et les habitants doivent compter sur leurs propres forces. Elle ne manque pas de souligner les problèmes de la colonie. Les artisans manquent de compétence et la main-d'œuvre est rare et chère. Dans ces conditions, « la Nouvelle-France ne put jamais s'appuyer sur son économie, trop médiocre, pour défendre son existence »¹⁷. Pour Lunn, la colonie ne pu tirer profit de ses ressources en raison de la mauvaise gestion du gouvernement français. « L'invasion et la conquête mirent un point final au désastre. »¹⁸

1.1.2 Un artisanat et une colonie « malades ».

Jean Hamelin n'est pas plus optimiste, mais il croit saisir la cause du marasme économique de la colonie¹⁹. À l'aide des recensements, il en dresse un portrait économique et s'intéresse plus particulièrement aux gens de métier. Les artisans ont dû s'adapter aux nouvelles conditions de la colonie et pour Hamelin, il faut des gens rompus à leur métier. « Car il y a charpentier et charpentier. Une chose est d'être

¹⁶Alice Jean Elizabeth Lunn, *Economic Development in New France, 1713-1760*. Thèse de doctorat, Université McGill, 1942

¹⁷Alice Jean Elizabeth Lunn, *Développement économique de la Nouvelle-France, 1713-1760*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, 348 p

¹⁸*Ibid.* p. 247

¹⁹Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France*, Québec, Cahiers de l'Institut d'Histoire, PUL, 1970

capable de scier et de clouer des planches et une autre de les agencer avec art. Est-il besoin d'insister sur l'importance de ce problème ?»²⁰. Le problème pour Hamelin c'est la faible valeur professionnelle des artisans. Pour le prouver, il se fie à un certain nombre d'indices que lui livrent les recensements, les rôles de paie des intendants et les travaux des généalogistes : âge, salaire, pratique du métier, hérédité. Il en ressort, selon lui, que seul un dixième des immigrants ont une qualification professionnelle garantissant leur expérience d'un métier. Voilà pour Hamelin l'« explication de bien des échecs »²¹ et un « symptôme inquiétant »²²

En faisant le portrait de la colonie, c'est un être malade que décrit Hamelin. L'immigration n'est pas la seule responsable, la formation dans la colonie présente aussi des carences. Hamelin en veut pour preuve la quasi-absence des apprentis dans les recensements. Pour le vérifier toutefois, il ajoute qu'il faudrait faire un relevé systématique dans les archives notariales, mais « il serait surprenant qu'un tel relevé puisse donner des chiffres élevés »²³.

Les causes de ces carences sont ethniques, les immigrants de France « n'aiment pas le travail de durée »²⁴. C'est d'ailleurs pour Hamelin un trait fondamental de la psychologie du Canadien. À cette psychologie s'ajoute un élément capital pour expliquer l'échec de la colonie: « La rareté et la cherté de la main-d'œuvre sont les tentacules [...] qui tendent à étouffer la jeune colonie dans sa croissance en sclérosant tous les secteurs vitaux de son économie »²⁵. De ce constat, il en arrive à la conclusion que la colonie, au moment de la conquête, était déjà condamnée économiquement.

²⁰*Ibid.* p. 75

²¹*Ibid.* p. 89

²²*Ibid.* p. 89

²³*Ibid.* p. 103

²⁴*Ibid.* p. 106

²⁵*Ibid.* p.115

1.1.3 « A peasant attitude » : le XIX^e siècle vu par Pentland et Ouellet

Que sont devenus les descendants de ces travailleurs peu nombreux et réticents au travail de longue haleine au XIX^e siècle ? La psychologie conservatrice des Canadiens français, chère à Hamelin apparaît dans les travaux d'un autre historien : H.C. Pentland. Son ouvrage posthume, *Labour and Capital in Canada, 1650-1860* aborde la participation des Canadiens français à l'histoire du travail au XIX^e siècle. Pentland étudie l'émergence d'une économie capitaliste et d'un « marché du travail capitaliste » au Canada au XIX^e siècle. Il définit ce dernier comme un marché du travail libre, où la main-d'œuvre est abondante et disponible pour les employeurs. Il analyse auparavant les relations de travail qui caractérisaient le Canada pré-industriel. Ce fut d'abord l'esclavage, mais celui-ci a joué un rôle mineur au Canada. Avant l'émergence du « marché du travail capitaliste », les relations de travail étaient caractérisées par le « personal labour relationship »²⁶ : « one of mutual dependence, with limited alternatives on both sides »²⁷. Dans une économie où la main-d'œuvre est rare, pour ne pas en manquer, l'employeur garde l'employé même lorsqu'il n'en a pas l'utilité, pour en disposer quand il en a besoin. Les relations sont teintées de hiérarchie et de paternalisme et l'employé est attaché à son employeur. Il illustre sa position par différents exemples : le commerce des fourrures, les forges de Saint-Maurice ou la compagnie de bois D. D. Calvin.

Après 1760, la main-d'œuvre au Canada s'accroît du fait de l'immigration. Pour Pentland, les différents groupes ethniques et culturels ne répondent pas de la même façon au marché du travail qui se développe. Cette distinction ethnique entre immigrants et natifs domine son analyse. Il distingue ceux qui se sont bien adaptés à

²⁶H. Clare, Pentland, *Labour and the development of industrial capitalism in Canada*, Thèse de doctorat, University of Toronto, 1960, chapitre I

²⁷H. Clare Pentland, *Labour and Capital in Canada, 1650-1860*, Toronto, James Lorimer Co., 1981, p. 25

ce nouvel ordre et les autres. Il met en avant clairement les Loyalistes et les autres colons d'origine américaine : ils sont vertueux, individualistes, en un mot, ils acceptent la rationalité économique. Parmi les indésirables, on trouve plusieurs groupes ethniques. Les Irlandais : ils sont, selon l'auteur, sales, violents, primitifs et superstitieux. Les Écossais des Highlands, quant à eux, étaient non-coopératifs, fiers et vaniteux. Enfin, la société canadienne-française est largement inutile à ce marché du travail. Elle est « frustrated »²⁸. La cause de ce malaise ? Après la conquête, les habitants sont restés attachés à leur « peasant attitude »²⁹. Ce n'est qu'avec dépit et quand la pression sur la terre les en écarte qu'ils entrent sur le marché du travail. Ils étaient physiquement faibles et avaient une aversion pour le travail de longue durée. Dans ces conditions, les Canadiens français étaient « a potential rather than an actual member of the labour force »³⁰. Pour eux, ce n'est que plus tard que la transformation de la structure économique du Canada s'accompagne d'un changement d'attitude et de la venue de l'esprit du capitalisme.

La description des artisans canadiens-français de Fernand Ouellet rejoint celle de Pentland³¹. Il souligne les disparités qui règnent entre les différents groupes ethniques quant à la participation à l'industrialisation. Son travail s'appuie sur les dénombrements de la paroisse de Québec entre 1792 et 1805, le recensement de 1831 et les « Directories » de Québec (1826, 1844-45) et Montréal (1819, 1843-44). Il étudie l'impact de l'immigration britannique sur les structures sociales de Montréal et de Québec et il prétend que les artisans canadiens-français ont souffert de la concurrence des immigrants britanniques. Métier après métier, il constate qu'après la conquête, l'immigration anglophone est venue supplanter les Canadiens français.

²⁸Pentland, *op. cit.* p. 63

²⁹*Ibid.* p. 77

³⁰*Ibid.* p. 78

³¹Fernand Ouellet, « Structure des occupations et ethnicité dans les villes de Québec et Montréal (1819-1844) » dans *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972 p. 177-202

C'est pour lui une des explications des difficultés de la société canadienne-française au XIX^e siècle. Ouellet, comme Pentland, voit dans le Canada français une société qui n'a pas su transformer ses cadres au rythme du progrès. Pour Ouellet, les difficultés de l'artisanat ne sont qu'un élément d'une crise plus profonde. Il s'agit d'une crise de la société rurale. Celle-ci est, selon l'auteur, frappée avec brutalité par la crise du blé, dans un contexte de surpopulation et d'immobilisme des techniques agricoles.

Entre Fauteux et Ouellet, l'histoire de l'artisanat québécois a évolué, mais on retrouve chez tous ces auteurs un point commun : un certain pessimisme. Celui-ci s'appuie sur des sources communes : les recensements et les archives officielles. Toute l'économie québécoise avant 1851 est dépeinte comme étant en crise. L'artisanat colonial est décrit comme un secteur moribond. Au XIX^e siècle, pour ces auteurs, la société canadienne-française, trop conservatrice, participe à reculer le mouvement d'industrialisation.

1.2. De nouvelles approches

À partir de la fin des années 1960, de nouveaux historiens s'engagent dans une histoire sociale renouvelée. Les sources officielles ne sont plus les seules à parler. Leur multiplication se conjugue à de nouvelles problématiques.

1.2.1 L'apprentissage en question

Peter Moogk participe à une réévaluation de la question pour la période d'avant 1760. Au moyen de nouvelles sources, les actes notariés, essentiellement les contrats d'apprentissage, il critique les positions précédentes et offre de l'artisanat une autre image : « Collectively, however, apprenticeships tell another story [...] it challenges the traditional belief that the economy of New France was undermined by a chronic

and universal shortage of skilled labour »³². L'auteur critique la position de Hamelin et les témoins qu'il prend à parti : « one cannot characterize the entire economy of New France by the problems of the officially sponsored industries »³³. Il montre que l'institution de l'apprentissage s'est bien adaptée au Canada. Celle-ci a pu rencontrer les besoins de main-d'œuvre de l'industrie privée. En effet, l'âge des apprentis demeure inchangé alors que si le manque de main-d'œuvre avait été criant, on aurait eu tendance à les recruter de plus en plus jeunes. Il critique l'opinion commune qui fait de la main-d'œuvre canadienne une main-d'œuvre chère, expliquant qu'il faut mettre ce coût en rapport avec le coût de la vie dans la colonie. Surtout, il distingue les besoins en main-d'œuvre de l'économie privée qui étaient satisfaits, des besoins des entreprises promues par l'Etat. Ces entreprises requéraient un surcroît de main-d'œuvre et de nouvelles compétences que la colonie ne pouvait satisfaire. C'est bien ce manque que traduisent les plaintes des autorités de la colonie.

Moogk remarquait cependant que la construction navale n'avait pas laissé de traces dans les contrats d'apprentissage, mais il ne pouvait expliquer cet état de choses³⁴. Réal Brisson va plus loin et met en lumière l'importance de la transmission familiale³⁵. En effet, tous les apprentissages ne donnent pas forcément lieu à un contrat. Les apprentis qui avaient pour maître leur propre père ou leur propre parent ne passaient pas par le notaire. En famille, les conditions ne se réglaient pas par écrit. Cela explique l'absence de contrat pour ce métier. Brisson présente un artisanat en pleine vitalité, qui après la première époque de mise en place, est capable de répondre à une demande qui dépasse la sphère locale, au service du commerce extérieur et de la guerre.

³²Peter, Moogk « Apprenticeship indentures: a key to artisan life in New France », *CHR*, 1971, p.65

³³ Moogk, *loc. cit.* p. 79

³⁴ Moogk, *loc. cit.* p.73

³⁵ Réal Brisson, *La charpenterie navale à Québec sous le régime français*, Québec, IQRC, 1983

Les contrats d'apprentissage sont aussi la base du travail de Jean-Pierre Hardy et David-Thiery Ruddel³⁶. Les deux auteurs étudient les apprentis artisans à Québec de 1660 à 1815: leurs conditions de travail, leur vie quotidienne et l'institution de l'apprentissage. Ils reviennent sur l'analyse de Hamelin et estiment les recensements trop lacunaires pour étudier l'apprentissage. Les contrats s'avèrent plus révélateurs. À partir de ces sources, les auteurs estiment que jusqu'en 1670, l'apprentissage cherche sa voie. Le système d'apprentissage français ne s'est pas implanté en Nouvelle-France. On retrouve certaines coutumes françaises, mais la colonie a connu un système original : libéré du système des métiers jurés, il pouvait davantage répondre aux besoins d'une main-d'œuvre spécialisée dans un pays en formation où l'immigration était faible. Il se développe en réponse à la croissance de la population et des besoins qui en découlent. Après 1760, l'apprentissage connaît toute sa vigueur. Ils en concluent que « l'apprentissage dans la ville de Québec apparaît donc comme un secteur plein de vitalité et constitue sans doute le principal mode de recrutement des gens de métier après l'immigration »³⁷. Les auteurs rejoignent la conclusion de Moogk :

« la pénurie de main-d'œuvre spécialisée [...] s'explique mal par le seul moyen du système d'apprentissage. Il apparaît de plus en plus probable que cette lacune se faisait surtout sentir dans les entreprises royales qui exigeaient un surplus de main-d'œuvre spécialisée que le système d'artisanat local ne pouvait fournir »³⁸.

Ces auteurs discernent plusieurs étapes dans le développement de l'artisanat. Une première s'étend jusqu'au début du XVIII^e siècle où il comble les besoins essentiels de la colonie. Une seconde jusqu'à la fin du siècle voit l'apparition de nouveaux métiers et les débuts d'une production standardisée. À partir de la fin du

³⁶Jean-Pierre Hardy et David-Thiery Ruddel, *Les apprentis artisans à Québec 1660-1815*, Montréal, PUQ, 1977

³⁷*Ibid.* p. 34

³⁸*Ibid.* p. 35

XVIII^e siècle, on assiste, selon les auteurs, à des changements majeurs. Le système artisanal traditionnel laisse la place à une production standardisée et à la libre concurrence.

Le système d'apprentissage n'a pas échappé à cette transformation. Il rompt aussi avec la tradition. Pour les deux auteurs, le système traditionnel se détériore : les employeurs abandonnent leurs responsabilités vis-à-vis des employés. Il y a davantage d'apprentis dans les boutiques et ceux-ci sont de plus en plus utilisés comme une main-d'œuvre bon marché. Les anciennes clauses qui liaient l'artisan à l'apprenti (le maître se devait de loger, nourrir, vêtir et éduquer son apprenti) sont remplacées par un salaire dans les contrats.

Le travail de Hardy et Ruddel renouvelle la question artisanale. Cependant, il repose sur l'emploi presque exclusif des contrats d'apprentissage, or ces contrats montrent ici leurs limites. Le contrat d'apprentissage se révèle insuffisant pour étudier la vie quotidienne et évaluer la condition sociale et matérielle de l'apprenti, la forme en est stéréotypée et ils ne révèlent guère les situations individuelles et quotidiennes.

Les contrats d'engagement sont aussi la base du portrait de la classe ouvrière à Montréal au tournant du XIX^e siècle dressé par Robert Tremblay³⁹. Il étudie la formation de la classe ouvrière à Montréal au tournant du XIX^e siècle à partir de plus de 3000 actes notariés, principalement les contrats d'engagement. Il estime qu'au début du XIX^e siècle, se nouent à Montréal de nouveaux rapports entre les agents de production. L'organisation du travail qui dominait avec des artisans maîtres de leur force de travail marque peu à peu le pas. Deux tendances majeures se dégagent selon lui : une diminution de la part des maîtres artisans et une augmentation de la part des salariés démunis. Cette transformation passe par une diversification de la main-d'oeuvre : on assiste à une exploitation de la population féminine et selon l'auteur,

³⁹ Robert Tremblay «La formation matérielle de la classe ouvrière à Montréal 1790-1830» *RHAF*, 33, 1, juin 1979, p. 39-50

l'apprentissage se transforme en système de salariat juvénile. Pour appuyer cette idée, il constate à partir de quelques exemples un démembrement des opérations de production : le maître devient progressivement surveillant et coordinateur. Les outils de travail passent dans les mains de propriétaires qui spéculent sur le travail. Son enquête montre une baisse de la part des ouvriers qui pouvaient bénéficier de leurs outils. Autre indice, le travail salarié devient de plus en plus une valeur négociable en fonction des lois du marché capitaliste. Enfin, à partir de quelques cas, il conclut à une introduction d'une discipline capitaliste du travail : un durcissement des procédés disciplinaires qui sont pour lui la « systématisation du dispositif disciplinaire hérité du régime français »⁴⁰.

1.2.2. Un métier plus étudié : les artisans du cuir

Parmi les études qui portent sur les métiers, une catégorie de travailleurs a fait l'objet d'une plus grande attention : les métiers du cuir. M. A. Bluteau, J.P. Charland, M. Thivierge et N. Thivierge ont entrepris d'étudier les cordonniers, des premiers jours de la colonie jusqu'au XX^e siècle⁴¹. Ils tentent une synthèse et avancent quelques exemples choisis pour appuyer leur analyse. Après une brève description de la situation en France, ils décrivent comment le métier s'est adapté en Nouvelle-France : l'absence de corporations, de lettres de maîtrise ou la politique royale contribuent à l'originalité du métier. Les auteurs dressent le portrait d'une « économie difficile »⁴² dont le développement est entravé par un manque de main-d'œuvre et de compétences. Par ailleurs, les cordonniers souffrent de la concurrence grandissante des tanneurs. L'absence de lois corporatives, en effet, favoriserait le monopole que ces derniers établissent progressivement. C'est ce qu'ils concluent à partir de deux

⁴⁰ Tremblay, *loc cit.* p. 50

⁴¹ M-A. Bluteau et al., *Les cordonniers artisans du cuir*, Montréal/Ottawa, Boréal/Musée national de l'Homme, 1980

⁴² *Ibid.* 27

exemples : les tanneries de Bissot-Charest de la Pointe-Levy et de Hyppolite Thibierge de l'île d'Orléans⁴³. À partir de ces exemples, les auteurs présentent les cordonniers comme incapables de s'unir pour faire face à cette menace.

Au début du XIX^e siècle, les cordonniers souffrent d'une nouvelle organisation du travail, pénétrée par le capitalisme marchand, qui va mettre les artisans sur la voie de la prolétarisation :

« On ne sait ni quand ni comment le système commercial pris de l'ampleur à Québec. Vers 1805, des cordonniers essayèrent d'augmenter leur production en utilisant un plus grand nombre d'apprentis car ceux-ci réclamaient de plus faibles salaires que les compagnons. Jusqu'en 1815, les cordonniers avaient en moyenne trois apprentis, mais on note des exceptions significatives. Parmi celles-ci, signalons Pierre Therrien, John Livingstone, George Stanley et John Shea, qui en auraient eu au moins 6. »⁴⁴.

L'inventaire de ce dernier comprend des stocks de chaussures qui semblent attester une production standardisée et une division des tâches. Les auteurs en concluent « clairement que la cordonnerie est en train d'évoluer. »⁴⁵. À partir de ces quatre exemples, les auteurs veulent démontrer un mouvement de fond, une transformation du système de production d'une catégorie d'artisans.

À suivre les auteurs, ce mouvement s'accélère dans les années 1820 à Montréal. L'accès aux marchés d'exportation a amené les cordonniers à accroître la taille des ateliers et pousser la division du travail. « Ces chambardements dans les procédés de production ne tardèrent pas à se répercuter sur l'organisation du métier et les relations de travail. On ne dispose encore d'aucune étude d'ensemble sur cette question, mais des indices glanés au hasard des lectures laissent entrevoir une rapide désorganisation du métier. »⁴⁶. Cette désorganisation du métier qu'on perçoit au « hasard des

⁴³*Ibid.* p.29

⁴⁴*Ibid.* p. 61

⁴⁵*Ibid.* p.63

⁴⁶*Ibid.* p.64

lectures » se traduit par une prolétarianisation de la profession. La durée de l'apprentissage diminue, les maîtres privilégient les employés. Les compagnons sont menacés dans leur emploi. Les salaires baissent et les conditions de travail se font « rudes ». Durant les années 1840, le système commercial est étendu et les petits artisans vivent pauvrement avec leurs apprentis. « Le système qui prévalait n'était plus celui de la boutique artisanale, mais celui de la manufacture. »⁴⁷.

M. Thivierge nuance cette position dans un article portant sur les artisans du cuir du gouvernement de Québec entre 1660 et 1760⁴⁸. Elle analyse successivement la situation des tanneurs et des cordonniers. La tannerie, pour l'auteure, devient vite l'apanage des marchands et négociants dont les possibilités d'investissement sont supérieures à celles des artisans. La boutique traditionnelle perd peu à peu de sa force au profit d'entreprise de tanneries-manufactures. Ces changements amènent une différenciation sociale : à côté des maîtres tanneurs travaillent dans l'anonymat un ensemble de tanneurs ouvriers. La situation des cordonniers est plus difficile encore. Pour l'auteure, la liberté (absence de corporations) les conduit à la dépendance. Leur marché se trouve morcelé par la production domestique et la concurrence de plus en plus vive des tanneurs. Les cordonniers tentent de s'unir face aux tentatives monopolisatrices des tanneurs, mais n'y réussissent pas. Ces deux groupes d'artisans par ailleurs souffrent de problèmes d'argent et d'une dépendance grandissante envers les manufactures et les hommes d'affaires. Elle conclut au triomphe du rendement au détriment de la protection des travailleurs.

Dans sa thèse sur les artisans du cuir à Montréal au tournant du XIX^e siècle, Joanne Burgess est largement revenue sur ces positions précédentes et a apporté une nouvelle vision à la question⁴⁹. Pour elle, les Canadiens français formèrent la

⁴⁷*Ibid.* p.67

⁴⁸Marïse Thivierge, « Les artisans du cuir à Québec, 1660-1760 », *RHAF*, 34, 3, décembre 1980

⁴⁹Joanne Burgess, *Work, family and community : Montréal leather craftsmen, 1790-1831*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 1986

première génération de la classe ouvrière et contribuèrent à en dresser les bases. Pour pouvoir l'affirmer, elle a fait l'étude globale du groupe des artisans du cuir à Montréal au tournant du XIX^e siècle. Pour reconstituer cette population artisanale, elle utilise les registres paroissiaux qui lui permettent de reconstituer les familles d'artisans. Pour comprendre l'univers des artisans, elle puise ensuite dans les actes notariés, les recensements et les registres paroissiaux. À partir de ces sources, l'auteure a entrepris une reconstitution des familles qui lui permet de suivre la transmission familiale des métiers sur plusieurs générations. Par ailleurs, en ré-examinant les contrats d'apprentissage, elle démontre que la période n'a pas vu de profond changement, ni une détérioration de la condition de l'apprenti : « a fundamental transformation of the apprenticeship system is a great exaggeration »⁵⁰. De même, les contrats d'engagement révèlent que les journaliers au service du maître ne sont pas conduits sur la voie de la prolétarianisation et la plupart d'entre eux deviennent ensuite des maîtres indépendants. Elle étudie ensuite ceux qui sont le cœur du monde artisanal, les maîtres artisans, en collectionnant différents actes notariés. Elle les montre dans leur travail et dévoile l'importance de l'économie familiale dans le travail artisanal. Les deux sphères sont en effet interdépendantes, comme l'illustre la coïncidence entre mariage et établissement de la boutique, le recours à l'apprenti avec l'arrivée des enfants dans le foyer ou la participation des membres de la famille dans le travail de l'artisan. L'auteure critique les tenants d'une transformation majeure au sein des ateliers en ce tournant du XIX^e siècle. Elle montre qu'il n'y a pas réellement de contrôle du capitalisme marchand sur le système artisanal. De la même façon, elle dément l'assertion d'une plus grande division entre les producteurs. Surtout, elle souligne que malgré les changements qui s'opèrent, c'est la force de la continuité qui marque le monde artisanal.

Burgess mesure la force de la communauté artisanale qui est bien réelle, les solidarités nouées autour du métier se sont doublées de liens tissés par la famille et

⁵⁰*Ibid.* p. 102

par le voisinage. Brisson, à partir de l'étude des artisans des chantiers navals, était parvenu aux mêmes conclusions.

Elle réévalue la participation des Canadiens français au sein de l'économie canadienne. Contrairement à Pentland et à ses continuateurs, elle conclut que « French Canadians will now be seen as significant actors in the early stages of Canadian working class history »⁵¹.

1.3. Une campagne en marche vers la croissance et l'industrie ?

Dans l'histoire rurale québécoise, on retrouve les tendances que nous avons mentionnées pour l'histoire de l'artisanat. Dans les années 1940 et 1950, plusieurs auteurs tels R.L. Jones et W. Parker avaient souligné l'existence d'une crise agricole au Québec au début du XIX^e siècle, conséquence de mauvaises techniques, mais aussi des ravages de la mouche à blé. Ouellet a repris cette idée et l'a développée. Pour ce dernier, la crise agricole est le résultat de mauvaises techniques, elles-mêmes résultantes de la mentalité conservatrice des Canadiens français. Pour Ouellet, il ne s'agit pas seulement d'une crise de l'agriculture, mais plus généralement d'une crise sociale.

Au contraire, c'est une histoire de la croissance que nous offre Serge Courville⁵². Il est largement revenu sur la situation que décrivait Ouellet. S'il ne nie pas l'idée de « malaise », Courville met en avant la croissance, le développement de l'économie villageoise et la diversification de l'économie rurale dans la première moitié du XIX^e siècle. Il étudie le phénomène de la croissance villageoise à l'échelle de l'ensemble de l'axe laurentien. À l'aide des recensements, il montre que la campagne vit une conversion essentielle: la prolifération des villages et des industries

⁵¹*Ibid.* p. 453

⁵²Notamment, Serge Courville, *Entre ville et campagne : l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990 et *id.* « Le marché des « subsistances ». L'exemple de la plaine de Montréal au début des années 1830 : une perspective géographique » *RHAF* vol. 40, n°2, 1988, p. 193-239

rurales. Il a conscience des limites des seuls recensements, mais une étude globale lui interdit de s'attacher aux autres sources telles que les actes notariés, registres paroissiaux qui permettraient un portrait plus en profondeur. Courville renverse l'argumentation de Ouellet. L'accroissement de la population, la pression démographique ont accru la demande en biens et services qui ont à leur tour stimulé les échanges et la production. On assiste alors à une diffusion sur le territoire des industries rurales, d'autant que la main-d'œuvre est « non seulement abondante, mais prête économiquement et mentalement à répondre aux stimuli du marché »⁵³. Les recensements permettent à l'auteur de dénombrer et d'inventorier ces industries rurales. Pour Courville, la situation du Bas-Canada rappelle d'autres régions du monde en voie de « proto-industrialisation »⁵⁴. Le Bas-Canada présente à l'époque les traits d'une société qui tend à s'industrialiser.

Christian Dessurault a nuancé cette vision optimiste de l'économie rurale⁵⁵. Selon lui, il n'y a eu ni crise, ni modernisation exceptionnelle de la société rurale au début du XIX^e siècle. Il y a une situation très nuancée. Dans la région de Saint-Hyacinthe, il constate qu'il n'y a pas de mouvement important de diversification de l'économie rurale. Selon lui, les journaliers sont avant tout des salariés agricoles. Il revient donc sur l'idée de Courville d'une proto-industrialisation et insiste sur le fait que l'agriculture demeure l'activité économique fondamentale. Par contre, il admet qu'il y a, pendant cette période, une articulation croissante de l'agriculture au marché qui provoque un certain essor de l'artisanat.

⁵³Serge Courville, *Entre ville et campagne : l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p.40

⁵⁴Courville, *op. cit.* p.249, Courville en donne une définition dans *id.* « Un Monde rural en mutation : le Bas-Canada dans la première moitié du XIX^e siècle », *Histoire Sociale/Social History*, XX(40), 1987 p.237-248

⁵⁵Christian Dessurault, « Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIX^e siècle » *RHAF*, vol. 42, n°3, 1985, p.359-387

De ce bref tour de la question se dégagent plusieurs positions. Sur l'artisanat, les historiens québécois sont partagés entre deux visions. L'artisanat sous le régime français va mal. C'est la position défendue par les premiers auteurs qui ont écrit sur le sujet, Fauteux et Lunn. Cette vision a eu des continuateurs dans les années 1960 avec Hamelin et on la trouve encore dans les écrits de Bluteau ou Thivierge. Au contraire, d'autres historiens se sont fait les défenseurs d'un artisanat qui, sous le régime français, se portait bien : Moogk, Brisson, Hardy et Ruddel ont remis en question les études pessimistes qui les précédaient avec des sources diversifiées et des problématiques renouvelées. La plus ou moins bonne « santé » du secteur artisanal n'est pas le seul point de débat entre les historiens du travail québécois. Ils sont aussi partagés sur la question de la transformation du mode de production à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. Pour Ruddel, Hardy et Tremblay, l'artisanat subit des transformations à la fin du XVIII^e siècle. L'atelier laisse sa place à la manufacture. Au contraire, pour Burgess, même après 1800 dans le cas du cuir, l'artisanat continue d'être le mode dominant de production.

Toutes ces constatations concernent seulement la ville, or les artisans ne sont pas seulement urbains. On ne sait presque rien de l'artisanat rural⁵⁶. D'où l'intérêt de l'étudier. Cette étude doit tenir compte des débats qui entourent la socio-économie rurale du Québec dans la première moitié du XIX^e siècle et notamment ce qu'a écrit Courville sur la naissance de l'industrie rurale.

2. Artisanat et industrie : concepts et classement

Pour étudier la question de l'artisanat, il faut distinguer artisanat et industrie. Il faut prendre en compte l'évolution de l'un à l'autre de ces états, les rythmes et

⁵⁶ À l'exception des travaux d'Emmanuelle Roy, *Les familles de tisserands de la plaine de Montréal au XVIII^e siècle : étude socioprofessionnelle*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1997

l'ampleur de cette évolution. Pour le faire, il convient de définir ces deux notions qui recouvrent des réalités différentes.

Les artisans ou gens de métier, forment un groupe particulier du fait de leur métier et de leur genre de vie. Certains sont très spécialisés, d'autres moins, mais tous ont un certain savoir-faire et possèdent leurs moyens de production. Plusieurs ont leur propre boutique où ils travaillent, d'autres au contraire peuvent y être employés. Ils pratiquent seuls ou avec leur(s) enfant(s) et/ou un ou deux apprentis. Ces derniers sont souvent considérés comme des membres à part entière de la famille. Les artisans sont à la fois commerçants, employeurs et formateurs. Ils occupent une place importante dans leur communauté. C'est ainsi que Serge Courville définit les artisans et c'est à cette définition que nous nous référons pour identifier les artisans⁵⁷. Les autorités coloniales et françaises se préoccupaient de leur présence dans la colonie. Au Bas-Canada, les recensements attestent que certains métiers tels que forgerons, menuisiers et cordonniers, sont présents quelles que soient les dates dans la grande majorité des bourgs. Nous avons regroupé les artisans en six grandes familles de métier :

- les métiers du bois : charpentier, menuisier, tonnelier, charron, scieur, faiseur de meubles. Nous aurions pu également intégrer le métier de charpentier aux métiers de la construction. Nous avons choisi de le recenser avec les artisans du bois.

- les métiers du fer : forgeron, ferblantier, taillandier, serrurier, chaudronnier.

- les métiers de la construction : maçon, tailleur de pierre, couvreur.

- les métiers du textile : tisserand, couturier, tailleur, cardeur.

- les métiers du cuir : cordonnier, tanneur, sellier.

- les métiers de l'alimentation : farinier, meunier, boulanger, boucher.

À ces six grandes familles s'ajoutent d'autres métiers : sabotier, emmoulangeur, potier, sculpteur, voiturier.

⁵⁷Serge Courville, *Entre ville et campagne : l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990 p.169

Courville distingue les industries rurales des boutiques artisanales⁵⁸. Les premières mobilisent des investissements en capitaux, recrutent sur une base saisonnière ou annuelle des travailleurs salariés. Elles dépendent d'un réseau d'approvisionnement. Elles emploient une main-d'œuvre parfois importante qui nécessite une organisation économique spécifique. Ce sont des entreprises en général modestes, nées d'initiatives locales, dont l'évolution est en rapport étroit avec la paysannerie locale. Quelques-unes ont une origine capitaliste, sont de taille plus imposante et s'appuient pour leur croissance sur la campagne et la ville. On en trouve dès le régime français, mais au XIX^e siècle, leur nombre se multiplie.

3. Le cadre géographique : l'île Jésus

3.1 Éléments de géographie.

L'île Jésus est située au nord-ouest de l'île de Montréal. Elle mesure 35 kilomètres de long sur 12 kilomètres dans sa plus grande largeur. L'île se situe dans une région relativement avantagée. Raoul Blanchard décrit la plaine de la région de Montréal où elle se trouve comme la plus favorisée de la province par son relief, son sol, la disposition de son réseau hydrographique et son climat⁵⁹. L'île est traversée par de nombreux ruisseaux et elle est embrassée par la rivière des Mille-Îles au nord et la Rivière des Prairies au sud qui se rejoignent à l'est dans le fleuve Saint-Laurent. Ces rivières ne constituent pas des voies de navigation naturelles puisqu'elles comptent des rapides. De sorte que l'est de l'île constitue la limite de navigation par barque.

Malgré ces cours d'eau, l'île n'est pas isolée. Les rivières, bien loin d'être des obstacles, viennent compenser les chemins déficients. Les deux rivières se traversent

⁵⁸Serge Courville « Le marché des « subsistances ». L'exemple de la plaine de Montréal au début des années 1830 : une perspective géographique » *RHAF* vol. 40, n°2, 1988 p. 204

⁵⁹ Cité par Joseph Urgel Demers, *Aperçus historiques sur l'île Jésus*, Montréal, Editions de l'Atelier, 1957, p.14

facilement en barque ou en canot. Les insulaires peuvent donc entretenir de nombreux contacts avec les habitants des paroisses limitrophes.

Avant d'être colonisée, l'île était presque entièrement boisée. Sans devenir une activité économique majeure, le bois permettra aux habitants de se procurer un revenu supplémentaire. Les artisans du bois occuperont par ailleurs une place importante. Quelques scieries verront aussi le jour dans la seconde moitié du XVIII^e siècle⁶⁰. On rencontre également çà et là quelques prairies naturelles, dont le foin constitue un apport précieux pour nourrir le bétail l'hiver.

Le climat de la région est dit tempéré, mais il se caractérise par de fortes amplitudes de températures. La situation méridionale de l'île lui assure une moyenne d'insolation parmi les plus longues du pays. La majorité des terres sont fertiles et conviennent bien à l'agriculture. Les sols sont très variés et conviennent à la plupart des grandes cultures.

3.2. Le cadre administratif

L'administration de l'île Jésus a déjà donné lieu à une étude spécifique. Sylvie Dépatie y a consacré un travail, aussi nous n'y reviendrons pas dans le détail⁶¹. Nous rappellerons ici quelques éléments en renvoyant le lecteur à cet ouvrage.

Depuis sa concession en 1636 jusqu'en 1854 et la commutation du régime seigneurial, l'île Jésus relève d'un seigneur. Les compétences et les domaines d'intervention de ce dernier sont larges. Entre autres tâches, c'est au seigneur que revient de concéder les terres, surveiller leurs mutations, percevoir les redevances et engager des poursuites si besoin. Il vend le blé de rente et de mouture, veille à la construction et à l'entretien des moulins.

⁶⁰Sylvie Dépatie, *L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIII^e siècle*. Thèse de doctorat, Université Mc Gill, 1988, p.22

⁶¹Sylvie Dépatie, *L'administration de la seigneurie de l'île Jésus au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1979

L'île Jésus a connu quatre seigneurs successifs d'une importance inégale quant au développement de la seigneurie : les Jésuites de janvier 1636 à 1672, François Berthelot de novembre 1672 à 1675, Mgr de Laval jusqu'en 1680 et enfin, le Séminaire de Québec jusqu'en 1854. Le 15 janvier 1636, l'île est concédée aux Jésuites en fief et seigneurie par la compagnie de Nouvelle-France. Cette naissance sur papier ne donna pas lieu à la création d'une société rurale. En 1663, le terrier du Saint-Laurent n'y mentionnait encore aucun censitaire. Le 6 novembre 1672, les Jésuites cédaient gratuitement la seigneurie à François Berthelot, conseiller du roi et commissaire général des poudres et salpêtres de France. Ce dernier n'y vint jamais, mais il fit défricher un domaine et fit construire un manoir à l'extrémité est de l'île. Berthelot avait investi quelques 10 000 livres dans la seigneurie en vue d'obtenir un titre de baronnie. Jean Talon incitait en effet les métropolitains aisés à investir dans le domaine d'une seigneurie moyennant l'obtention d'un titre pour ce fief. Trois ans plus tard, le titre ne venant pas, Berthelot céda la seigneurie et 25 000 livres à Mgr Laval en échange de l'île d'Orléans. En 1680, la seigneurie de l'île Jésus devient propriété du Séminaire de Québec par la donation générale que Mgr Laval lui fait de ses biens. Elle demeurera la propriété du Séminaire jusqu'en 1854, date de la commutation du régime seigneurial.

Les seigneurs de l'île Jésus se sont-ils préoccupés de l'activité artisanale ? Ils n'ignorent pas la nécessité de gens de métier pour le développement de la seigneurie. Le seigneur pouvait jouer un rôle dans le développement du tissu artisanal : en concédant des terres, il pouvait favoriser leur installation dans la seigneurie. Ainsi le Séminaire de Québec installe, dans le « petit domaine » situé dans la côte sud, quelques artisans, comme le taillandier Christophe Jansond Lapalme en 1723, qui s'oblige à exercer son métier⁶². Il semble toutefois que le rôle du seigneur ne soit pas déterminant. Il concède des terres aux habitants comme aux gens de métier. Les

⁶²Sylvie Dépatie, Christian Dessurault et Mario Lalancette, *Contributions à l'étude du régime seigneurial canadien*, Montréal, Hurtubise HMH, 1987, p. 33

contrats de concession accordés aux artisans sont de même nature que ceux concernant les habitants. Le 20 juin 1700, le Séminaire de Québec en la personne de Jean Drouillard, concède une terre à l'île Jésus du côté du sud à Pierre Rouillée dit Lamarche, tisserand⁶³. La terre mesure 3 arpents de long par 20 de profondeur. Elle joint d'un côté la terre de Jean Loffe dit Saint Aubain et de l'autre celle de Maurice Noël dit Labonté. Rien d'exceptionnel dans cette concession. Ces deux voisins ont une terre équivalente et sont pourtant « habitants ». Pierre Rouillée paie en cens et rentes 3 livres, 13 sols, 6 deniers et 3 chapons. Là encore rien d'exceptionnel, la redevance est identique pour les terres limitrophes. La population étant encore rare, tous les bras sont les bienvenus. Le seigneur doit attirer tous les volontaires possibles, qu'ils soient artisans ou cultivateurs. Il ne peut se permettre encore de privilégier tel ou tel groupe.

⁶³ ANQM, Not. Raimbault P., 20 juin 1700, concession de terre à Pierre Rouillée dit Lamarche

CHAPITRE II

LES HOMMES : LES GENS DE MÉTIER À L'ÎLE JÉSUS ENTRE 1681 ET 1851

Nous étudions le secteur artisanal et industriel du milieu rural qu'est l'île Jésus, des premiers jours de la seigneurie jusqu'aux premiers feux de la révolution industrielle. Notre démarche aura un double but: établir un portrait du secteur et en dégager l'évolution en cernant les éléments de rupture et ceux de continuité. Nous avons, dans un premier temps, tenté d'approcher le monde artisanal dans son ensemble à l'île Jésus de 1681 à 1851. Nous n'avons pas cherché à entrer dans l'atelier du maître, mais à quantifier les individus impliqués dans le secteur. Nous tâchons également d'évaluer le poids relatif du secteur dans la population rurale. Nous recherchons par ailleurs à saisir la diversité de ce monde artisanal.

Nous nous sommes donc tout d'abord demandé s'il existait bien un secteur artisanal autre que marginal à l'île Jésus au XVIII^e siècle. S'il existe bel et bien, nous nous interrogerons sur l'état de ce secteur à cette période. Au XIX^e siècle, c'est une autre question qui nous guidera : « l'industrie » a-t-elle été un exutoire à la croissance démographique de la première moitié du XIX^e siècle ?

Nous étudions ensuite les évolutions. L'histoire du secteur est-elle faite de ruptures ou au contraire de continuité ? À partir du portrait que nous souhaitons dresser du secteur artisanal et industriel, peut-on parler de mutation du secteur de la fabrication ? L'état du secteur artisanal a-t-il changé au cours du XVIII^e siècle, puis de la première moitié du XIX^e siècle ? Le secteur de la fabrication est-il dominé au XIX^e siècle par une industrie rurale naissante ?

Pour estimer cette population oeuvrant dans la fabrication, nous avons fait appel à plusieurs sources sur lesquelles nous reviendrons au fil de l'exposé. Il s'agit de registres notariés, de registres paroissiaux, des recensements, ainsi que d'autres documents qui sont venus compléter ces derniers. En raison des outils de recherche à

notre disposition, nous n'avons pu utiliser les mêmes méthodes tout au long de la période, nous y reviendrons. À partir de ces documents, nous avons pu établir un tableau de la population artisanale et industrielle à l'île Jésus entre 1681 et 1851 aussi précis que nous le permettait le cadre de cette étude.

Pour l'exposer, nous avons privilégié une approche chronologique. Nous avons distingué trois moments qui rythment l'évolution de l'île Jésus, comme celle du secteur étudié. Une première période s'étend de 1681 à 1750. Il s'agit pour l'île Jésus d'une première phase de constitution d'un espace et d'une société rurale dans un contexte pionnier. La colonisation de la seigneurie en est à ses débuts. On assiste à la naissance du secteur artisanal dans cet espace. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'île Jésus, en phase de croissance, est le théâtre d'une nette augmentation du secteur. Enfin, la première moitié du XIX^e siècle que marque, pour la seigneurie comme pour l'axe laurentien, une forte croissance démographique, voit une augmentation sans précédent du monde artisanal.

Le développement du tissu artisanal ne s'est pas fait *ex-nihilo*. Il s'inscrit dans un contexte qu'il convient d'éclairer. Nous nous pencherons d'abord sur les conditions qui entourent la naissance et la croissance du secteur.

1. La naissance du secteur artisanal (1681-1750)

Le 20 juin 1700, Jean Lebohris se rend devant Antoine Adhémar dit Saint Martin, notaire royal de la juridiction de Montréal⁶⁴. C'est devant ce notaire que le Séminaire de Québec, représenté alors par Jean Drouillard, lui concède une terre en l'île Jésus. Jean se dit menuisier. On le retrouve six ans plus tard, devant un autre notaire, M. Lepailleur de La Ferté⁶⁵. Assisté de son épouse, Marie Demers, il enregistre la vente d'une terre, qu'il cède à Marin Taillandier de Lebaine, notaire

⁶⁴ ANQM, Not. Antoine Adhémar dit Saint Martin, 20 juin 1700, concession de terre à Jean Lebohris

⁶⁵ ANQM, Not. M. Lepailleur de La Ferté, 7 juin 1706, vente d'une terre par Jean Lebohris

royal de la seigneurie de Boucherville, pour la somme de 64 livres. Puis, plus rien. Il est inhumé, selon le rite chrétien, en 1708 à Montréal, où il s'était marié⁶⁶. Deux ans plus tard, Marie Demers comparait devant Pierre Raimbault, notaire royal de Montréal⁶⁷. Celui-ci note que Marie Demers est veuve de feu Jean.

À l'heure où Jean Lebohris se fait concéder une terre, l'île Jésus est encore un espace relativement vierge. L'artisan fait partie des pionniers. La concession de la seigneurie remonte à 1636 et au cours du XVII^e siècle, quelques familles sont venues s'y risquer. Mais au début du XVIII^e siècle, la seigneurie est un potentiel plus qu'une réalité. La fin du XVII^e siècle et la première moitié du XVIII^e siècle correspondent à la naissance d'une communauté rurale à l'île Jésus.

1.1. La colonisation de l'île

Pour mettre en valeur l'île, le Séminaire de Québec avait le choix entre faire-valoir direct et indirect. Il choisit au départ le faire-valoir direct. Il tente de développer une grande ferme domaniale et de concéder des terres en arrière-fiefs. Il fait construire une chapelle, une scierie puis une église, un manoir et un moulin, mais cette exploitation n'est pas rentable. Les conditions économiques ne favorisent pas la formation de grandes exploitations. Le Séminaire privilégie dès lors la mise en valeur indirecte. La seigneurie fut donc d'abord et avant tout mouvance.

Le Séminaire a distribué les censives selon le même modèle que dans le reste de la colonie : des terres de forme allongée bordant le long du fleuve, généralement de 3 ou 4 arpents de front sur 20 de profondeur. Les concessions se font de la pointe en allant vers l'ouest, puis à l'intérieur des terres, les côtes Saint-François et Saint-Elzéard.

⁶⁶Mariage de Jean Bourhis avec Marie Demers à Montréal le 22 octobre 1686, d'après fiche de famille PRDH n°47501. La sépulture de Jean Bouhris a lieu à Montréal le 19 novembre 1708 d'après PRDH, fiche individu n°7833

⁶⁷ ANQM, Not. P. Raimbault, 10 août 1710, Déclaration de Marie Demers

Les premières terres sont concédées dès 1677, mais avant la signature du traité de paix franco-iroquois en 1701, la menace iroquoise entrave tout peuplement. À partir de ce moment, le seigneur concède des censives de manière plus systématique. Dans les deux premières décennies du XVIII^e siècle, il en accorde en moyenne 4 par année ; en 1721, on compte 110 tenures. En 1730, on en compte 147 et en 1749, 373. À cette date, 55% de la seigneurie est acensée⁶⁸.

Tableau 2.1
Évolution du nombre de tenures dans la seigneurie de l'île Jésus
1721-1749

Année	Côtes				Total
	Sud	Nord	Saint-François	Saint Elzéar	
1721	50	60			110
1730	47	60	40		147
1749	129	115	73	56	373

Source : Sylvie Dépatie, *L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIII^e siècle*. Thèse de doctorat, Université Mc Gill, 1988, p. 38

En distribuant le sol, le seigneur a cherché à ne pas disperser la population, mais dans cet espace de colonisation, il n'y a pas d'habitat groupé où se concentraient les services. En l'absence de village, c'est en paroisse que la population s'organise. La première paroisse est celle de Saint-François-de-Sales, fondée en 1702. En 1740, la majorité de la population habite assez loin de l'église de Saint-François-de-Sales. Pour répondre aux besoins religieux de la population, l'évêque de Québec fonde deux nouvelles paroisses : celle de Sainte-Rose et de Saint-Vincent-de-Paul. Elles étaient situées près des rivières pour des raisons de communication.

L'évaluation de la population de l'île est délicate. Les recensements sont d'usage difficile du fait des réaménagements de territoires. Il faut donc manier les chiffres de la population avec précaution en sachant que les recensements sont parfois

⁶⁸ Sylvie Dépatie, *L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIII^e siècle*. Thèse de doctorat, Université Mc Gill, 1988, p.36-40

grossis de populations limitrophes ou au contraire, amputés de populations insulaires. Sylvie Dépatie en a tenté une approximation⁶⁹.

En 1681, les habitants de la seigneurie sont à peine 24 : trois familles de censitaires et le personnel de la ferme seigneuriale⁷⁰. Du fait des attaques iroquoises, elle tombe à 18 en 1698. À partir de la paix, elle connaît cependant un essor décisif. La population s'accroît du fait de l'immigration. L'île sert de déversoir aux paroisses limitrophes. La première moitié du XVIII^e siècle est le temps fort de cette immigration. En 1707, le recensement relève déjà la présence de 175 personnes. Onze ans plus tard, elle compte 383 colons et en 1739, on dénombre 741 résidants. En l'espace de trente ans, soit entre 1707 et 1739, la population a été multipliée par plus de quatre. Dans ce contexte de colonisation, comment le secteur artisanal s'est-il développé ?

1.2. Les premiers artisans

1.2.1. Sources et méthodes

Pour évaluer l'importance numérique de la population artisanale dans la première moitié du XVIII^e siècle, nous avons eu recours à plusieurs sources. Comme nous l'avons vu, plusieurs recensements ponctuent la première moitié du XVIII^e siècle. Ils nous sont utiles pour l'étude de progression de la population, mais nous n'avons pu malheureusement les exploiter pour l'étude des artisans, car ils ne sont pas nominatifs. Le seul qui nous informe sur ces derniers est celui de 1681. Il ouvre la période, mais les recensements suivants sont plus avarés d'informations. En effet, jusqu'en 1831, même s'ils sont nominatifs, les recensements ne mentionnent pas la profession des recensés.

⁶⁹*Ibid.* p. 44-47

⁷⁰Le recensement de 1681 est nominatif

Nous avons dû recourir à d'autres documents et en premier lieu aux actes notariés. Au XVIII^e siècle, le notaire est un acteur incontournable de la vie rurale. Les ruraux ont fréquemment recours à lui dès qu'il s'agit d'officialiser une transaction ou un évènement de la vie sociale. L'acte du notaire est le moyen de légitimer la possession d'une terre. Sa concession, sa vente, son rachat, etc. donnent lieu à un passage chez le notaire. Et ce dernier n'est pas seulement présent pour les transports fonciers. Le prêt d'une somme d'argent ou au contraire son remboursement donnent lieu à une trace écrite devant le maître. Il arrive même de croiser dans les actes des contrats pour la vente d'une vache ou d'un cheval. La vie sociale laisse aussi une trace dans les registres notariés : contrats de mariage, inventaires après décès sont autant d'éléments laissés au chercheur. Le plus important pour nous est que le notaire mentionne le métier des signataires. Nous nous sommes donc basés sur les métiers revendiqués dans les actes par les contractants. Cette approche a des limites : nous avons comptabilisé les individus comme artisans à partir de leur déclaration. Les tableaux professionnels que nous établissons sont basés sur ce qu'indiquent ces individus. Or, il est possible qu'ils ne se consacraient pas exclusivement à leur métier, nous y reviendrons en abordant la question du travail. Nous avons donc dépouillé tous les actes concernant des personnes déclarant effectuer un métier artisanal et ayant résidé à un moment donné sur l'île Jésus. Pour réussir cette recherche, nous avons eu recours à la banque de données *Parchemin*. Nous avons complété cette compilation d'actes notariés avec les registres paroissiaux. Pour cela, nous avons travaillé à l'aide du *PRDH*.

Il est possible que certains artisans nous aient échappé. Mais pour cela, il faudrait qu'ils n'aient pas reçu de terre en concession, qu'ils n'en aient pas achetée ou louée, qu'ils n'aient contracté aucune vente ou dette dans l'île. Il faudrait, par ailleurs, qu'ils ne s'y soient pas mariés ou qu'ils ne soient pas décédés dans la seigneurie, ou que leurs enfants n'y aient pas été baptisés.

1.2.2. Combien d'artisans ?

Entre 1681, date du premier recensement et 1750, nous avons pu établir la présence de 58 individus qui se réclament d'un métier artisanal. Le premier, nommé Léonard Ethier est un sabotier. On le retrouve mentionné en 1681 comme chef de l'une des quatre familles de l'île comptant en tout 24 personnes. On perd ensuite sa trace, il semble avoir disparu en 1689, année de la terreur iroquoise⁷¹. Après lui, il faut attendre 1686 pour avoir trace d'un autre artisan : Jacques Chevalier, un charpentier, apparaît dans l'île au détour d'une vente de terre⁷². À partir de 1700 et de la paix qui suit avec les Iroquois, l'installation des artisans s'intensifie. Le tableau 2.2 présente le nombre d'artisans attestés dans l'île dans la période et leur répartition décennale.

Tableau 2.2
Nombre d'artisans à l'île Jésus
1681-1750

Décennie	Nouveaux artisans	Nombre d'artisans attestés
Avant 1700	2	2
1700-1710	6	8
1711-1720	8	12
1721-1730	12	20
1731-1740	8	19
1741-1750	22	35

Source : actes notariés, actes d'état civil

Ces données montrent en premier lieu que les artisans ne sont jamais absents. Depuis 1681 et plus encore dès lors qu'une communauté rurale se forme dans la seigneurie au début du XVIII^e siècle, la présence artisanale l'accompagne. De même que l'île ne cesse de recevoir une population nouvelle, elle accueille également sans

⁷¹ Joseph Urgel Demers, *Aperçus historiques sur l'île Jésus*, Montréal, Editions de l'Atelier, 1957, p.66

⁷² ANQM, not. Cabazié 15 Octobre 1686, vente de terre à Jacques Chevalier charpentier

cesse de nouveaux artisans. À chaque décennie, l'île voit de nouveaux individus venir pratiquer leur métier. Et cette immigration artisanale s'accroît au cours de la période. Six nouveaux artisans arrivent dans la première décennie du XVIII^e siècle et 22 dans les années 1740.

Le nombre d'artisans de l'île ne cesse lui-même de s'accroître. Ils ne sont que 8 à pratiquer un métier dans la seigneurie dans les années 1700. Dès les années 1710, ils sont 12. La croissance du tissu artisanal ne se dément pas dans les années suivantes : une vingtaine d'individus dans les années 1720 et 1730 et même 35 dans les années 1740. Entre le début du siècle et cette décennie, le nombre d'artisans aura été multiplié par 4,3.

Cette progression est comparable avec celle de la population. Nous avons vu la population s'accroître dans les mêmes proportions entre 1707 et 1739. On constate donc que le tissu artisanal à l'île Jésus dans la première moitié du XVIII^e siècle augmente au rythme de la croissance de la population. Cette tendance nous éclaire sur l'« état de santé » du secteur. Elle remet en cause, pour l'île Jésus, l'idée d'un secteur artisanal moribond. Il apparaît au contraire comme dynamique puisqu'il est à même de répondre au stimulus de la croissance démographique. L'augmentation de la demande rurale s'accompagne d'une poussée comparable du secteur artisanal. Mais au-delà du nombre, quels sont les services qu'offrent ces artisans ?

1.2.3. L'éventail des métiers

Nous avons établi la gamme des professions artisanales présentes pendant la période. Nous en présentons les résultats dans le tableau 2.3. Le tableau des métiers montre que l'île Jésus est loin de se contenter d'un éventail professionnel étriqué. Elle abrite des artisans qui exercent seize métiers différents. Les artisans du bois forment les plus gros effectifs. Ils étaient parmi les premiers artisans à apparaître dans l'île, ils forment aussi pendant la période le groupe le plus important. Treize artisans pratiquent le métier de menuisier ou de charpentier et deux individus revendiquent le

métier de tonnelier ou charron. Au fil des ans, les habitants pourront toujours compter sur les services d'un ou plusieurs artisans du bois. Cette présence s'explique facilement. L'île dispose pour ces métiers de matière première en abondance et l'essentiel des constructions, comme des objets sont en bois : maison, véhicules de transport, outils peuvent être façonnés par ces artisans. Par ailleurs, devenir charpentier nécessite certes une formation, mais l'artisan n'aura pas à acquérir comme le forgeron un outillage coûteux.

La forge, bien qu'indispensable, ne fait pas immédiatement apparition à l'île Jésus. Le premier artisan qui travaille le fer, Jean Drapau, maître taillandier n'est mentionné qu'en 1712⁷³. À partir de cette date, l'île Jésus pourra toujours compter sur les services d'au moins un artisan du fer. Ils sont en tout 11 dans cette famille de métier durant la période, soit 18,04 % des artisans.

⁷³ ANQM, not. M. Lepailleur, 27 juillet 1712, Transaction entre Pierre Marchetaux et Jean Drapeau

Tableau 2.3
Répartition des mentions de métiers artisanaux à l'île Jésus, selon le type de métier
1681-1750

Métiers	Effectifs	
	n.a.	%
Charron	1	1,64
Menuisier	7	11,5
Charpentier	6	9,84
Tonnelier	1	1,64
Total métiers du bois	15	24,62
Forgeron	4	6,56
Taillandier	4	6,56
Ferblantier	1	1,64
Serrurier	1	1,64
Chaudronnier	1	1,64
Total métiers du fer	11	18,04
Tailleur de pierres	2	3,28
Maçon	7	11,5
Couvreur	1	1,64
Total métiers du bâtiment	10	16,3
Tisserand	7	11,5
Meunier ou Farinier	9	14,7
Cordonnier	8	13,1
Sabotier	1	1,64
Total	61	100

Note : certains artisans revendiquaient plus d'un métier, le nombre mentionné dépasse donc le nombre d'individus

Sources : actes notariés et actes d'état civil

Les métiers de la construction sont bien pourvus dans un espace où tout est à bâtir. Par ailleurs, certains artisans ont accès à une carrière qui fournit la matière première aux tailleurs de pierre et aux maçons⁷⁴. La seigneurie abrite durant la première moitié du XVIII^e siècle sept maçons, deux tailleurs de pierres et un couvreur.

⁷⁴ En avril 1827, le contrat d'apprentissage de Joseph Taillon indique que l'apprenti travaillera dans la demeure du maître et aux carrières mais seulement pour arracher de la pierre de taille. ANQM, not., Manthet N. , 17 avril 1827, engagement de Joseph Taillon

Trois autres métiers occupent une place importante. Le métier de cordonnier occupe huit artisans, soit 13,1% du groupe. Pour activer le moulin, la communauté rurale a besoin aussi des services d'un farinier ou d'un meunier. Ils sont toujours présents dans la seigneurie, neuf personnes occupent cette fonction pendant la période. Enfin, nous avons identifié sept tisserands.

Le secteur artisanal fait ses premiers pas. Déjà, un groupe d'artisans vient répondre dans l'île Jésus aux besoins essentiels de la population. Les services qu'offrent les premiers artisans sont loin d'être négligeables. Ils offrent aux habitants des compétences que ceux-ci n'ont pas toujours. Pour se chauffer, se vêtir, pour faire le petit ou le gros oeuvre de bois, la communauté rurale naissante peut compter sur un réseau local de base. D'autant que les compétences d'un artisan pouvaient certainement dépasser assez largement celles indiquées par leur métier ; notre charpentier a pu à l'occasion faire un tonneau, une porte ou un meuble. L'artisanat est-il en mesure de répondre à la demande rurale ? La diversité des métiers présents permet de répondre à un éventail de besoins relativement large. Mais les artisans étaient-ils suffisamment nombreux pour satisfaire les besoins des ruraux ? C'est là que se pose le problème de la rareté de la main-d'œuvre.

1.2.4. Le problème de la rareté

Comme nous l'avons évoqué dans la première partie, l'historiographie québécoise évoque traditionnellement l'artisanat en termes de rareté. Même si les tableaux sombres de Jean Hamelin n'ont plus cours, plusieurs travaux plus récents portant sur les artisans ne remettent pas fondamentalement en cause ce problème souvent souligné par l'historiographie traditionnelle⁷⁵ : les artisans sont rares dans la colonie. Nous nous sommes demandé si la réalité rencontrée à l'île Jésus confirmait cette vision des choses.

⁷⁵M-A. Bluteau et al., *Les cordonniers artisans du cuir*, Montréal/Ottawa, Boréal/Musée national de l'Homme, 1980

Pour savoir si nous pouvons parler de rareté à l'île Jésus, nous avons cherché à estimer la proportion d'artisans dans la seigneurie afin de pouvoir la comparer. Nous avons cherché avec quelles données confronter les chiffres de l'artisanat pour connaître la proportion d'artisans. Nous ne disposons pas bien sûr de chiffres de la population active. Nous ne pouvons pas non plus comparer le nombre d'artisans avec les données des recensements. Les recensements nous renseignent sur le nombre d'individus demeurant dans l'île, mais il comprend femmes, enfants, vieillards. Tous les individus comptabilisés ne travaillent pas. Pour connaître le nombre de personnes travaillant dans la seigneurie, nous avons donc utilisé un indicateur indirect : le nombre de propriétaires résidants. Nous connaissons ainsi indirectement le nombre de cellules familiales. Cette méthode est critiquable : elle exclut ceux qui ne possèdent pas une terre. Mais cela reste marginal durant cette période, l'accès à la propriété étant relativement libre.

Grâce aux travaux de Sylvie Dépatie, nous connaissons le nombre de propriétaires résidants de l'île pour 1730, 1749 et 1765⁷⁶. En 1730, la seigneurie abritait 104 propriétaires résidants. En 1749, elle en comptait 240. Pour ces deux dates, nous pouvons tenter d'estimer la proportion d'artisans par rapport à la population au travail. Dans la décennie 1721-1730, nous avons vu que la seigneurie comptait au moins 20 artisans. Cela signifie que durant cette période, parmi les propriétaires de l'île, au moins 19,23% exerçaient une activité artisanale. Dans la décennie 1741-1750, ils étaient au moins 35 pour une population de 240 propriétaires, soit au minimum 14,58%. Ces chiffres traduisent-ils une rareté de la main-d'œuvre artisanale ? Nous pouvons comparer ces données avec celles d'autres études.

Dans la métropole à la même époque, quelle était la part de l'artisanat dans la population rurale ? Dans le Dauphiné rural moderne étudié par Alain Belmont, les

⁷⁶ Sylvie Dépatie, *L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIIIe siècle*. Thèse de doctorat, Université Mc Gill, 1988, p.158-160

artisans ruraux formaient un groupe non négligeable de la population⁷⁷. Après les paysans, ils formaient, selon l'auteur, le deuxième groupe professionnel à la campagne. Pour Belmont, « au milieu du siècle des Lumières, l'artisanat dauphinois vit sa plus belle période de tout l'ancien régime. »⁷⁸ Pour calculer l'importance des artisans dans la population, l'auteur se fie aux rôles de capitation qui lui indiquent la profession des chefs de famille. La proportion d'artisans dans cette population est, selon ses calculs de 12,39% dans les années 1720-1729 et de 13,51% dans les années 1730-1759⁷⁹. Alain Belmont évoque aussi le cas de l'Anjou au début du XVIII^e siècle. Il a procédé à l'étude de quatre communautés rurales qui lui indiquent qu'en moyenne 9% des chefs de famille se consacraient à l'artisanat⁸⁰. Notons que les chiffres du Dauphiné incluent les artisans de villages beaucoup plus peuplés que l'île Jésus qui ne comprend pas de noyau de population similaire à la même période. Si on se fie donc à ces chiffres, on ne peut parler de rareté des artisans de l'île Jésus. C'est tout le contraire qu'ils traduisent. La proportion des propriétaires qui pratiquent un métier artisanal à l'île Jésus est clairement supérieure à celle des chefs de ménage artisans de deux régions de la métropole à la même période.

1.2.5. La répartition géographique

Comment se répartissent les artisans dans l'espace de la seigneurie ? Durant la première moitié du XVIII^e siècle, les artisans se voient concéder des terres dans les côtes selon la même logique spatiale que la population qui travaille la terre. Il n'y a pas de regroupement de cette population par le seigneur. Les artisans, pour qui nous avons les actes de concession de terre ou d'achat de biens fonciers, ont pour voisins

⁷⁷ Alain Belmont, *Des ateliers au village, les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, Grenoble, PUG, 1998, tome 1, passim

⁷⁸ *Ibid.* p. 94

⁷⁹ *Ibid.* p. 87

⁸⁰ *Ibid.* p. 81

des habitants. La superficie des terres, qu'ils acquièrent en concession du seigneur de l'île, est la même que celle des habitants. Durant cette période, il ne semble pas qu'il y ait de spécialisation fonctionnelle de l'espace.

L'île Jésus nous permet de suivre la naissance du secteur artisanal dans le contexte pionnier de colonisation. Il s'agit d'un groupe professionnel qui n'est pas marginal et qui offre à l'habitant un éventail de métiers diversifié. Loin d'être moribond, le secteur est au contraire dynamique, puisqu'il est capable de s'adapter à une demande paysanne en croissance. Les artisans ne semblent pas être rares, puisque la proportion des gens de métiers dans la population est supérieure à celle d'autres régions, comme le Dauphiné à la même époque.

2. La croissance du secteur artisanal (1751-1800)

Après la première phase de mise en place dans un contexte de colonisation, le secteur artisanal, à l'image de l'espace qui l'abrite, subit d'importants changements.

2.1 L'avancée de la colonisation

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le peuplement de la seigneurie et l'appropriation du sol s'étendent à la partie ouest de l'île Jésus, le long des rives et à l'intérieur des côtes ou rangs au centre de l'île. Cette progression vers l'ouest entraîne la création d'une quatrième paroisse en 1774, dans la partie ouest de l'île : Saint-Martin.

Le sol de l'île Jésus achève alors d'être approprié. En 1750, plus de la moitié du sol de l'île était distribué. Selon Sylvie Dépatie, les années de guerre ne remettent nullement en cause le rythme de distribution du sol des années précédentes⁸¹. De sorte qu'en 1765, près de 75% de la seigneurie était concédée. Toujours selon

⁸¹ Dépatie, *op. cit.* p.40

l'auteure, la plus grande partie du territoire est distribuée avant 1770 puisque seulement 10 concessions sont accordées entre 1770 et 1780 et qu'en 1781, la seigneurie est concédée à 90%. À ce moment, à part les domaines que s'est réservés le Séminaire, il ne reste plus qu'à distribuer une petite part de terre à l'extrême ouest de l'île, ce qui sera fait avant 1795.

La population continue de progresser pendant cette période. Toutefois, le taux d'accroissement annuel est inférieur à la période précédente. Nous ne possédons pour cette période que deux recensements. Nous disposons donc des chiffres de la population pour 1765 et pour 1790. Entre ces deux dates, la population de l'île s'accroît de 96,5%.

Tableau 2.4
Population de l'île Jésus d'après les recensements en 1765 et 1790

	Population		
	Hommes	Femmes	Total
1765	1248	1120	2368
1790	2346	2217	4653

Source : Sylvie Dépatie, *L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIII^e siècle*. Thèse de doctorat, Université Mc Gill, 1988, p.49

Cette population ou du moins une partie d'entre elle s'enrichit. Les premiers colons devaient s'établir sur des terres vierges où tout était à faire. Mais après plusieurs décennies de défrichement et de mise en culture, les terres ont pris de la valeur. Beaucoup produisent suffisamment pour la cellule familiale et fournissent même des surplus. Dans la seigneurie, Sylvie Dépatie estime ainsi le surplus de blé commercialisable à 8500 minots en 1730, contre environ 10 000 minots dans les années 1760⁸². Cet enrichissement contribue à développer une demande rurale. Le développement du secteur artisanal est une réponse à cette demande.

⁸²Dépatie, *op. cit.* p. 67

2.2. Le secteur artisanal.

2.2.1. Sources et méthodes

Comme pour la période précédente, les recensements nous sont utiles pour connaître la population en général, mais ils sont insuffisants pour décrire les professions puisqu'ils ne mentionnent pas le métier des recensés.

L'utilisation des registres paroissiaux devient plus délicate que pour la période précédente. Le *PRDH* ne va pas au-delà de l'année 1799 et il n'est complet que pour les mariages après 1765. Nous pouvons donc, grâce à cet outil, approcher les artisans du début de cette période, mais l'usage est plus limité ensuite. Pour la période précédente, nous pouvions en effet identifier un individu en mettant en relation plusieurs actes paroissiaux. Mais dans le dernier quart du XVIII^e siècle, nous devons nous contenter souvent d'un acte ou de quelques actes, les autres étant postérieurs à 1799. Par ailleurs, l'île et la région étant plus peuplées, les homonymes se multiplient, rendant plus délicate une identification certaine. Après 1799, l'exploitation des registres paroissiaux sans l'aide de l'outil *PRDH* s'avère difficile dans le cadre de notre recherche. Le nombre important d'individus et la masse de documents qu'elle implique est difficilement surmontable. Nous avons donc dû, dans la plupart des cas, renoncer à utiliser les registres paroissiaux pour la deuxième moitié de cette période. Cependant, nous ne pensons pas que sans ces registres nous laissons dans l'ombre une part importante des individus impliqués dans la fabrication. En effet, dans la première période (1681-1750), nous avons identifié l'ensemble des artisans grâce aux seuls actes notariés. Le *PRDH* nous avait seulement permis d'être plus précis pour identifier leur moment d'arrivée et la durée de leur établissement à l'île Jésus. Sans le *PRDH*, la présence artisanale est cernée de façon moins précise, mais les artisans ne passent pas inaperçus. Nous avons donc travaillé essentiellement avec les actes notariés. Nous avons fait usage de *Parchemin* ainsi que de la banque de données de la Société d'Histoire et de Généalogie de l'île Jésus.

2.2.2. Le nombre d'artisans

Un habitant venu s'installer dans la seigneurie dans les années 1700 pouvait faire appel aux services de Jacques Chevalier, charpentier, Jean Lebohris, menuisier, Isaac Christin cordonnier et Pierre Rouillée, tisserand. Une poignée d'artisans se partageaient le travail. Cinquante ans plus tard, un nouveau venu avait davantage d'offre dans sa paroisse pour faire dresser une charpente, refaire une roue ou ferrer ses chevaux. Dans les années 1750, on compte en effet plus d'une cinquantaine d'artisans. Entre 1751 et 1800 nous avons identifié 185 nouveaux individus qui, dans l'île Jésus, revendiquaient un métier artisanal. C'est 3,18 fois plus de personnes que durant la période précédente. Le tableau 2.5 présente le nombre d'artisans et leur répartition décennale.

Tableau 2.5.
Nombre d'artisans à l'île Jésus
1741-1800

Décennie	Nouveaux artisans	Nombre d'artisans attestés	Evolution en %, par rapport à la décennie précédente
1741-1750	22	35	+ 84,2
1751-1760	31	56	+ 60
1761-1770	25	63	+ 12,5
1771-1780	27	54	-14,3
1781-1790	49	67	+ 24,1
1791-1800	53	85	+ 26,9

Sources : actes notariés et actes d'état civil

Après la très forte croissance des années 1740, le tissu artisanal poursuit son expansion. Le nombre de nouveaux artisans des années 1750 augmente encore. Après une croissance de 84,2% dans les années 1740 par rapport aux années 1730, le nombre d'artisans attestés augmente encore de 60% dans la décennie suivante. En 20

ans, soit entre les années 1730 et les années 1750, le nombre d'artisans attestés a progressé de 194,7% : un quasi triplement. Ce chiffre est à mettre en relation avec la croissance de la population, elle aussi élevée. Entre 1739 et 1765, la population totale de l'île est passée, selon les recensements de 741 à 2368, soit une progression de 219,5%.

À la fin des années 1750 et au début des années 1760, la croissance ralentit légèrement, mais les effectifs progressent encore de 12,5% dans la décennie 1760. Après les très fortes croissances des décennies précédentes qui correspondent à l'établissement d'un groupe fondateur, le tissu artisanal est peut-être parvenu à un seuil ? Les taux de croissance étaient précédemment d'autant plus forts que les chiffres étaient peu élevés. Parvenu à un nombre plus important, la croissance du tissu artisanal marque un temps d'arrêt. Il ne durera pas.

Les artisans de cette décennie 1750 ont un profil particulier. Une nouvelle population vient perturber le groupe : la population militaire⁸³. À partir de 1754, la rivalité entre les empires français et britanniques aboutit sur ce qui fut le dernier épisode militaire de la Nouvelle-France, la Guerre de Sept ans. Pour faire face à la menace anglaise, la métropole envoie dans la colonie plusieurs régiments ; des centaines de soldats traversent l'Atlantique pour venir mener combat au Canada. Les troupes stationnèrent durant six années dans la colonie laurentienne et imprimèrent leur marque là où elles séjournèrent. L'un de ces régiments, le régiment La Sarre, a établi ses quartiers d'hiver à l'île Jésus, entre 1757 et 1760, à Saint-François-de-Sales, Sainte-Rose et Saint-Vincent-de-Paul. Après s'être battus du printemps à l'automne, les soldats revenaient dans la colonie pour les longs mois d'hiver. Ces cantonnements ont peut-être eu un impact sur le secteur artisanal. La cohorte de soldats qui débarque pendant ces années dès l'automne a pu amener avec elle des besoins : des centaines de soldats débarquent brusquement pour prendre quartier chez l'habitant et perturber

⁸³Yves Landry, *Quelques aspects du comportement démographique des troupes de terre envoyées au Canada pendant la Guerre de Sept ans*, mémoire de M.A. (histoire), UdeM, Montréal, 1977

la communauté rurale. Le régiment offre peut-être aussi des nouveaux « marchés à prendre ». Ces nouveaux besoins, ce sont par exemple des tonneaux dans lesquels les soldats transportent leurs vivres et leurs armes. Aussi, il n'est pas étonnant de voir apparaître en 1758 et 1759 Jaques Bernard et Jean Baptiste Auxclair, deux tonneliers qui viennent de Montréal, dans l'espoir peut-être de profiter du travail qui s'offre à eux. Louis Gautier vient, pendant cette période, de Baie-Saint-Paul, pour faire valoir ses talents de maître taillandier. François Charpentier, un cordonnier, commence lui aussi à exercer pendant cette parenthèse. Tous ces nouveaux artisans ont un point commun : ils ne restent pas. Une fois les troupes parties, ils restent au plus une ou deux années avant de quitter l'île, souvent pour retourner là où ils étaient auparavant⁸⁴.

Les troupes ne se bornent pas à demander des services, elles en proposent aussi aux habitants. Jean Baptiste Larivière exerce ses talents de cordonnier à l'île Jésus pendant deux ans, avant de trouver la mort d'une maladie en 1762. Avant de connaître cette situation de cordonnier, il était soldat du régiment de La Sarre ; on retrouve sa trace dans la compagnie de Letang⁸⁵. Tout porte à croire qu'il n'était pas le seul dans ce cas : Guillaume Faure, un tanneur, Laurent Croze, tisserand et Alexandre Gabas, cordonnier, qui font leur apparition à l'époque, semblent avoir été dans le même cas même si les sources militaires se sont montrées moins bavardes à leur sujet. Si on ne peut établir définitivement leur appartenance aux troupes, plusieurs éléments tendraient à appuyer cette hypothèse : tous trois portent un sobriquet : Guillaume Faure est dit Dauphiné, Laurent Croze est dit Provençal et Alexandre Gabas, Bourguignon, trois surnoms que l'on retrouve fréquemment dans

⁸⁴ Ainsi Michel Forgette, cordonnier qui arrive au moment de la venue des troupes de La Sarre repart avant 1765 pour Montréal où il baptise son enfant le 11 avril 1765. Source : PRDH fiche n°298073, Joseph de Ganne, charpentier après avoir revendu sa terre est engagé par un habitant de Liesse. Source: ANQM not. G. Hodiesne, 17 juin 1762

⁸⁵ Archives du Ministère de la Guerre Série Xb. Archive des corps de troupe, Carton 64. régiment d'infanterie de La Sarre 1753-1791

ces régiments⁸⁶. Par ailleurs, on ne trouve aucune trace d'eux dans les sources avant 1757 et enfin, nous savons qu'ils viennent tous trois de France.

De fait, les années 1760 sont encore marquées par une croissance du tissu artisanal : une croissance qui est relativement moins élevée, mais croissance tout de même. On rencontre dans cette décennie 63 artisans, soit une progression de 12,5% par rapport à la période précédente. Cette période voit encore arriver un net afflux de nouveaux artisans, 25 au total. Après le retrait des troupes en 1760, les rangs des artisans vont progressivement se resserrer, pour retrouver le visage qu'ils avaient auparavant. La décennie suivante porte peut-être la marque de la fin de cette conjoncture : on voit une diminution du groupe (-14,3%). Le tissu artisanal retrouve sensiblement la taille qu'il avait dans les années 1750.

Mais ce ralentissement de la croissance du secteur artisanal ne dure pas. Les deux décennies 1780 et 1790 sont le théâtre d'une croissance importante : 24,1% dans la première, 26,9% dans la deuxième, soit respectivement 49 et 53 nouveaux artisans. Il s'agit d'un sommet inégalé jusqu'ici. On peut encore chercher une des explications de cette croissance dans la démographie de l'île. Nous connaissons grâce aux recensements la population de la seigneurie pour 1765 et 1790. Elle abritait respectivement selon les recenseurs : 2368 habitants à la première date et 4653 à la deuxième, soit une progression de 96,5%. La population de l'île Jésus a, entre ces deux recensements, quasiment doublé. On peut comprendre la croissance du secteur de la fabrication. La demande est plus importante. Les candidats à un métier sont plus nombreux. Cependant, la population artisanale n'a pas progressé au même rythme. Entre la décennie 1760 et la décennie 1790, le nombre d'artisans attesté n'a progressé « que » de 35%. Peut être que, comme nous l'avons évoqué, le secteur est parvenu à un seuil. Outre l'appel à des artisans extra-seigneuriaux, les gens de métiers établis sont peut-être capables de répondre à une demande plus importante sans que leur nombre augmente autant que la population. On peut se demander si ce phénomène ne

⁸⁶ Landry, *op. cit.*, *passim*

traduit pas un changement dans la façon dont travaillent les artisans. Les artisans se consacrent-ils davantage à leur métier qu'ils le faisaient auparavant ? Nous nous pencherons sur cette question par la suite en étudiant le travail.

2.2.3. Les secteurs d'activité

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, les artisans de l'île Jésus offraient une gamme de métiers variée. Comment évolue cette palette de métiers dans la seconde moitié du siècle ? Le tableau 2.6 présente les différents métiers recensés durant cette période. Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les résidants de l'île Jésus bénéficient des mêmes familles de métiers que dans la première moitié du siècle. Tous les secteurs sont représentés : travail du bois, du fer, construction, travail du cuir, alimentation, textile. Il n'y a pas de rupture dans l'offre artisanale.

Tableau 2.6
Répartition des mentions de métiers artisanaux à l'île Jésus, selon le type de métier
1751-1800

Métier	Effectifs	
	n.a.	%
Menuisier	30	13,7
Charpentier	23	10,5
Tonnelier	11	5,02
Charron	4	1,83
Total métiers du bois	68	31,1
Forgeron ou taillandier	48	21,9
Chaudronnier	2	0,91
Total métiers du fer	50	22,8
Tanneur	12	5,48
Cordonnier	18	8,22
Sellier	2	0,91
Total métiers du cuir	32	14,6
Maçon	18	8,22
Sculpteur	2	0,91
Tailleur de pierre	4	1,83
Couvreur	2	0,91
Total métiers de la construction	26	11,9
Tisserand	17	7,76
Tailleur d'habits	4	1,83
Couturier	1	0,46
Total métiers du textile	22	10
Farinier ou meunier	16	7,31
Boulangier	2	0,91
Boucher	2	0,91
Total métiers de l'alimentation	20	9,13
Potier	1	0,46
Total	219	100

Note : certains artisans revendiquaient plus d'un métier, le nombre mentionné dépasse donc le nombre d'individus

Sources : actes notariés et actes d'état civil

Il y a continuité dans les rangs des différents métiers : les métiers les plus pourvus sont toujours ceux du bois et du fer. Les métiers du bois sont en tête avec 68 mentions et 31,1% des métiers déclarés. Leur importance qu'on avait soulignée dans

les décennies précédentes ne se dément pas. Charpentiers et menuisiers sont à la fois indispensables et largement présents à la campagne. Les besoins comme le potentiel de la seigneurie expliquent ces chiffres. Suivent en importance les métiers du fer : 50 mentions dont 48 de forgeron ou taillandier durant la période. Ils représentent 22,8% des professions artisanales déclarées. Le métier de forgeron ou taillandier pèse à lui seul 21,9% dans la balance des métiers.

Comme précédemment, les métiers du cuir sont bien représentés. Dix-huit individus se déclarent cordonniers soit 8,22 % du groupe. Mais les cordonniers ne sont plus seuls à travailler le cuir. Tanneur et sellier viennent renforcer ce secteur d'activité qui représente alors 14,6% des mentions professionnelles. Viennent ensuite par ordre d'importance les métiers de la construction, 11,9%, les artisans du textile avec 10% et de l'alimentation, 9,13%.

L'évolution réside dans le plus grand éventail de métiers qui est offert. On compte dans cette période 20 métiers différents contre 16 dans la période précédente. L'offre se diversifie dans la plupart des secteurs : dans le textile, les habitants pouvaient faire appel aux services de tisserands dans la première moitié du siècle. Dans la période suivante, ils disposent en plus de tailleurs d'habits et même d'un couturier. Dans l'alimentation, les habitants disposent toujours d'artisans pour moudre leur farine, mais ils peuvent même maintenant faire fabriquer leur pain. Service supplémentaire, ils peuvent même faire appel à deux bouchers. Alors qu'au début du XVIII^e siècle, seul le cordonnier travaillait le cuir, dans cette période on voit apparaître des tanneurs et un sellier. Toutes les familles de métier voient donc leur rang s'étoffer de nouvelles professions. Les habitants peuvent faire appel à un nombre grandissant de services.

Globalement le tableau des métiers dessine une certaine continuité par rapport à la période précédente. On retrouve les mêmes domaines d'activité. Il n'y a ni disparition, ni croissance exceptionnelle d'une famille de métier. Il n'y a pas de transformation profonde du tissu artisanal, pas de rupture avec la période précédente. L'éventail reflète les besoins d'une population agricole qui vit dans un espace en

développement. Les artisans du bois sont les principaux artisans, fournisseurs d'outils, de meubles et bâtisseurs. Les artisans du fer jouent également un rôle important notamment dans l'outillage. La différence avec la période précédente réside dans l'accroissement des effectifs et une spécialisation qui se fait jour. Les métiers se multiplient et ils se spécialisent.

2.2.4. Le poids des artisans

Même si les métiers disponibles sont plus nombreux, les artisans sont-ils devenus proportionnellement plus rares durant cette période ? Nous pouvons encore faire une estimation de la proportion d'artisans dans la population rurale pour 1765. À cette date, selon Sylvie Dépatie, l'île Jésus abritait quelques 342 propriétaires résidants⁸⁷. Dans la décennie 1761-1770, nous avons identifié la présence de 63 artisans de la seigneurie. On peut donc affirmer que 18,42% des propriétaires résidants revendiquaient un métier artisanal.

Selon Alain Belmont, dans le Dauphiné des années 1760-1790, 10,66% des chefs de famille étaient artisans, en tenant compte des villages. Le secteur artisanal dans le Dauphiné rural traverse alors, pour l'auteur, un « âge d'or »⁸⁸. On ne peut donc pas vraisemblablement parler de pénurie pour la seigneurie de l'île Jésus avec 18,42% de chefs de ménage artisans.

En 1730, les artisans formaient 19,23% des propriétaires résidants de l'île. En 1749 ils étaient 14,58% et en 1765, 18,46%. Il y a une fluctuation de la proportion d'artisans dans la population. Mais le taux d'artisans parmi les propriétaires chefs de ménage reste relativement élevé et toujours supérieur aux chiffres que nous connaissons pour les chefs de famille d'une région de la métropole.

⁸⁷ Sylvie Dépatie, *L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIIIe siècle*. Thèse de doctorat, Université Mc Gill, 1988, p. 160

⁸⁸ Alain Belmont, *Des ateliers au village, les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, Grenoble, PUG, 1998, p. 94

À partir des données dont nous disposons, le tissu artisanal de la deuxième moitié du XVIII^e siècle offre une image de dynamisme : le tissu artisanal s'adapte pour répondre à la croissance de la population rurale. Par ailleurs, la rareté généralement évoquée pour qualifier l'état du secteur n'est pas appropriée pour qualifier cette période dans l'espace que nous étudions. Loin d'être une denrée rare, les artisans de l'île Jésus formaient un groupe proportionnellement plus important que celui d'une région française qui connaît, selon son historien, un « âge d'or » artisanal.

3. L'artisanat, mode de production dominant ? (1801-1851)

L'artisanat est-il toujours le mode de production dominant dans le domaine de la fabrication dans la première moitié du XIX^e siècle? Pour plusieurs auteurs, l'artisanat à cette période aurait connu un processus de prolétarianisation de ses effectifs⁸⁹. Les apprentis auraient été de plus en plus utilisés comme des ouvriers spécialisés. Par ailleurs, Serge Courville soutient que les industries rurales qui se développaient dans la première moitié du XIX^e siècle offraient un débouché à la croissance démographique dans le cadre du développement villageois⁹⁰. Pour d'autres auteurs, notamment Burgess, l'artisanat continue d'être le mode de production dominant jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, du moins en ce qui concerne les métiers du cuir⁹¹.

⁸⁹ Notamment Robert Tremblay, « La formation de la classe ouvrière à Montréal entre 1790 et 1830 », *RHAF*, 33, 1, juin 1979 (1979) et M-A. Bluteau et al., *Les cordonniers artisans du cuir*, Montréal/Ottawa, Boréal/Musée national de l'Homme, 1980

⁹⁰ Serge Courville, *Entre ville et campagne : l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990

⁹¹ Joanne Burgess, *Work, family and community : Montréal leather craftsmen, 1790-1831*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 1986

Quelle était la situation dans l'espace rural qu'est l'île Jésus ? L'artisanat a-t-il cessé d'être le mode de production dominant pour laisser la place à l'industrie ? Cette dernière a-t-elle servi de débouché à la croissance démographique ?

3.1. Le cadre

Pour cette période, l'île Jésus bénéficie de l'éclairage du travail de Paul Labonne⁹². Dans la lignée des études sur le développement villageois au Québec dans la première moitié du XIX^e siècle, cet auteur étudie la structuration de l'espace dans deux aires villageoises de la seigneurie : Saint-Martin et l'Abord-à-Plouffe. Il nous éclaire pour l'île Jésus sur un phénomène majeur de la période, le développement villageois.

3.1.1. Le contexte de croissance villageoise

À l'échelle de la colonie, les villages sont encore peu nombreux en 1760. La carte de Murray en désigne tout de même une vingtaine⁹³. Serge Courville a montré que la poussée significative des villages se situe plus tard, entre 1815 et 1850. En 1815 on comptait une cinquantaine de villages. Ils sont plus de trois cents vers 1850⁹⁴.

Le travail de Courville éclaire sur les déterminants de cette croissance au niveau de la colonie. Selon lui, les industries rurales qu'il associe à la « proto-industrialisation » ont largement contribué à l'essor des noyaux villageois. Pour cet auteur, l'entrée du capitalisme dans les zones rurales a été facilitée par l'action des seigneurs qui s'orientèrent vers l'industrie rurale. Son étude prend en compte un vaste

⁹² Paul Labonne, *Structuration de l'espace et économie villageoise. Deux études de cas : Saint-Martin de l'île Jésus et l'Abord-à-Plouffe (1774-1861)*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1994

⁹³Courville, *op. cit.* p.24, cité dans Labonne, *op. cit.* p.1

⁹⁴Courville, *op. cit.* p.26, cité dans Labonne *op. cit.* p.1

territoire et ne peut tenir compte des déterminants locaux de cette croissance. Le mémoire de Paul Labonne permet cette approche locale. Il nous éclaire sur ce phénomène dans l'île Jésus en étudiant les aires villageoises de Saint-Martin et de l'Abord-à-Plouffe. Ces deux aires villageoises ne sont pas le fait des seigneurs. Les tentatives du Séminaire de Québec ont à cet égard été vouées à l'échec⁹⁵. La présence d'industries rurales n'a pas non plus été déterminante. Le village de Saint-Martin doit son origine au cadre paroissial. L'église « a eu les attributs d'un équipement structurant et agglomérant »⁹⁶. L'aire de l'Abord-à-Plouffe a tiré profit de sa situation géographique qui en fit un lieu de transbordement du bois. Par ailleurs, même s'il n'a pas bénéficié d'une étude aussi approfondie, les recensements et la documentation cartographique montrent l'existence à Saint-Vincent-de-Paul d'un village qui croit autour de l'église. Courville le décrit comme un village où la fonction de service est relativement importante⁹⁷. Ces villages se sont intégrés dans des réseaux d'échanges économiques et sociaux.

3.1.2. La croissance démographique

Nous connaissons la population de l'île Jésus dans la première moitié du XIX^e siècle grâce aux recensements de 1825, 1831, 1842 et 1851. Tous ne sont pas complets. Cela peut tenir aux recenseurs ou à l'état de conservation des documents. Ainsi, en 1842, nous ne possédons pas les données pour la paroisse de Saint-François-de-Sales. Plus grave, en 1851 nous ne possédons pas les chiffres pour la paroisse de Saint-Martin, or il s'agissait dans les années antérieures et peut-être alors de la paroisse la plus peuplée. Les résultats que nous présentons sont donc partiels et à prendre avec précautions.

⁹⁵Labonne, *op. cit.* p.172

⁹⁶Labonne, *op. cit.* p. 173

⁹⁷Courville, *op. cit.* p. 184

Tableau 2.7
Population de l'île Jésus selon les recensements
1825-1851

Recensement	Population totale de l'île	Paroisse de Saint-François-de-Sales	Paroisse de Saint-Vincent-de-Paul	Paroisse de Sainte-Rose	Paroisse de Saint-Martin
1825	6492	1703		2183	2606
1831	7973	788	1934	2229	3022
1842	7181	-	1354	2750	3077
1851	6034	983	2385	2666	-

Note : en 1825, les paroisses de Saint-François-de-Sales et de Saint-Vincent-de-Paul sont comptabilisées ensemble.

Source : Recensements du Canada. Pour l'année 1825, d'après Marcel Paquette, *Histoire de l'île Jésus de 1636 à ville de Laval*, Laval, Editions d'Antan, 1976.

La population connaît une nette croissance. Elle augmente à un rythme soutenu pendant la période. Prenons la paroisse de Saint-Martin : sa population passe de 2606 à 3077 en l'espace d'une vingtaine d'années, soit entre 1825 et 1842. C'est une progression de 18,07%. Entre 1831 et 1851, la population de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul croît de 23,31%, en enregistrant une augmentation de 451 personnes. La paroisse Sainte-Rose enregistre quant à elle une croissance de 22,12% de sa population entre 1825 et 1851. Dans l'île entre 1825 et 1831, c'est une progression de 22,81% soit 1481 nouveaux recensés. On assiste à une nette croissance démographique dans l'ensemble de la seigneurie. Toutes les paroisses sont concernées.

À la croissance prononcée de la population s'ajoute, comme nous l'avons vu, le phénomène de la poussée villageoise. Une partie de la population de la seigneurie se regroupe dans les villages qui deviennent des pôles structurants de l'espace rural. La montée des industries rurales est-elle un des facteurs de la poussée villageoise ?

3.2. Industries et artisanat

3.2.1. Sources et méthodes

Pour étudier les industries et les artisans de cette période, nous avons disposé de deux types de sources. En premier lieu les recensements ; il y en a quatre qui ponctuent la première moitié du XIX^e siècle: ceux de 1825, 1831, 1842 et 1851. Tous ces recensements sont nominatifs. Ils nous ont été très précieux puisque, à l'exception de celui de 1825, ils mentionnent la profession des recensés. Nous avons ainsi pu dresser un tableau de la population active à des moments précis. Le recensement apparaît comme une photographie de la population au travail. Tous ces recensements ne sont pas aussi détaillés. Les recensements de 1831 et 1842 ne mentionnent que les chefs de famille alors que celui de 1851 recense les femmes et enfants et leurs éventuelles fonctions. Les recensements nous renseignent également sur les équipements dont disposent l'île : moulins, boutiques, fabriques, machines sont comptabilisées. Mais là encore, ils sont inégaux : les catégories sont différentes d'un recensement à l'autre ; quant au recensement de 1825, il n'enregistre pas ces équipements.

Nous avons également fait appel aux registres notariés. Comme pour la période précédente, nous avons fait un relevé systématique parmi tous les notaires résidents de l'île, de tous les actes impliquant un artisan. Nous avons pu, au moyen de ces actes, dresser un tableau des artisans présents dans la seigneurie. La seigneurie durant cette période dispose d'un bon réseau de notaires qui nous a permis de cerner les individus engagés dans le secteur de la fabrication. Pour nous en assurer, nous avons confronté les données issues des actes notariés avec celles des recensements. Par le recensement de 1831, nous avons découvert 11 individus pour lesquels nous n'avions pas de données par le biais des actes notariés. Il s'agit d'un maximum. Certains sont des membres de la famille d'un artisan chef de ménage que nous avons identifié grâce aux notaires. D'autres nous semblaient inconnus, mais étaient simplement

nommés autrement au recensement. Ainsi, grâce aux actes notariés nous connaissons Charles Cordier, forgeron dans l'île entre 1826 et 1844. Il apparaît dans le recensement de 1831 sous le nom de Belhumeur, or il s'agit d'un surnom. Le nom complet du forgeron est en effet Charles Cordier dit Belhumeur. Les 11 individus non identifiés représentent 9,56% des artisans recensés. Il est donc possible que nous n'ayons pas connaissance grâce aux actes notariés de tous les artisans de la seigneurie. Mais le problème ne se pose que pour les périodes entre les recensements. Les recensements nous permettent de corriger les chiffres de l'année concernée. En dehors des périodes éclairées par les recensements, si nous nous fions aux chiffres précédents, nous connaissons au moins 90% de la population engagée dans la fabrication.

3.2.2. Les industries

Nous avons cherché à savoir si la poussée des industries rurales associée à la croissance villageoise se vérifiait à l'île Jésus. Les industries sont-elles présentes à l'île Jésus dans la première moitié du XIX^e siècle ?

Les recensements peuvent nous livrer des informations sur les industries de deux façons : en décrivant les équipements socio-économiques de la seigneurie et en recensant le personnel qui y travaille. Les tableaux 2.8, 2.9 et 2.10 présentent les équipements socio-économiques qui apparaissent dans les recensements.

Tableau 2.8
Equipements socio-économiques à l'île Jésus selon le recensement de 1831

Equipements mentionnés	Saint-Martin	Saint-Vincent-de-Paul	Saint-François-de-Sales	Sainte-Rose
Moulin à farine	1	-	1	-
Moulin à scie	2	-	2	-
Moulin à huile	-	-	-	-
Moulin à foulons	1	-	1	-
Moulin à carder	1	-	1	-
Fabrique pour le fer	-	-	-	-
Fonderie	-	-	-	-
Distillerie	2	-	-	-
Autre fabrique	-	-	-	-

Source : ANQM, Recensements du Canada

Tableau 2.9
Equipements socio-économiques à l'île Jésus selon le recensement de 1842

Equipements mentionnés	Saint-Martin	Saint-Vincent-de-Paul	Saint-François-de-Sales	Sainte-Rose
Moulin à farine	1	-	1	-
Moulange dans chaque moulin	2	-	2	-
Moulin à farine d'avoine	-	-	-	-
Moulin à orge	1	-	1	-
Moulin à scie	1	-	1	-
Moulin à huile	-	-	-	-
Moulin à foulon	-	-	-	-
Moulin à carder	2	-	-	-
Moulin à fabrique à papier	-	-	-	-
Nombre de gros marteaux de fonderie	-	-	-	-
Nombre de fabrique de clous	-	-	-	-
Poids des clous fabriqués	-	-	-	-
Distillerie	-	-	-	-
Tannerie	-	-	-	-
Fabrique de potasse	-	-	-	-

Source : ANQM, Recensements du Canada

Tableau 2.10
Équipements socio-économiques à l'île Jésus selon le recensement de 1851

Équipements mentionnés	Saint-François-de-Sales	Saint-Vincent-de-Paul	Sainte-Rose
Boutiques	8	-	3
Boutique de forgeron	-	-	2
Boutique manufacture de voiture	-	-	2
Machine à égrainer le grain	1	2	-
Moulin à farine	1	-	-
Tannerie	-	2	-

Sources : ANQM, Recensements du Canada

Le recensement de 1831 révèle la présence de moulins : deux moulins à farine, quatre scieries, deux moulins à foulons, deux moulins à carder et deux distilleries. Ce sont des équipements caractéristiques d'une communauté rurale : elle possède les équipements nécessaires à la transformation de ses produits agricoles. Elle possède également des scieries pour transformer le bois dont la seigneurie dispose en abondance et enfin des moulins à carder. Certains équipements pourraient témoigner d'une activité capitaliste, mais le recensement ne précise pas le nombre d'employés y travaillant. Le recensement nous révèle aussi ce que la seigneurie ne possède pas : l'île n'abrite pas de moulin à huile, ni de fabrique pour le fer ou de fonderie. Le recenseur ne mentionne pas non plus d'autre fabrique qui ne rentrerait pas dans les catégories précédentes. Le recensement de 1842 offre de l'île Jésus un profil similaire : moulins à farine, moulins à orge, scieries, moulins à carder. Mais l'île ne compte pas de fabrique de papier ni de fabrique de clous, ni de fabrique de potasse, manufactures qui semblent être suffisamment répandues pour qu'une catégorie y soit affectée dans le recensement. Enfin le recensement de 1851 semble être plus précis, puisqu'il recense aussi les boutiques, mais il révèle des équipements moins nombreux. Onze boutiques sont mentionnées sans précision du métier qui y est exercé. On recense aussi deux boutiques de forgeron et deux « boutiques manufactures de voiture ». Dans ce dernier cas, le caractère de manufacture est

précisé. C'est donc vraisemblablement une industrie rurale telle que définie par Courville. Mais on n'en recense que deux, contre 13 boutiques de type artisanal. De plus, elles portent aussi le titre de « boutique ». À côté de ces boutiques, on relève aussi des équipements servant à la transformation de la production agricole : trois machines à égrainer le grain, un moulin à farine. On note aussi la présence d'une tannerie, sans qu'on puisse en connaître l'organisation. Au total, la grande majorité des équipements est caractéristique d'une économie rurale. Quant au mode d'organisation, exception faite des deux entités appelées manufactures, c'est la boutique qui domine. L'industrie semble être relativement marginale. De plus, elle ne commence à affecter l'île Jésus que vers la fin de notre période. La première moitié du XIX^e siècle ne semble pas avoir connu de poussée décisive.

Les recensements nous permettent également d'étudier les individus. Les premières mentions d'ouvriers apparaissent dans le recensement de 1842 : il indique qu'à cette date, huit ouvriers travaillent dans l'île, sans plus de précisions sur leurs fonctions, et un voiturier. Le recensement de 1851 mentionne la présence de trois voituriers, mais plus aucun ouvrier. Si on ramène ces effectifs aux autres professions de l'île, cette catégorie est très marginale. De ces recensements semble donc se dégager la rareté des industries rurales à l'île Jésus.

Enfin, les actes notariés nous révèlent également la présence dans l'île d'une industrie de voitures à partir des années 1840. Mais cette industrie ne concerne que quatre individus.

À l'île Jésus, il semble donc que la boutique reste la forme dominante du cadre de travail. Les actes notariés comme les recensements témoignent que l'industrie est marginale. Il semble que sur notre terrain d'enquête, celle-ci n'ait pas connu de poussée décisive dans la première moitié du XIX^e siècle. Elle apparaît, timidement, à la fin de cette période. C'est donc l'artisan qui domine toujours le secteur de la fabrication. La boutique de l'artisan a peut-être eu tendance à prendre la forme de l'industrie ? Nous y reviendrons en parlant des conditions de travail au chapitre suivant. Il reste que, dans l'espace que nous étudions, l'industrie est restée marginale.

Elle n'a donc pu servir d'exutoire à la croissance démographique de la période. On peut toutefois se demander si l'artisanat a joué ce rôle ?

3.2.3. L'artisanat

La première moitié du XIX^e siècle est sans conteste une période de forte croissance pour l'artisanat en termes absolus. Entre 1751 et 1800, on avait recensé 185 nouveaux artisans. Entre 1801 et 1851 les actes notariés et les recensements nous indiquent la présence de 509 nouveaux individus. Nous présentons dans le tableau 2.11 la répartition décennale de cette population engagée dans la fabrication.

Tableau 2.11
Nombre d'artisans à l'île Jésus entre 1801 et 1851

Décennie	Nouveaux artisans	Nombre d'artisans attestés	Evolution par rapport à la période précédente %
1801-1810	36	80	-5,88
1811-1820	107	136	70
1821-1830	109	160	17,65
1831-1840	115	156	-2,5
1841-1851	142	177	13,46

Sources : actes notariés et recensements

La croissance durant la période est substantielle. Entre les décennies 1800 et 1840, le nombre d'artisans attesté est multiplié par 2,21. Entre la décennie 1800 et la décennie 1810, c'est une croissance de 70%. Mis à part la décennie 1830 qui enregistre un très léger recul, toute la période est touchée par la croissance absolue du nombre d'artisans. Il ne faut pas toutefois confondre cette croissance absolue avec la croissance relative du tissu artisanal.

Les recensements nous permettent une approche en termes relatifs. Mais tous ne nous livrent pas les mêmes informations de la même façon. Les recensements de

1831 et 1842 indiquent les professions des chefs de ménage. Le recensement de 1851 indique la profession de tous les individus. Il nous permet donc de connaître le travail déclaré de toute la population, aussi bien masculine que féminine. Nous avons constaté que le travail féminin, tel que déclaré dans ce recensement, était marginal. Ainsi en 1851 dans la paroisse de Saint-François-de-Sales, seules deux femmes déclarent exercer une profession : elles sont institutrices. On constate la même situation à Saint-Vincent-de-Paul : seules deux femmes déclarent travailler comme institutrices. Les autres ne revendiquent pas de profession. Nous n'avons donc retenu que les professions des individus masculins. Nous avons comptabilisé les professions déclarées de tous les individus masculins de 15 ans et plus. Nous avons choisi cet âge limite, en estimant qu'à partir de celui-ci, l'individu était capable de remplir les tâches d'un artisan. Ce mode de calcul est imparfait, mais compte tenu des catégories du recensement, cette solution offrait le calcul le plus comparable à celui des chefs de ménage des recensements précédents. Comme nous l'avons déjà indiqué, les recensements ne sont pas tous complets. Si nous avons mis ces chiffres en relation, il faut tenir compte de ces limites qui rendent la comparaison plus délicate.

Tableau 2.12

Nombre absolu et proportion de chefs de ménage artisans à l'île Jésus en 1831 et 1842 et d'artisans adultes en 1851, d'après les recensements.

Recensements	Artisans	Total de l'île	% des artisans
1831	113	1320	8,6
1842	156	1306	11,9
1851	145	1557	9,3

Note : Pour 1851, le total de l'île comprend tous les adultes masculins de plus de 15 ans.

Sources : ANQM, Recensements du Canada

En 1831, la proportion des artisans chefs de ménage dans la population des chefs de ménage était, selon le recensement, de 8,6%. Onze ans plus tard, le

recensement révèle une proportion cette fois de 11,9%. Le recensement de 1851 semble traduire une baisse, mais il ne tient pas compte de la paroisse de Saint-Martin. Or, celle-ci était, selon les recensements précédents, la plus peuplée de l'île et son village concentrait une part importante de la population artisanale. De plus, nous avons dû faire nos calculs sur la population masculine de 15 ans et plus, or il y a moins de professions déclarées chez les célibataires que chez les chefs de famille. Aussi, le chiffre de 9,3% sous-estime probablement la part des artisans dans la population. Bien que, comme on l'a vu, les artisans aient enregistré une croissance spectaculaire en termes absolus, ce n'est plus vrai en termes relatifs. Alors que, dans la première moitié du XVIII^e siècle, on avait enregistré 19,23% en 1730, puis 14,58 % en 1749 et 18,42% en 1765, des chefs de ménage qui se consacraient à l'artisanat, dans la première moitié du XIX^e siècle, ces chiffres ont baissé : en 1831 c'est moins de 9% des chefs de ménage qui s'y consacrent. En 1842 et en 1851, le chiffre remonte, mais il reste encore inférieur aux chiffres connus au XVIII^e siècle. L'artisanat offre donc une issue à un plus grand nombre d'individus, mais proportionnellement, moins de personnes pourront tenter cette chance qu'au siècle précédent. L'artisanat ne semble donc pas offrir un exutoire à la croissance démographique.

Pourquoi cette baisse ? Est-ce qu'un groupe proportionnellement moins nombreux d'artisans a été en mesure de répondre à la demande d'une population rurale en croissance ? On peut se demander si cette baisse de la part des artisans dans la population n'est pas à chercher dans le fait que les artisans travaillent différemment. Se consacrent-ils davantage à leur métier ? Nous y reviendrons dans le chapitre consacré à leur travail.

3.2.4. Les professions dans la première moitié du XIX^e siècle.

Nous connaissons l'éventail des métiers de deux façons différentes. Les recensements nous offrent une photographie du tissu professionnel à une date précise.

Nous savons quels métiers étaient pratiqués à ces dates. Les actes notariés nous permettent de connaître l'ensemble de la palette des métiers artisanaux et industriels exercés pendant la période. Nous présentons ci-dessous les résultats tirés des trois recensements ainsi que des registres notariés.

Tableau 2.13
Répartition des chefs de ménage de l'île Jésus selon la profession déclarée au recensement de 1831

Professions	n.a.	% du total	% des artisans
Cultivateur	821	62,2	
Journalier	286	21,7	
Fermier	5	0,38	
Notaire	2	0,15	
Huissier	2	0,15	
Médecin	1	0,08	
Arpenteur	1	0,08	
Prêtre et curé	2	0,15	
Instituteur	5	0,38	
Marchand	8	0,61	
rentier(e)	27	2,05	
Aubergiste	10	0,76	
Traversier	4	0,3	
Charretier	1	0,08	
Ramancheur	1	0,08	
Polcolteur	1	0,08	
Bedeau	2	0,15	
Indéterminé	28	2,12	
Total non-artisans	1207	91	
Menuisier	41	3,11	36,3
Charpentier	3	0,23	2,65
Tonnelier	5	0,38	4,42
Charron	3	0,23	2,65
Forgeron	16	1,21	14,2
Ferblantier	1	0,08	0,88
Cordonnier	6	0,45	5,31
Tanneur	6	0,45	5,31
Sellier	3	0,23	2,65
Boulangier	1	0,08	0,88
Boucher	1	0,08	0,88
Meunier	3	0,23	2,65
Maçon	17	1,29	15
Sculpteur	4	0,3	3,54
Tisserand	3	0,23	2,65
Total fabrication	113	8,6	100
Total	1320	100	

Source : ANQM, Recensements du Canada

Tableau 2.14
Répartition des chefs de ménage de l'île Jésus selon la profession déclarée au recensement de 1842

Professions	n.a.	%	% des artisans
Cultivateur	649	49,7	
Journalier	301	23	
Fermier	5	0,38	
Jardinier	2	0,15	
Notaire	3	0,23	
Gentilhomme	1	0,08	
Médecin	1	0,08	
Sage femme	1	0,08	
Bourgeoise	1	0,08	
Soignieuse de tisanne	1	0,08	
instituteur(rice)	6	0,46	
prêtre et curé	3	0,23	
Marchand	8	0,61	
Commerçant	2	0,15	
rentier(e)	81	6,2	
Aubergiste	11	0,84	
Indéterminé	33	2,53	
Servante	1	0,08	
Mendiant(e)	9	0,69	
Commis	1	0,08	
Indépendant	1	0,08	
Voyageur	24	1,84	
Traversier	1	0,08	
Charretier	2	0,15	
Bedeau	2	0,15	
Total non-artisans	1150	88,1	
Menuisier	44	3,37	28,2
Charpentier	16	1,23	10,3
Tonnelier	6	0,46	3,85
Charron	1	0,08	0,64
Scieur	5	0,38	3,21
Meublier	1	0,08	0,64
Forgeron	21	1,61	13,5
Ferblantier	1	0,08	0,64
Tisserand (ne)	4	0,31	2,56
Tailleur	2	0,15	1,28
Couturière	3	0,23	1,92
Fileuse	1	0,08	0,64
Cordonnier	13	1	8,33
Tanneur	2	0,15	1,28
Sellier	2	0,15	1,28
Boulangier	2	0,15	1,28
Meunier	2	0,15	1,28
Maçon	16	1,23	10,3
Sculpteur	3	0,23	1,92
Sabotier	1	0,08	0,64
Voiturier	1	0,08	0,64
Savetier	1	0,08	0,64
Ouvrier	8	0,61	5,13
Total fabrication	156	11,9	100
Total	1306	100	

Note : les chiffres ne comprennent pas la paroisse de Saint-François-de-Sales
Source : ANQM, Recensements du Canada

Tableau 2.15
Répartition des individus masculins de plus de 15 ans à l'île Jésus selon la profession
déclarée au recensement de 1851

Professions	n.a.	%	% du nombre d'artisans
Cultivateur	535	34,4	
Journalier	722	46,4	
Fermier	6	0,39	
Notaire	5	0,32	
Huissier	1	0,06	
Bourgeois	8	0,51	
Médecin	4	0,26	
Avocat	1	0,06	
Instituteur	4	0,26	
Arpenteur	1	0,06	
Prêtre et curé	4	0,26	
Marchand	13	0,83	
Commerçant	1	0,06	
Rentier	49	3,15	
Aubergiste	2	0,13	
Servant	1	0,06	
Commis	1	0,06	
Voyageur	4	0,26	
Charretier	4	0,26	
Polcolteur	21	1,35	
Bedeau	3	0,19	
Indéterminé	22	1,41	
Total non-artisans	1412	91	
Charron	2	0,13	1,38
Menuisier	63	4,05	43,4
Charpentier	1	0,06	0,69
Tonnellier	3	0,19	2,07
Forgeron	22	1,41	15,2
Cordonnier	21	1,35	14,5
Tanneur	4	0,26	2,76
Sellier	1	0,06	0,69
Boulangier	4	0,26	2,76
Boucher	3	0,19	2,07
Meunier	1	0,06	0,69
Maçon	12	0,77	8,28
Cardeur	1	0,06	0,69
Sculpteur	1	0,06	0,69
Peintre	3	0,19	2,07
Voiturier	3	0,19	2,07
Total fabrication	145	9,3	100
Total	1557	100	

Note : les chiffres ne comprennent pas la paroisse de paroisse de Saint-Martin
Source : ANQM, Recensements du Canada

Tableau 2.16
Répartition des artisans chefs de ménage ou des artisans masculins de plus de 15 ans
de l'île Jésus selon la profession déclarée au recensement ou dans les actes notariés
1801-1851

	1831	1842	1851	actes notariés
Métier	%	%	%	%
Menuisier	36,3	28,2	43	30,1
Charpentier	2,65	10,3	0,7	8,2
Tonnelier	4,42	3,85	2,1	2,91
Charron	2,65	0,64	1,4	2,73
Scieur	0	3,21	0	0,55
Faiseur de chaises	0	0	0	1,28
Meublier	0	0,64	0	0
Maçon	15	10,3	8,3	10,4
Sculpteur	3,54	1,92	0,7	2,73
Couvreur en bardeaux	0	0	0	0,18
Forgeron	14,2	13,5	15	13,1
Ferblantier	0,88	0,64	0	1,28
Tanneur	5,31	1,28	2,8	6,92
Cordonnier	5,31	8,33	14	8,2
Sellier	2,65	1,28	0,7	1,09
Farinier et meunier	2,65	1,28	0,7	1,46
Boulangier	0,88	1,28	2,8	3,1
Boucher	0,88	0	2,1	1,82
Tisserand	2,65	2,56	0	1,82
Cardeur	0	0	0,7	0,73
Tailleur d'habits	0	1,28	0	0,36
Couturier	0	1,92	0	0,18
Fileuse	0	0,64	0	0
Sabotier	0	0,64	0	0
Potier	0	0	0	0,18
Emmoulangeur	0	0	0	0,18
Voiturier	0	0,64	2,1	0,55
Savetier	0	0,64	0	0
Ouvrier	0	5,13	0	0
Peintre	0	0	2,1	0
Total	100	100	100	100

Source : ANQM, actes notariés et Recensements du Canada

De ce portrait professionnel de la population de l'île Jésus, ressortent plusieurs éléments. Le monde rural offre une plus grande diversité de métiers dans cette première moitié du XIX^e siècle qu'au XVIII^e siècle. On est bien loin d'une campagne monolithe, où seuls les cultivateurs se partageraient l'espace et le travail. Les travailleurs de la terre représentent bien sûr le premier groupe professionnel, mais ils ne forment pas l'ensemble de la population. En 1831, cultivateurs et journaliers représentaient presque 84% des chefs de ménage, en 1842, 72,7%. En 1851, 80% des individus adultes masculins se consacraient à cette activité. C'est une grosse majorité, mais un travailleur sur cinq pratique néanmoins un autre métier au sein desquels les artisans sont les premiers représentants. Ce tableau confirme le fait que loin d'être marginaux, les artisans sont bien le deuxième groupe professionnel à la campagne.

Les artisans occupent un champ de métiers diversifié. Le recensement de 1831 révèle 15 métiers artisanaux différents, celui de 1842, 23 et celui de 1851, 16. Quant aux actes notariés, ils nous permettent d'identifier 24 métiers différents dans l'île Jésus entre 1800 et 1851. Les métiers du bois dominent largement, comme l'illustre le tableau 2.16. Que ce soit dans les recensements ou dans les actes notariés, les menuisiers occupent toujours la première place en termes d'effectifs. Dans l'ensemble de nos relevés, ils représentent toujours au moins 28,2% du total des artisans et jusqu'à 43% dans le recensement de 1851. C'est aussi dans les métiers du bois que les professions se déclinent le plus : tonnelier, scieur, faiseur de chaise ou meublier. On remarque qu'une spécialité locale apparaît : la sculpture qui fait école. Inexistante au siècle précédent, la sculpture à l'île Jésus acquiert une certaine notoriété notamment par « l'école Quévillon »⁹⁸. Plusieurs sculpteurs comme Louis Quévillon, Paul Rollin ou Joseph Pépin pratiquent dans l'île et forment un grand nombre d'élèves.

⁹⁸ Voir article « Quévillon », Brown, George W. et Marcel Trudel (dir.) *Dictionnaire Biographique du Canada*, Presses de l'Université Laval Sainte-Foy, 1966-

Viennent ensuite, en ordre d'importance, les métiers du fer. On a vu que ces métiers étaient présents depuis les premières décennies du XVIII^e siècle, leur présence ne se dément pas ensuite. La part des forgerons dans l'ensemble des artisans varie entre 13,1% sur l'ensemble de la période et jusqu'à 15% des adultes dans le recensement de 1851.

Les métiers de la construction occupent la place suivante. Les maçons représentent 10,4% des artisans sur l'ensemble de la période selon les actes notariés et jusqu'à 15% des chefs de famille dans le recensement de 1831.

Viennent ensuite les métiers du cuir. Le cordonnier et le tanneur en forment l'essentiel. Selon les actes notariés, 8,2% des artisans se consacrent à la cordonnerie sur l'ensemble de la période. Les chiffres sont variables dans les recensements. Dans le recensement de 1831, 5,31% des chefs de ménage artisans se déclarent cordonniers, contre 14% dans celui de 1851. On observe des écarts similaires chez les tanneurs. Ils sont 6,92% sur l'ensemble de la période, mais seulement 5,31% de chefs de ménage artisans au recensement de 1831 et 1,28% à celui de 1842.

Les métiers de l'alimentation et du textile ont un contingent plus restreint, mais non négligeable. Dans le textile, on rencontre toujours le tisserand, dont les effectifs varient de 1,82% sur l'ensemble de la période à 2,65% des chefs de ménage artisans au recensement de 1831. Des spécialités se font jour aussi : cardeur, couturier, fileur.

On note également l'apparition de nouveaux métiers qui n'appartiennent pas à ces familles : les voituriers dont nous avons parlé ou encore un potier et un emmouleur.

Par rapport à la période précédente, ce tableau professionnel révèle des éléments de continuité, mais aussi des évolutions. Continuité d'abord dans les familles de métiers représentées. Le tableau est sans surprise par rapport à la période précédente. Il n'y a pas de disparition de pan du secteur ou un brusque développement d'un segment particulier. Les mêmes familles de métier dominant : le travail du bois et celui du fer occupent les contingents artisanaux les plus importants. Une fois encore, ils reflètent le caractère agricole de l'économie de la seigneurie de l'île Jésus. On ne

peut pas parler d'éléments de rupture, mais quelques évolutions se dessinent néanmoins. Dans plusieurs domaines, apparaissent ou se développent des spécialités. On peut interpréter le développement de ces spécialisations comme à la fois le développement de la demande d'une population plus nombreuse, économiquement plus aisée et qui sollicite des besoins nouveaux. C'est aussi le signe de la maturité du secteur qui est capable de répondre à cette demande.

3.2.5. L'évolution spatiale

Les recensements témoignent de la croissance du tissu artisanal. Mais cette croissance n'est pas uniforme dans toute l'île Jésus. La première moitié du XIX^e siècle est pour l'artisanat le moment d'une nouvelle organisation spatiale. La population de la seigneurie ne dispose pas à portée de main des mêmes services selon qu'elle réside dans le village ou dans les côtes. Là encore c'est le recensement, quand il est assez précis, qui nous permet de voir cette nouvelle organisation spatiale.

Tableau 2.17
Répartition entre village et côtes des chefs de ménage de l'île Jésus d'après le recensement de 1831

	Nombre total d'habitants		Artisans	
	n.a.	%	n.a.	%
Village	167	13,9	60	54,5
Côte	1032	86,1	50	45,5
Total	1199	100	110	100

Note : les chiffres ne comprennent pas la paroisse de Saint-François-de-Sales

Sources : ANQM, Recensements du Canada

Tableau 2.18
Répartition entre village et côtes des chefs de ménage d'après le recensement de 1842
dans les paroisses de Saint-Vincent-de-Paul et de Sainte-Rose

	Nombre total d'habitants		Artisans	
Village	129	20,5	44	47,3
Côte	501	79,5	49	52,7
Total	630	100	93	100

Sources : ANQM, Recensements du Canada

Le recensement de 1851 ne nous permet pas de différencier la répartition entre village et campagne des artisans. Le recenseur n'a pas fait la distinction au sein des paroisses. Mais ceux de 1831 et 1842 le permettent. Dans le cas du recensement de 1831, nous avons pu faire la distinction entre village et côte pour toute l'île à l'exception de la paroisse de Saint-François-de-Sales. Dans le recensement de 1842, nous n'avons pu faire ce travail qu'avec les paroisses de Saint-Vincent-de-Paul et de Sainte-Rose, faute de précision pour les paroisses de Saint-Martin et de Saint-François-de-Sales.

Les villages et les côtes ne sont pas également peuplés. Les côtes concentrent davantage de population. Le recensement de 1831 témoigne ainsi que plus de 86% des chefs de ménage vivent dans les côtes. En 1842, dans les paroisses de Saint-Vincent-de-Paul et de Sainte-Rose, 79,5% des chefs de ménage vivent dans les côtes. Cependant pour les artisans cette répartition s'inverse. En 1831, les villages qui ne regroupent que 13,9% du total des populations recensées, comptent parmi eux 54,5% des chefs de ménage artisans. Les côtes de l'île à la même date n'abritent que 45,5% des chefs de ménage artisans alors que s'y concentrent 86,1% de la population. Le même phénomène est observable dans les paroisses de Saint-Vincent-de-Paul et Sainte-Rose en 1842. Sur le total, les villages comptent 47,3% des chefs de ménage artisans recensés. Les côtes en revanche ne comptent que sur 52,7% des chefs de ménage artisans. Dans la première moitié du XIX^e siècle, les artisans ont donc tendance à se concentrer dans les villages qui semblent devenir progressivement des

noyaux de service. Cela se traduit par une nouvelle géographie de l'offre de travail. La population de la seigneurie dispose de plus ou moins de services de gens de métiers selon le lieu de résidence.

On peut se demander si cette tendance des artisans à se concentrer dans le village n'est pas aussi le signe d'un changement dans leur façon de travailler. Vivre dans les côtes, où l'activité agricole domine signifie peut-être que l'artisan ne se consacre pas uniquement à son métier, mais exerce aussi une activité agricole. Vivre au village pourrait au contraire signifier pour l'artisan un exercice plus exclusif de son métier artisanal. Il ne s'agit que d'une hypothèse et toutes les nuances sont possibles. Nous reviendrons sur ce point dans le troisième chapitre.

Conclusion

La campagne de l'île Jésus que nous avons tenté d'approcher au travers des gens de métier n'est pas un espace professionnel monolithe. L'activité agricole est bien sûr largement dominante. Mais dominante ne signifie pas exclusive. Nous avons tenté de montrer que, tout au long de la période étudiée, une pléiade d'autres métiers était bien représentée. Les artisans apparaissent comme des acteurs incontournables de l'espace rural étudié : à l'île Jésus, les artisans, loin d'être marginaux, forment le deuxième groupe professionnel après les travailleurs de la terre. Au XVIII^e siècle dans l'espace rural que nous avons étudié, le secteur artisanal ne semble pas souffrir d'une quelconque pénurie. Nous avons vu qu'une comparaison avec le Dauphiné à la même période avantageait l'île Jésus en termes de proportion d'artisans parmi les chefs de ménage. C'est donc tout le contraire de la rareté que montrent les chiffres de l'artisanat à l'île Jésus au XVIII^e siècle. Dans la première moitié du XIX^e siècle, nous avons pu mesurer l'importance du secteur grâce aux recensements : dans l'ensemble, l'île Jésus enregistre une baisse de l'importance relative des artisans dans la population par rapport aux chiffres du siècle précédent. Comme nous l'avons vu, cette diminution n'est pas due au développement des industries rurales qui restent

marginales dans l'économie de la seigneurie. Il semblerait plutôt qu'elle ait ses causes ailleurs : soit un seuil, un équilibre auquel serait parvenu la population entre l'offre de services artisanaux et la demande ; soit une façon différente de travailler des artisans.

La communauté rurale depuis sa naissance a pu compter sur un tissu artisanal capable de répondre aux besoins essentiels de la population. Les habitants n'ont jamais manqué de métiers de base à la campagne et ont pu progressivement bénéficier des services d'artisans spécialisés. Cette offre constante de services traduit le dynamisme du secteur.

L'industrie rurale n'a pas marqué profondément l'île Jésus avant 1851. À partir de nos sources et dans le cadre local de la seigneurie, on peut constater que l'industrie rurale est restée marginale. Si on ne peut mesurer avec précision le nombre d'individus impliqués, les équipements industriels de l'île témoignent d'une très faible présence de ce secteur. L'artisanat n'a pas davantage pu servir d'exutoire à la croissance démographique. Nous avons vu que la proportion d'artisans avait au contraire baissé dans la population. L'artisanat a pu servir de débouché pour certains, mais de façon moindre qu'avant. Le phénomène nouveau réside dans la nouvelle organisation spatiale du secteur. Les artisans de la seigneurie ont eu tendance à se concentrer dans les noyaux villageois dans la première moitié du XIX^e siècle, dessinant ainsi une nouvelle géographie du travail et pour les artisans, peut-être une nouvelle façon de travailler en se consacrant à une activité unique.

CHAPITRE III

LA FORMATION

Jusqu'ici, nous n'avons abordé les gens de métier de l'île Jésus que d'une manière exclusivement quantitative. Nous avons cherché à dresser un portrait du monde artisanal et « industriel » dans la seigneurie des premiers jours de celle-ci, jusqu'aux premiers feux de la révolution industrielle. Ici, nous chercherons à pousser la porte de la boutique de l'artisan. Dans les deux prochains chapitres, nous tenterons de suivre les gens de métier de l'île Jésus dans leur parcours professionnel. Chaque artisan a bien sûr suivi un parcours différent, mais nous tenterons de dégager les éléments communs. Ce parcours commence pour tous par une formation au métier, c'est l'objet du présent chapitre. Dans le chapitre suivant, nous suivrons l'artisan dans l'exercice de sa profession.

Avec cette étude de la condition des gens de métier à l'île Jésus, nous tenterons de répondre à plusieurs questions. La condition artisanale s'est-elle détériorée au cours de la période ? Pour certains historiens du Québec, nous l'avons vu, la condition artisanale se dégrade au cours de la période. Les artisans et à plus forte raison les apprentis, sont de plus en plus intégrés dans un système manufacturier qui tend à les prolétarianiser. Pour d'autres, le secteur artisanal fait preuve à la fois de vitalité et de pérennité pendant longtemps au XIX^e siècle⁹⁹. Tout en examinant la situation à l'île Jésus en fonction de ces deux interprétations, nous essayerons aussi de voir si la condition artisanale à l'île Jésus présente des traits originaux. Nous tâcherons également d'en dégager les évolutions en tentant de cerner les éléments de rupture et ceux de continuité.

⁹⁹ Voir Chapitre I 1. Historiographie

Pour tous les artisans, le métier commence par une formation. Cette formation peut varier selon les individus.

1. Sources et méthodes

Pour approcher la formation des artisans à l'île Jésus entre 1681 et 1851, nous avons travaillé dans plusieurs directions. Nous avons d'abord cherché à mesurer l'importance des individus qui avaient été formés dans la métropole grâce aux actes notariés et aux actes d'état civil. Nous avons ensuite utilisé les contrats d'engagement ou d'apprentissage. Il s'agit d'un contrat passé devant notaire qui lie le maître et l'aspirant artisan. La forme en est stéréotypée, mais le document est riche de renseignements puisqu'il évoque les caractéristiques de l'apprenti au moment du contrat (âge, profession du père, origine géographique...), il mentionne les conditions de travail futures ainsi que les obligations réciproques des parties. Nous n'avons pas utilisé les mêmes méthodes de recherche pour l'ensemble de la période. Jusqu'en 1779, nous avons disposé de la banque de données *Parchemin*. Grâce à celle-ci, nous avons pu identifier tous les contrats d'apprentissage contractés dans l'île ainsi que tous les contrats relatifs à des artisans ayant travaillé dans l'île. Pour la période suivante, de 1780 à 1851, nous avons retenu tous les contrats d'apprentissage présents dans les registres notariés des notaires ayant exercé dans l'île Jésus. Pour l'ensemble de notre période, nous avons découvert un total de 93 contrats : 17 pour la période couverte par *Parchemin*, 76 pour la suivante. Ces contrats concernent l'ensemble des métiers. Nous avons, à partir de ces documents, tenté de dresser un portrait de la formation dans l'île.

Cependant, les contrats d'apprentissage sont loin d'être suffisants pour approcher la réalité de la formation. Les quelques 93 contrats sont bien minces en regard des 752 artisans identifiés pour la même période. L'écart s'explique en premier lieu par le fait qu'une partie des artisans ont été formés en France. Pour eux, c'est dans la métropole qu'il faut chercher les modalités de leur formation. Mais il ne

s'agit là que d'un groupe numériquement restreint rencontré avant la conquête. Ensuite et surtout, nombre d'apprentissages ne donnent lieu à aucun contrat. Pour beaucoup d'artisans en effet c'est dans le cadre familial que se transmettaient les gestes du métier¹⁰⁰. Les fils d'artisans, lorsqu'ils en avaient l'âge, allaient apprendre à travailler à la boutique familiale. En même temps qu'ils fournissaient du travail, ils s'assuraient une formation. Il ne s'agissait pas toujours de la boutique paternelle. Un apprenti pouvait aller travailler chez son oncle, son frère, etc. En famille, les parties se connaissent, les modalités de la formation se règlent sans qu'il y ait recours au notaire.

2. Les immigrants formés en France

Les gens de métiers constituent la part la plus importante de l'immigration au XVII^e siècle¹⁰¹. Soucieuse de répondre aux besoins d'une colonie naissante, où tout était à construire, la métropole s'en est en principe préoccupée. Au moment de fonder la compagnie des Cent-Associés, qui avait pour but affiché le développement de la Nouvelle-France, Richelieu ne manqua pas de traiter la question artisanale. La charte des Cent-Associés stipulait que quiconque aurait pratiqué son métier dans la colonie durant six années serait réputé maître à son retour en France et pourrait y tenir boutique. Au moment où en France la maîtrise se ferme et devient quasi inaccessible, la porte est ouverte à ceux qui sont prêts à migrer. Les mesures d'encouragement ne s'arrêtent pas là. Les navires qui appareillent pour la Nouvelle-France sont tenus d'embarquer trois engagés pour 60 tonneaux, mais les gens de métier comptent pour deux. Les résultats ne furent pas à la hauteur des attentes, les fraudes se multiplièrent

¹⁰⁰ Sur cette question Jean-Pierre Hardy et David-Thierry Ruddel, *Les apprentis artisans à Québec 1660-1815*, Montréal, PUQ, 1977, p. 8 et Réal Brisson, *La charpenterie navale à Québec sous le régime français*, Québec, IQRC, 1983

¹⁰¹ Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle France: histoire et institutions*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1968, p.147

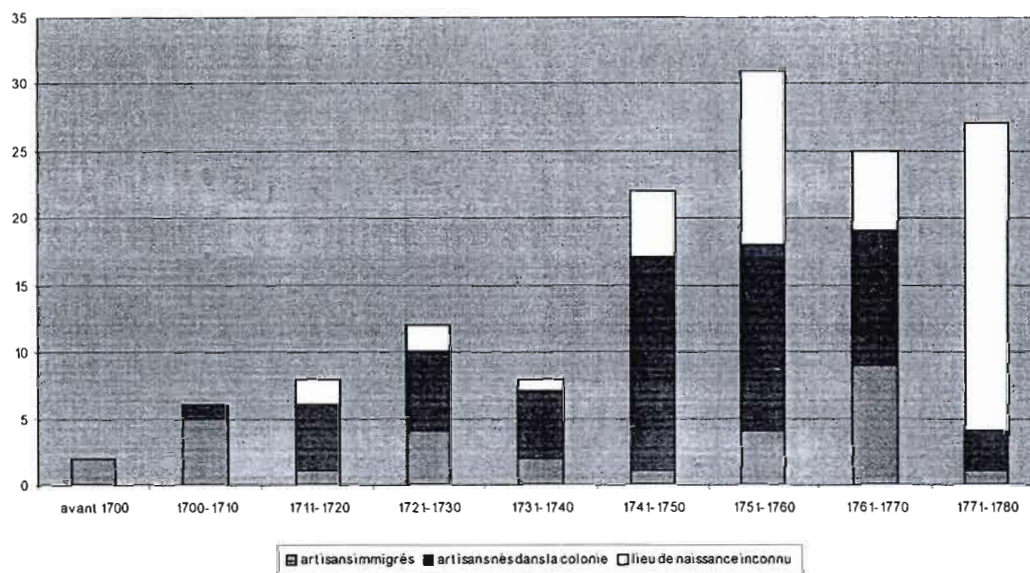
et la Nouvelle-France n'attira pas autant de migrants que l'aurait souhaité le pouvoir. Un certain nombre de gens de métiers sont toutefois venus dans la colonie.

L'île Jésus en est témoin : nombre de ses premières recrues artisanales viennent de France ou d'Europe. Les actes d'état civil couplés aux actes notariés permettent de connaître ceux qui avant 1781 au sein de notre cohorte étaient immigrants¹⁰². Sur les 141 artisans qui ont exercé dans l'île avant cette date, nous avons pu établir le lieu de naissance de 89 d'entre eux. Sur ces cas identifiés, nous avons rencontré 29 immigrants soit 32,6% des cas connus. Sur cette même période, la part des immigrants dans l'ensemble des nouveaux venus dans l'île n'est que de 12%¹⁰³. Sur les cas d'artisans de l'île dont nous connaissons le lieu de naissance, il y a donc surreprésentation des immigrants.

¹⁰² Nous avons grâce au *PRDH* établi les fiches de familles de chacun de nos artisans. Outre les renseignements d'état civil (baptême, mariage, sépulture), le *PRDH* indique quand l'individu est immigrant.

¹⁰³ Sylvie Dépatie, *L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIIIe siècle*. Thèse de doctorat, Université Mc Gill, 1988, p.53

Graphique 3.1
Proportion des immigrants dans les nouveaux artisans
1681-1780



Sources : actes notariés et d'état civil

Les tout premiers artisans de l'île Jésus viennent avant tout de France. Il ne s'agit pas d'une immigration spécifique, ils immigrent en même temps que le reste de la population. L'apport d'artisans venus de France est ininterrompu pendant la période et deux périodes sont davantage marquées (graphique 3.1). Tout d'abord, les premiers temps de la seigneurie. Des immigrants viennent dans l'île former la génération fondatrice. Ils apportent l'impulsion nécessaire au démarrage. Par la suite, ils sont relativement moins nombreux et les nouvelles recrues de l'artisanat sont davantage nées en Nouvelle-France (graphique 3.1). Un deuxième moment fort se dessine à la fin des années 1750 et au début des années 1760, à la fin de la Guerre de Sept ans. La Guerre de Sept Ans, on l'a vu, a eu un impact direct sur le groupe artisanal.

Pour eux, c'est en France que s'est effectué l'apprentissage. L'arrivée dans la colonie a donné lieu à un deuxième apprentissage. Jean Hamelin souligne que : « Voici des émigrants qui partent coloniser un pays différent du leur, force leur sera de s'adapter et d'adapter leur manière de vivre et de travailler à des conditions géographiques différentes. Ils devront s'adapter à des caractéristiques nouvelles.»¹⁰⁴.

3. La condition d'apprenti d'après les contrats d'apprentissage

Les contrats d'apprentissage sont riches d'informations. Mais ils sont néanmoins insuffisants pour approcher l'ensemble des artisans, puisque une fois exclus les immigrants, les 723 artisans ne sont éclairés que par 93 contrats. Il faut donc prendre les résultats à leur mesure.

3.1. Le milieu des apprentis

De quel milieu proviennent les apprentis ? Les contrats d'apprentissage nous renseignent la plupart du temps sur la profession du père de l'apprenti. Cependant, dans 25 cas soit 27% de l'ensemble, le renseignement est absent. Dans neuf cas, on trouve les apprentis orphelins de père, mais cela n'est pas révélateur considérant l'espérance de vie de la période. Tous les milieux sociaux apparaissent dans les contrats d'apprentissage : on trouve des habitants, des cultivateurs, des journaliers, des artisans, un instituteur, un voyageur, un aubergiste, etc. Bref un éventail professionnel de la population de la seigneurie en miniature. Lorsque le métier est connu, les professions agricoles représentent 67,6% des cas. Les artisans quant à eux représentent 16,3% des cas. Il y a donc, selon la période, adéquation ou légère surreprésentation des artisans chez les pères d'apprenti, puisque nous avons vu qu'ils représentaient dans l'île entre 14,5 et 19,2% des chefs de ménage au XVIII^e siècle et

¹⁰⁴Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France*, Québec, Cahiers de l'Institut d'Histoire, PUL, 1970, p.75

entre 8,6 et 11,9% des chefs de ménage au XIX^e siècle. Une surreprésentation est d'autant plus probable que plusieurs fils ou neveux d'artisans font leur apprentissage sans avoir signé de contrat. Pour la ville de Québec, étudiée par Hardy et Ruddel, pendant la période 1790-1815, les auteurs constatent également une surreprésentation des artisans parmi les pères des apprentis¹⁰⁵. Mais dans leur cas, cet avantage marqué pour les artisans tient certainement aussi à la structure professionnelle de la ville. Dans la ville de Québec, les cultivateurs sont proportionnellement moins nombreux que dans l'espace rural qu'est l'île Jésus.

¹⁰⁵ Jean-Pierre Hardy et David-Thierry Ruddel, *Les apprentis artisans à Québec 1660-1815*, Montréal, PUQ, 1977, p.150

Tableau 3.1
Répartition des pères ou tuteurs de l'apprenti selon les professions
dans 93 contrats d'apprentissage
1704-1851

Professions	Parent		
	n.a.	%	% des cas connus
Habitant cultivateur, agriculteur	32	34,4	47,1
Fermier	3	3,2	4,4
Journalier	11	12	16,1
Total professions agricoles	46		67,6
Charpentier	2	2,2	2,9
Menuisier	5	5,4	7,4
Forgeron	1	1,1	1,5
Cordonnier	1	1,1	1,5
Maçon	1	1,1	1,5
Boulangier	1	1,1	1,5
Total artisans	11		16,3
Instituteur	1	1,1	1,5
Voyageur	1	1,1	1,5
Aubergiste	3	3,2	4,4
Bedeau	2	2,2	2,9
Traversier	1	1,1	1,5
Bourgeois	2	2,2	2,9
Notaire	1	1,1	1,5
Indéterminé	25	27	-
Total	93	100	100

Sources : ANQM, 93 contrats d'apprentissage

Probable surreprésentation donc, mais il semble qu'il n'y ait pas de facteur dominant. On entre en apprentissage quelque soit son milieu d'origine, que les parents soient habitants et cultivent leur terre, qu'ils soient journaliers et travaillent sur la terre d'un autre, ou qu'ils soient bourgeois, rien n'interdit d'envisager un métier artisanal. Les enfants issus d'une famille dans laquelle on compte des artisans partent cependant avec une légère longueur d'avance.

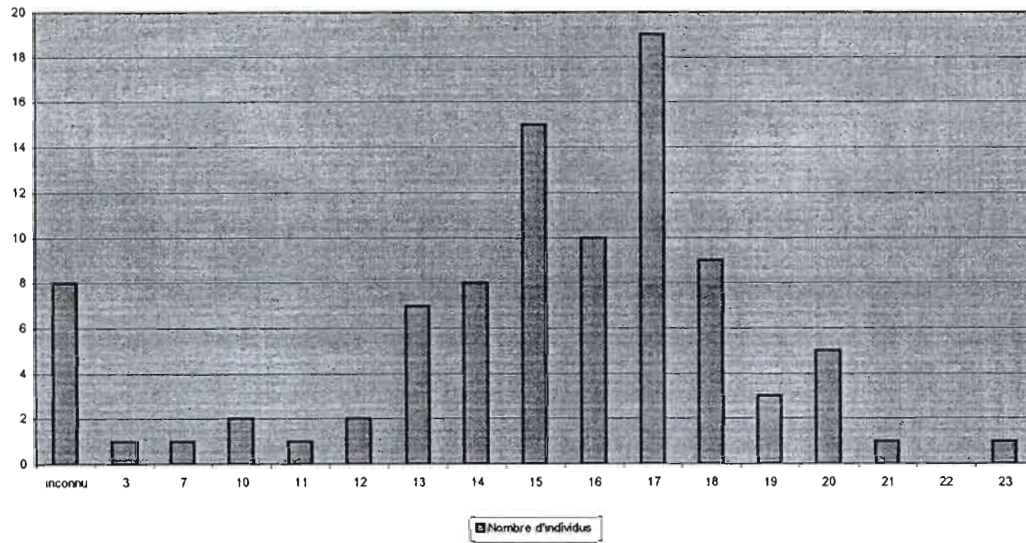
3.2. L'âge de l'apprenti

Les contrats d'apprentissage nous renseignent sur l'âge des individus lorsqu'ils signent le contrat. Le graphique 3.2 présente la répartition des apprentis selon leur âge. Les aspirants au métier s'engagent ou sont engagés entre 3 et 23 ans. Le cas de l'engagé de 3 ans est exceptionnel, nous ne l'avons pas intégré pour calculer les moyennes d'âge. Il s'agit de Paul Cloutier¹⁰⁶. Son père, Pierre Cloutier est un journalier, veuf. Il déclare vouloir « procurer une bonne place à un de ses enfants » et pour cela « le mets chez son oncle, Félix Renaud dit Locas, cordonnier ». L'enfant ne peut bien sûr commencer à apprendre un métier, mais le maître s'engage à « une fois rendu à l'âge d'un métier, lui faire apprendre celui pour lequel il montrera le plus de goût et d'aptitudes pourvu toujours que ce soit un métier avantageux et honnête ». On peut penser que le père n'étant pas en mesure d'élever tous ses enfants, le confie à son oncle qui pourra en prendre soin. Ce cas mis à part, l'éventail en terme d'âge reste relativement large, quoiqu'il nous indique que passé 23 ans il n'y ait pas de candidats à l'apprentissage. On entre donc en apprentissage relativement jeune. La majorité des apprentis sont âgés entre 14 et 18 ans : ils représentent 65,5% des individus. Le seul groupe constitué des 15 à 17 ans représente 47,3% des contractants. On retrouve donc ici à peu de choses près la même distribution par âge que dans la ville de Québec pendant la période 1648-1759, étudiée par Hardy et Ruddel. Dans leur cas, 63,1% des apprentis étaient âgés entre 14 et 18 ans¹⁰⁷. Dans ce spectre, y a-t-il des nuances selon les métiers ?

¹⁰⁶ ANQM, not. Charest Michel, 31 octobre 1844, Engagement de Paul Cloutier à Félix Renaud dit Locas

¹⁰⁷ Hardy et Ruddel, *op. cit.* p.38-39

Graphique 3.2
Âge des apprentis au moment du contrat
1704-1851



Source : ANQM, 93 contrats d'apprentissage

Tableau 3.2
Répartition des contrats selon l'âge de l'apprenti selon les métiers lorsqu'il est connu
1704-1851

Métier	Âge au moment du contrat	
	Nombre de contrats où l'âge est connu	âge moyen
Tailleur d'habits	1	19
Boulangier	1	19
Maçon	6	17,7
Tonnelier	4	17,3
Menuisier	16	16,4
Cordonnier	19	15,9
Voiturier	3	15,7
Sculpteur	19	15,2
Tanneur	1	15
Forgeron	13	14,8
Sellier	1	13
Total	84	15,9

Note : Nous n'avons pas intégré dans ce tableau l'engagé âgé de 3 ans.

Sources : ANQM, 84 contrats d'apprentissage.

Quelque soit le métier, le tableau confirme que les apprentis sont jeunes au moment de passer un contrat. L'écart par rapport à la moyenne n'est au maximum que d'un peu plus de trois ans. On note toutefois que même si l'écart est restreint, il existe. Entre le plus âgé et le plus jeune, on constate 6 ans d'écart. Le faible échantillon par métier dont nous disposons nous interdit bien sûr de généraliser, mais nous pouvons émettre quelques hypothèses. Les apprentis qui ont choisi la profession de tailleur d'habit ou de boulangier l'ont fait relativement tard, à 19 ans. Et les maîtres qui les ont engagés ont accepté de les former. Au contraire, les 13 apprentis forgerons de notre échantillon sont engagés à un âge beaucoup plus précoce, puisqu'ils ont en moyenne moins de 15 ans au moment de signer le contrat qui les lie au maître. Et certains sont bien plus jeunes : Joseph Léonard n'a que 10 ans lorsqu'il devient

apprenti de Nicolas Bellant en juillet 1779¹⁰⁸. François Turcot n'a que 7 ans, au moment où il s'engage auprès d'Antoine Charest au mois d'août 1815¹⁰⁹. L'âge moyen des apprentis cordonniers ou menuisiers se situe entre ces deux points soit environ 16 ans. Dans la ville de Québec pendant la période 1648-1759, on retrouvait des caractéristiques proches, mais pas identiques¹¹⁰. L'âge moyen des apprentis artisans du fer était de 16 ans et 6 mois. Celui des apprentis artisans du bois de 17 ans et 5 mois, quant aux apprentis cordonniers, ils avaient en moyenne 16 ans et 2 mois, l'apprenti maçon avait en moyenne 17 ans et 11 mois.

On peut penser que la difficulté technique du métier joue certainement un rôle dans ces écarts. Acquérir les techniques du tailleur d'habits demande sans doute moins de temps et de patience que celles du forgeron. On peut supposer que les maîtres des métiers plus difficiles et qui demandent un exercice et une pratique plus importants ont eu tendance à recruter ou accepter des apprentis généralement plus jeunes que ceux d'autres professions. Par ailleurs, le métier de forge demande sans doute plus d'aide que celui de tailleur. L'apprenti peut alors, peut-être, être utilisé comme main-d'œuvre.

Certains historiens du Québec ont soutenu que les artisans étaient rares dans la colonie et à plus forte raison en milieu rural puisque n'y auraient vécu que des habitants¹¹¹. Moogk a critiqué cette interprétation. À partir des contrats d'apprentissage, il a argumenté que si rareté il y avait eue, on aurait eu tendance à recruter les apprentis de plus en plus jeunes, pour combler le manque de main-d'œuvre artisanale¹¹². Nos chiffres corroborent-ils cette rareté des gens de métier ?

¹⁰⁸ ANQM, not. Chatellier J-M, 8 juillet 1775, Engagement de Joseph Léonard à Nicolas Bellant

¹⁰⁹ ANQM, not. Manthet, 14 août 1815, Engagement de François Turcot à Antoine Charest

¹¹⁰ Hardy et Ruddel *op. cit.* p.41

¹¹¹ voir Chapitre I historiographie

¹¹² Peter Moogk, « Apprenticeship indentures: a key to artisan life in New France », *CHR*, 1971

Nous avons suivi l'évolution de l'âge des apprentis au moment de l'engagement pour le savoir.

Tableau 3.3
Évolution de l'âge d'entrée en apprentissage selon les métiers
lorsque le chiffre est connu
1704-1851

Métier	1704-1750		1751-1800		1801-1851	
	n.a.	Âge moyen	n.a.	Âge moyen	n.a.	Âge moyen
Maçon	1	17	1	23	4	16,5
Menuisier	3	16,3	1	18	12	16,3
Cordonnier	4	17,3	-	-	15	15,6
Forgeron	3	17,3	1	10	9	14,6
Tonnelier	2	18,5	1	19	1	13
Tailleur d'habits	1	19	-	-	-	-
Sellier	-	-	1	13	-	-
Tanneur	-	-	-	-	1	15
Voiturier	-	-	-	-	3	15,7
Sculpteur	-	-	-	-	19	15,2
Boulangier	-	-	-	-	1	19
Totaux	14	17,4	5	16,6	65	15,5

Note : Nous n'avons pas intégré dans ce tableau l'engagé âgé de 3 ans.

Source : ANQM, 84 contrats d'apprentissage

Si on suit le raisonnement de Moogk, nos chiffres ne corroborent pas l'idée d'une pénurie d'artisans dans la colonie. Les apprentis sont plus âgés au début de la période, dans la première moitié du XVIII^e siècle, qu'à la fin, dans le premier XIX^e siècle. Sur l'ensemble du groupe, les apprentis ont en moyenne 17,4 ans dans la première période contre 15,5 dans la dernière. Cette différence ne se retrouve pas seulement dans la moyenne générale. Quel que soit le métier, la tendance semble être à un maintien ou une diminution de l'âge à l'entrée au métier. Les apprentis menuisier maintiennent une moyenne à 16,3 ans au cours de la période. Mais les maîtres cordonniers, par exemple, recrutent des apprentis en moyenne plus âgés dans

la première moitié du XVIII^e siècle que dans le premier XIX^e siècle : 17,3 ans contre 15,6 ans en moyenne. Les maîtres tonneliers agissent de la même façon avec respectivement 18,5 ans contre 13 ans. Les forgerons enfin recrutent des apprentis de plus de 17 ans dans la première période, contre plus de 14 ans ensuite. C'est donc plutôt au début du XIX^e siècle que les maîtres de l'île Jésus recrutent des apprentis plus jeunes. Si l'artisanat avait été d'une criante rareté au XVIII^e siècle, c'est à ce moment que l'on aurait recruté des apprentis plus jeunes, or ce n'est pas le cas. On peut donc comme Moogk, remettre à nouveau en question le cruel besoin d'artisans dans l'espace que nous étudions.

3.3. Débuter l'apprentissage

Quand commence l'apprentissage ? Nous avons cherché à savoir comment se distribuaient les apprentissages dans le temps. La plupart du temps, les contrats mentionnent la date de début de l'apprentissage. Il ne s'agit pas toujours de la date du contrat, souvent l'apprenti a commencé quelques jours avant de signer, voire beaucoup plus longtemps auparavant. Ainsi, le 8 mars 1741, Joseph Labelle signe un contrat d'engagement avec Vincent Morant, maître tailleur d'habits, alors qu'il travaille pour lui depuis le 15 février de la même année¹¹³. Le 16 mars 1825, Paul Joly s'engage auprès de Pierre Leclair, menuisier de Sainte-Rose, Paul connaît bien son maître puisqu'il a commencé 8 mois auparavant¹¹⁴. Le 1er septembre 1839, François Pelltier s'engage auprès d'Antoine Desforges, cordonnier de Saint-Martin. En réalité, François a commencé son apprentissage depuis le mois de juillet¹¹⁵. Avant de signer un contrat, les parties peuvent ainsi savoir si elles s'entendent. Le maître évalue la capacité de l'apprenti à apprendre le métier. L'apprenti s'assure d'être fait

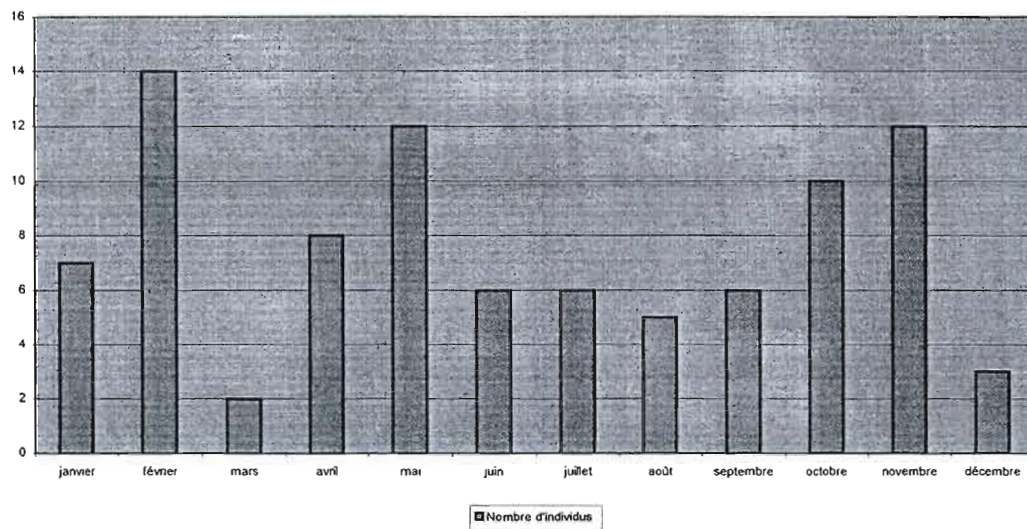
¹¹³ ANQM, not. Adhémar, 08 mars 1741, Engagement de Joseph Labelle à Vincent Morant

¹¹⁴ ANQM, not. Manthet Nicolas, 16 mars 1825, Engagement de Paul Joly à Pierre Leclair

¹¹⁵ ANQM, not. Filiatrault, 01 Septembre 1839, Engagement de François Pelltier à Antoine Desforges

pour la profession. Une fois que les parties savent à qui elles ont affaire, elles mettent par écrit les conditions qu'elles ont déjà expérimentées. Le graphique 3.3 présente les contrats d'apprentissages selon la date du début de l'apprentissage.

Graphique 3.3
Répartition mensuelle des contrats selon le début de l'apprentissage
1704-1851



Source : ANQM, 93 contrats d'apprentissage

Selon les contrats, les apprentissages commencent tout au long de l'année. Pas un mois ne se passe sans que le notaire n'enregistre un nouveau venu. Mais ces premiers pas ne se distribuent pas de façon uniforme. L'essentiel se concentre pendant les mois d'hiver, d'octobre à février¹¹⁶. On peut penser que le calendrier agricole n'est pas sans rapport avec cette répartition. Même si tous les apprentis ne sont pas issus de parents qui exploitent la terre, nous sommes à l'île Jésus en milieu rural. Toute la population est de près ou de loin concernée par le rythme de la terre. Le père qui exploite sa terre, ne va pas mettre son enfant en apprentissage au moment

¹¹⁶ Les baisses en décembre et mars s'expliquent par l'Avent et le Carême.

de la récolte, quand les bras manquent cruellement. Même si le père de l'apprenti ne possède pas une terre, au moment des récoltes, tout le monde peut trouver où s'employer. Il ne s'agit peut-être pas alors du meilleur moment pour s'engager. L'hiver, au contraire, quand beaucoup de travaux sont impossibles, l'aspirant au métier peut trouver de l'ouvrage dans l'atelier d'un artisan.

Cette remarque ne vaut que pour les artisans qui tiennent boutique, comme les cordonniers, les forgerons ou autres boulangers. En revanche, les maçons obéissent à d'autres emplois du temps. Pour eux, en effet, le plus gros des travaux a lieu pendant l'été, lorsque la fonte des neiges et les conditions climatiques permettent d'engager des chantiers. Ainsi, sur les 6 contrats d'engagement que nous possédons concernant des apprentis maçons, 2 d'entre eux commencent à travailler au mois de novembre, mais 4 au mois d'avril ou de mai.

Une fois franchie la porte du maître, l'apprenti y restera plus ou moins longtemps selon le métier qu'il apprend.

3.4. La durée de l'apprentissage

Nous avons cherché à connaître quelle était la durée de l'apprentissage pour les apprentis. Le tableau 3.3 présente cette durée en fonction des métiers, pour les contrats d'apprentissage dont nous disposons. Dans les 11 métiers pour lesquels nous possédons des contrats d'engagement qui précisent la durée, la moyenne est d'un peu plus de 4 années. Mais cette moyenne ne représente pas la durée d'engagement dans tous les métiers. Celle-ci s'étend de presque 8 à 70 mois, soit un rapport de 1 à plus de 8. Tout en haut du tableau, on trouve les sculpteurs et les forgerons, dont la durée d'apprentissage précisée dans le contrat est la plus longue. En bas du tableau, au contraire, le tanneur et le tailleur d'habit recrutent leur apprenti pour une période bien plus courte : 8 mois pour le tanneur, 24 mois pour le tailleur d'habit. Selon nos contrats, les menuisiers recrutent leurs apprentis pour une durée supérieure (42 mois en moyenne) à celle des apprentis cordonniers (34,7 mois en moyenne). Ces derniers

sont néanmoins recrutés pour une durée plus grande que les maçons par exemple (32 mois en moyenne).

Tableau 3.4
Durée de l'apprentissage selon les métiers (cas connus)
1704-1851

Métier	Durée de l'apprentissage en mois	
	n.a.	Moyenne
Sculpteur	22	69,8
Forgeron	14	61,7
Sellier	1	48
Voiturier	3	44
Menuisier	16	42
Meunier	1	36
Cordonnier	22	34,7
Tonnelier	4	34,5
Maçon	6	32
Tailleur d'habits	1	24
Tanneur	1	8
Total	91	48,5

Source : ANQM, 91 contrats d'apprentissage

On retrouve, mais dans un sens inversé, le classement des métiers en fonction de l'âge de l'entrée en apprentissage. Le tailleur d'habits qui entre le plus tardivement en apprentissage est parmi ceux qui passent le moins de temps à apprendre le métier. Les maçons qui rentrent plus tardivement en formation, y restent moins longtemps que d'autres professions. Les apprentis forgerons, au contraire, rentraient en apprentissage à un âge plus précoce, avaient à suivre une formation beaucoup plus longue. Entre ces deux extrémités, les menuisiers et cordonniers se situent au niveau de la moyenne. Comme pour l'âge d'entrée en apprentissage, on peut penser que la difficulté du métier peut être une explication à ces différences. Pour la ville de Québec dans la période 1648-1759, Hardy et Ruddel liaient aussi la durée de l'apprentissage à l'âge d'entrée. Plus l'apprenti rentrait jeune en apprentissage et plus

celui-ci était long. Mais selon eux, ce n'est pas le seul facteur qui déterminait la durée. La difficulté physique du métier jouait également. Contrairement à ce qu'indiquent nos chiffres les auteurs affirment que les apprentis qui exercent un métier qui demande un gros effort physique comme le forgeron ou le charpentier passent moins de temps en apprentissage. La qualité de l'apprentissage est un autre facteur, mais les auteurs nuancent cette raison, car selon eux, un apprentissage long peut aussi être synonyme d'exploitation¹¹⁷.

3.5. Les obligations des parties

Les contrats d'apprentissage évoquent indirectement ce que sera le quotidien de l'apprentissage. Ils décrivent notamment les obligations respectives des contractants. Les formules sont souvent stéréotypées, mais nous livrent néanmoins de précieuses informations. Le maître, lorsqu'il recrute son élève, s'engage en plusieurs domaines comme le montre le tableau 3.5.

Tableau 3.5
Obligations du maître dans les contrats
1704-1851

Obligations	n.a.	%
Ne rien lui cacher du métier	58	62.4
Le traiter doucement, humainement	75	80.6
Nourriture	86	92.5
Logement/ Coucher	69	74.2
Entretenir de linges et hardes/ Blanchir	54	58.1
Lui faire faire ses devoirs chrétiens	14	15.1
Total	93	100

Source : ANQM, 93 contrats d'apprentissage

Pendant les quelques mois ou années que dure l'apprentissage, le maître s'engage à lui montrer son métier. Avant tout, la plupart des contrats mentionnent

¹¹⁷ Hardy et Ruddel, *op. cit.* p.47

qu'il s'engage à le faire « sans en rien cacher » ou alors le contrat précise : son métier « et tout ce dont il se mêle »¹¹⁸ ou encore le maître s'engage à « tout lui montrer ». C'est le cas dans presque les deux tiers des contrats (62,4%). Il s'engage donc à ne garder pour lui aucun tour de main. Alain Belmont, qui a étudié l'artisanat rural en Dauphiné à l'époque moderne, note que « Les premiers jours, le maître montre à l'apprenti comment tenir les outils. Puis, petit à petit, il lui dévoile les secrets du métier, d'abord les plus grossiers puis, au fur et à mesure que la main du néophyte s'affine, les plus compliqués, ceux qui distinguent un bon ouvrier d'un simple tâcheron »¹¹⁹. Le maître s'engage donc à ne pas garder l'apprenti comme un simple ouvrier relégué aux tâches ingrates, mais bien à lui transmettre l'intégralité de son savoir. S'il arrive à l'artisan de devoir quant même faire certaines tâches qui ne concernent pas le métier, comme de faire « le train de la maison » ou du jardinage, la liberté du maître n'est pas totale. Quand le maître précise dans le contrat que l'apprenti aura à accomplir certaines tâches connexes, il s'oblige à ne l'employer que « pour lui seulement »¹²⁰. Donc il ne s'en servira pas comme un employé pour servir le voisinage.

L'enseignement du maître ne s'arrête pas aux seules techniques du métier, l'artisan a pour mission d'éduquer son élève « comme un père son enfant »¹²¹. À cette fin, les contrats prévoient une délégation de l'autorité parentale. Le jour du contrat, le père ou le tuteur délègue son autorité sur le jeune homme. En entrant en apprentissage, l'apprenti entre dans une nouvelle famille. Comme un membre de sa famille, l'artisan se devra de traiter son élève « doucement et humainement », la

¹¹⁸ ANQM, not. Hosdiene, 29 Octobre 1752 Engagement de Jacques Bernard à Charles Dumaire

¹¹⁹ Alain Belmont, *Des ateliers au village, les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, Grenoble, PUG, 1998, t.II p.24

¹²⁰ ANQM, not. Manthet N., 18 août 1823, Engagement de Antoine Hetier à Jean-Baptiste Pageau

¹²¹ ANQM, not. Lepailleux M., 30 Octobre 1724, Engagement de François Robidou à Louis Mulnard.

formule apparaît dans plus de 80% des contrats. Comme dans sa famille, l'élève trouvera le plus souvent chez le maître le gîte et le couvert. Le contrat mentionne plus que fréquemment que l'élève trouvera chez son maître le repas et la plupart du temps, on indique qu'il logera chez le maître. Le maître aura aussi parfois la responsabilité d'entretenir en linge ou de le blanchir son élève. C'est avec le maître et sa famille donc que le jeune apprenti va passer le plus clair de son temps. Le contrat mentionne d'ailleurs parfois que c'est au maître et à son épouse que le jeune aspirant devra obéir¹²². Ce sera aussi à l'artisan de lui inculquer les règles de bonne conduite. On mentionne ainsi parfois (15,1% des contrats) que le maître fera faire à l'apprenti ses devoirs chrétiens.

Pour la ville de Québec, Hardy et Ruddel soutenaient que les maîtres artisans à la fin du XVIII^e siècle avaient eu tendance à abandonner leurs responsabilités envers leurs apprentis en généralisant le salariat qui remplaçait le logement, la nourriture, l'entretien des vêtements et l'instruction¹²³. À l'île Jésus, bien que nous ne disposions pas d'un large échantillon, il semble que cette situation soit plus nuancée comme l'illustre le tableau 3.6.

¹²² ANQM, not. Manthet N., 13 juin 1819, Engagement de Faustin Limoges à François Labelle

¹²³ Hardy et Ruddel, *op. cit.* p.143

Tableau 3.6
Répartition des contrats selon les responsabilités prévues
des maîtres envers les apprentis
1704-1851

Responsabilités	1704-1750		1751-1800		1801-1851	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Total des contrats	14	100	5	100	74	100
Logement prévu	11	78.6	5	100	53	71.6
Logement non prévu	3	21.4	0	0	21	28.4
Nourriture	12	85.7	5	100	69	93.2
Nourriture non prévue	2	14.3	0	0	5	6.76
Entretien du linge prévu	6	42.9	4	80	44	59.5
Entretien du linge non prévu	8	57.1	1	20	30	40.5
Instruction prévue	0	0	0	0	1	1.35
Instruction non prévue	14	100	5	100	73	98.6

Source : ANQM, 93 contrats d'apprentissage

On peut constater une évolution, au cours de la période, des responsabilités que le maître assume selon les contrats. Un élément semble aller dans le sens des affirmations de Hardy et Ruddel : la question du logement. Les contrats prévoyant le logement des apprentis par le maître sont relativement moins nombreux dans la première moitié du XIX^e siècle que dans la première moitié du XVIII^e siècle. La part des contrats prévoyant le logement passe en effet en un siècle de 78,6% à 71,6%, soit une baisse de 9,8%. C'est une diminution importante, mais plus des deux tiers des contrats prévoient toujours de loger les élèves, aussi on ne peut parler d'abandon général de cette responsabilité. Les autres éléments au contraire, semblent aller, pour l'île Jésus, à l'encontre des observations faites par les deux auteurs, pour la ville de Québec. En effet, pour ce qui concerne la nourriture, l'entretien du linge ou l'instruction, on constate une augmentation des mentions de ces obligations dans les contrats. Ainsi, alors que 85,7% des maîtres déclaraient assumer la nourriture de leur apprenti au début de notre période, ils étaient 93,2% à le faire dans la première moitié

du XIX^e siècle. On voit aussi une augmentation des mentions concernant l'entretien du linge. La question de l'instruction est délicate, car les contrats ne la mentionnent pas explicitement, à l'exception d'un contrat. On peut donc, pour l'île Jésus, remettre en question l'abandon des responsabilités avancé par Hardy et Ruddel. Les deux auteurs liaient cette évolution à la diffusion du salariat chez les apprentis : quant est-il dans l'espace que nous étudions ? Le tableau 3.7 présente la répartition des contrats sur la période en fonction de la rétribution prévue.

Tableau 3.7
Répartition des contrats selon la rétribution des apprentis par les maîtres
1704-1851

Rétribution	1704-1750		1751-1800		1801-1851	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Salaire seulement	7	50	2	40	40	54,1
Salaire et souliers	1	7,14	-	-	6	8,11
Salaire et souliers et outils de travail	-	-	-	-	4	5,41
Salaire et outils	-	-	-	-	3	4,05
Salaire et habillement	-	-	-	-	2	2,7
Habillement	1	7,14	2	40	2	2,7
Pas de rétribution prévue	5	35,7	1	20	17	23
Totaux	14	100	5	100	74	100

Source : ANQM, 93 contrats d'apprentissage

Le salaire de l'apprenti est une autre obligation du maître. Nous avons eu des difficultés à évaluer l'évolution du salaire des apprentis artisans au cours de la période. La valeur de la monnaie a largement évolué. Par ailleurs, le paiement n'est pas toujours constitué seulement de monétaire : les modalités sont très diverses d'un apprenti à l'autre. En général, le paiement est annuel et progressif. Plus l'apprenti acquiert de l'expérience et plus son travail est rémunéré. Ainsi Venance Etier qui entre en apprentissage chez le cordonnier François Miller reçoit pour ses offices 54 francs pour la première année, 60 pour la deuxième, 66 pour la troisième, 72 pour la

quatrième, sommes qui seront payables au fur et à mesure de ses besoins dans l'année ¹²⁴. À ces paiements en argent, certains apprentis peuvent ajouter des avantages en marchandise : François Nadon chez André Labelle, menuisier reçoit 36 piastres d'Espagne pour les 3 premières années de son apprentissage, soit 12 piastres chaque année, payable dans le cours de l'année et 36 piastres pour les deux dernières années soit 18 chacune. De plus, le maître s'oblige à lui donner un établi et tout autre outil que Labelle pourra monter lui-même ¹²⁵. Parfois enfin, c'est au contraire l'apprenti qui s'engage à payer son apprentissage. Thérèse Austin, la mère de Luc Quevillon l'engage ainsi en 1810 à un maître cordonnier. C'est elle qui paiera le maître, 180 livres, pour la mise en apprentissage de son fils ¹²⁶. Globalement, le recours au salaire devient plus fréquent dans la première moitié du XIX^e siècle, comme le montre le tableau 3.7. Les contrats qui ne prévoyaient pas de rétribution passent de plus d'un tiers à moins d'un quart, au cours de la période étudiée. Le salaire a donc tendance à devenir relativement plus fréquent dans la première moitié du XIX^e siècle, sans que cela se conjugue, comme nous l'avons vu, avec l'abandon de certaines responsabilités.

¹²⁴ ANQM, not. Filiatrault, 27 février 1843, Engagement de Venance Etier par François Miller.

¹²⁵ ANQM, not. Manthet N, 3 Août 1818, Engagement de François Nadon par André Labelle

¹²⁶ ANQM, not. Constantin Jean-Baptiste, 16 Novembre 1810, Engagement de Luc Quevillon à Jean Chartrand

Tableau 3.8
Obligations de l'apprenti dans les contrats
1704-1851

Obligations	n.a.	%
Servir en tout ce qu'il y a de licite et honnête	90	96,8
Faire le profit et non la perte	70	75,3
Ne pas s'absenter	83	89,2
Le parent fera chercher	61	65,6
Faire le train de la maison et les commissions	32	34,4
S'appliquer/ faire de son mieux	25	26,9
Autres tâches connexes	18	19,4
Total	93	100

Source : ANQM, 93 contrats d'apprentissage

L'apprenti s'engage aussi à respecter un certain nombre d'obligations. Le tableau 3.8 présente celles-ci. L'apprenti quant à lui promet, de façon quasi systématique, d'obéir « en tout ce qu'il y a de licite et d'honnête » (96,8% des cas). Au service de son maître, il promet de faire « son profit et non sa perte » dans plus des trois quarts des contrats et « l'en avertir s'il vient à sa connaissance ». Au travail, il devra faire de son mieux, s'appliquer à la tâche (26,9% des contrats).

Les contrats mentionnent que l'apprenti devra travailler « sans interruption ». Chaque journée est une journée de labeur due au maître. Le contrat spécifie qu'il n'a pas le droit de s'absenter (89,2% des contrats). Cette liberté peut parfois lui être accordée, mais il s'agit de cas qui font exception et qui sont précisés dans le contrat. Ainsi, le 18 juin 1821, Antoine Labelle qui entre en apprentissage chez le cordonnier Jean-Baptiste Pageau, fait inscrire qu'il « pourra prendre le mois de récolte pour aller travailler ailleurs [mais] devra rendre le temps à la fin »¹²⁷. Le 13 novembre 1835 Pierre Bélanger fait préciser dans le contrat qui engage son fils Luc à Jean-Baptiste Cyr que « le père aura le droit d'avoir son fils huit jours chaque année pour la récolte

¹²⁷ ANQM, not. Manthet N., 18 juin 1821, Engagement d'Antoine Labelle à Jean-Baptiste Pageau

sans les rendre »¹²⁸. Si l'apprenti contrevient à cette interdiction d'absence, c'est le plus souvent au père ou au tuteur de le ramener au maître (65,6% des contrats). Parfois le maître s'en charge lui-même Ainsi le 21 septembre 1835, dans le contrat liant Joseph Loyer au forgeron Charles Cordier, ce dernier précise que si l'apprenti venait à s'enfuir, le maître décharge le père de le chercher. Il s'en charge lui-même, mais l'apprenti remboursera les frais de recherche jusqu'à hauteur de 120 livres¹²⁹.

Apprendre le métier ne recouvre pas l'ensemble des obligations de l'apprenti, la vie avec le maître implique d'autres obligations. Il partage avec la famille de l'artisan les tâches du foyer. On note dans un tiers des cas que l'apprenti devra « faire le train de la maison et les commissions ». Ces contrats mentionnent même que cette obligation est faite « selon l'usage ». Est-ce à dire que les autres apprentis y sont assujettis même si leur contrat ne le précise pas ? Le contrat précise encore d'autres tâches connexes (19,4% des cas) souvent en relation avec la vie quotidienne de la maison. Le 2 mai 1768, Roch Charles Morin, maçon, précise dans le contrat où il engage Joseph Proux, que lorsqu'il ne sera pas occupé à son métier et dans la morte saison, l'apprenti devra aller « bûcher du bois pour le poêle, chercher l'eau et autres choses nécessaires pour l'utilité de la maison »¹³⁰. François Miller, cordonnier, demande à Venance Etier lorsqu'il l'engage en février 1843 de « scier et entrer du bois dans la maison et aider son maître à cultiver le jardin potager »¹³¹. Les apprentis entrent dans le foyer du maître et y passent l'essentiel de leur temps pour plusieurs mois voire plusieurs années. Ils sont mis à contribution dans les tâches domestiques, comme n'importe quel autre membre de la maison.

¹²⁸ ANQM, not. Charest. M, 13 novembre 1835 Engagement de Luc Bélanger à Jean-Baptiste Cyr

¹²⁹ ANQM, not. Charest M. , 21 septembre 1835, Engagement de Joseph Loyer à Charles cordier

¹³⁰ ANQM, not. Dufault J., 2 mai 1768, Engagement de Joseph Proux à Charles Roch Morin.

¹³¹ ANQM, not. Filiatrault, 27/02/1843, Engagement de Venance Etier à François Miller

3.6. Les raisons de l'engagement

Reste une question à laquelle les contrats ne répondent pas explicitement : pourquoi choisir l'artisanat ? En fait, ils le précisent dans certains cas particuliers : en octobre 1724, la mère de François Robidou le met en apprentissage chez Louis Mulnard maître cordonnier de Villemarie. Sa mère n'a guère le choix, elle souhaite que François l'allège d'un fardeau en gagnant sa vie et pour cause : « son mary est parti le 5 may dernier pour monter au Pays d'en haut, l'a laissé avec sept enfants »¹³². En mars 1741, Jean François Labelle, un des riches habitants de l'île Jésus met son fils Joseph Labelle en apprentissage chez Vincent Morant, tailleur d'habits de Montréal. Son contrat explique la raison d'un tel choix : Joseph « est fort incommodé n'ayant qu'une jambe »¹³³. Son père aura eu soin de lui choisir un métier à sa portée. Ces quelques cas particuliers n'expliquent pas le choix des autres, tous les pères n'ont pas laissé femme et enfants pour partir à la traite !

Dans les autres cas, les indices sont bien rares. Nous l'avons vu, le milieu professionnel d'où est issu l'apprenti est peu révélateur. Un seul élément du contrat nous indique explicitement ce qui a pu guider le choix de l'apprentissage : la formule par laquelle le père ou tuteur dit qu'il a mis l'enfant en apprentissage « pour faire son profit et avantage » ou encore « pour son profit et avancement ». La formule apparaît dans 4 contrats sur 5. Elle est stéréotypée, mais elle traduit néanmoins l'avantage attendu de ce contrat.

Jusqu'à la deuxième moitié du XVIII^e siècle, l'accès à la terre dans l'île Jésus est libre et offre une garantie de subsistance à tous ceux qui veulent s'y investir. Mais libre ne veut pas dire sans contrainte; le jeune homme qui se voit concéder une terre n'a pas devant lui l'héritage d'un travail séculaire, mais un espace vierge et à

¹³² ANQM, not. Lepailleur M., 30 Octobre 1724, Engagement de François Robidou à Louis Mulnard.

¹³³ ANQM, not. Adhémar, 08 mars 1741, Apprentissage en qualité de tailleur d'habit de Joseph Labelle chez Vincent Morant

défricher, une terre qui n'a jamais été mise en culture. Certains héritiers bien assis partent avec une longueur d'avance, mais pour les autres il faudra partir de zéro, faire à nouveau le travail paternel¹³⁴. Pour eux, contrairement à la situation du Dauphiné étudiée par Belmont, l'artisanat n'a pas été une voie de salut. Mais il a peut-être bien été une opportunité : dans une colonie où les artisans ne sont pas pléthores, les pères mettent leur enfant en apprentissage pour leur assurer un avenir.

À la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle, la question se pose différemment. Dans l'île Jésus, l'essentiel des terres est concédé avant la dernière décennie du XVIII^e siècle. L'accession à la terre dans la seigneurie est donc devenue plus difficile et représente un coût plus important. Pour acquérir une terre, il fallait l'acheter ou la louer, ce qui impliquait un investissement que tous les individus ne pouvaient se permettre. Parallèlement, la population de l'axe laurentien et de l'île connaît une croissance importante dans la première moitié du XIX^e siècle. Certains ont pu choisir d'exploiter une terre hors de l'île Jésus dans les espaces à prendre, pour d'autres, l'artisanat a pu représenter une possibilité de profit et d'avancement, bien que, nous l'avons vu, cette option n'a pas augmenté avec le temps¹³⁵.

4. Une dégradation de la condition d'apprenti ?

L'historiographie a parlé de dégradation de la condition artisanale et celle de la condition d'apprenti. Pour Hardy, Ruddell et Tremblay notamment, à partir de la fin du XVIII^e siècle, on observe une dégradation du système artisanal traditionnel. Les maîtres abandonneraient leurs responsabilités vis-à-vis des engagés. On trouverait de plus en plus d'apprentis dans les boutiques et ceux-ci seraient de plus en plus utilisés comme une main-d'œuvre bon marché. La multiplication même des engagements compromettrait l'apprentissage de la profession. Le maître ne pourrait plus comme

¹³⁴À ce sujet, voir Sylvie Dépatie, « La transmission du patrimoine dans les terroirs en expansion: un exemple canadien au XVIII^e siècle. », *RHAF*, automne 1990

¹³⁵Voir partie II 3.2.3 L'artisanat

auparavant passer avec chaque élève le temps nécessaire à la transmission des gestes du métier¹³⁶.

La situation à l'île Jésus vient-elle valider ces thèses ? Nous avons vu ce qu'il en est pour la question des salaires, regardons maintenant si le nombre d'apprentis par maître suggère une prolétarianisation. Certes, le développement de l'île permet la multiplication du nombre d'artisans et nous assistons à un accroissement concomitant du nombre d'apprentis. Certains maîtres de l'île recrutent durant leur carrière plusieurs apprentis. Ces recrutements se font-ils aux dépens de la formation de l'élève ?

Tableau 3.9
Nombre d'apprentis recrutés par artisans, à l'île Jésus
1704-1851

	Total		1704-1750		1751-1800		1801-1851	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Artisans de l'île Jésus ayant recruté								
Un apprenti	23	59	14	100	5	100	4	20
Deux apprentis	8	20,5	-	-	-	-	8	40
Trois apprentis	3	7,69	-	-	-	-	3	15
Quatre apprentis	2	5,13	-	-	-	-	2	10
Cinq apprentis	2	5,13	-	-	-	-	2	10
Six apprentis	1	2,56	-	-	-	-	1	5
Total	39	100	14	100	5	100	20	100

Source : ANQM, 93 contrats d'apprentissage

À l'île Jésus, selon les contrats que nous possédons, les artisans formateurs ont recruté par un contrat entre 1 et 6 apprentis au cours de leur carrière. Sur l'ensemble de la période, une grande majorité n'a recruté qu'un seul apprenti : 23 soit 59% du groupe. Au contraire, à notre connaissance, un seul artisan a recruté six apprentis. Il pèse bien peu dans l'ensemble avec 2,56% du groupe. À l'île Jésus, pour la période

¹³⁶Jean-Pierre Hardy et David-Thierry Ruddel, *Les apprentis artisans à Québec 1660-1815*, Montréal, PUQ, 1977

que nous étudions, la grande majorité des artisans ne recrutent qu'un ou deux apprentis au cours d'une carrière, c'est le cas de 79,5 % des artisans formateurs que nous connaissons grâce aux contrats.

Mais on remarque qu'une évolution se dessine au cours de la période. Alors qu'au XVIII^e siècle tous les artisans de l'île n'ont recruté qu'un seul apprenti, dans la première moitié du XIX^e siècle, il devient plus fréquent pour un maître artisan de recruter plusieurs apprentis au cours de sa carrière. Les maîtres artisans qui ne recrutent qu'un faible nombre d'apprentis sont encore majoritaires : 60% d'entre eux ne recrutent que deux individus au cours de sa carrière. Mais dans 40% des cas, les maîtres ont recruté 3 apprentis ou plus et plusieurs formateurs ont recruté cinq ou six apprentis. Le nombre de recrues dans la boutique est-il venu menacer la qualité de la formation ? Il faut déjà remarquer que cette augmentation du nombre d'apprentis par artisan va de pair avec le fait qu'il y a de plus en plus d'apprentis. Il reste que la très grande majorité des apprentis ont pu travailler seuls ou avec un seul autre apprenti avec le maître formateur, mais nous avons cherché à savoir si les conditions chez les maîtres recrutant le plus d'apprentis corroboraient la thèse d'une dégradation du système traditionnel du notamment à la multiplication des apprentis dans la boutique. Le tableau 3.10 présente les artisans formateurs qui recrutaient le plus d'apprentis.

Tableau 3.10
Artisans de l'île Jésus ayant recruté trois apprentis et plus au XIX^e siècle

Artisan	Métier	Nombre d'apprentis	Écart moyen (année)	Années de recrutement
PEPIN Joseph	Sculpteur	6	4,2	1805, 1806, 1808, 1810, 1812, 1826
ROLLIN Paul	Sculpteur	5	1,5	1816, 1817, 1817, 1818, 1822
SAINT-JAMES René	sculpteur et architecte	5	1,25	1816, 1820, 1820, 1821, 1821
LECLAIR Pierre	charpentier et menuisier	4	6	1825, 1827, 1835, 1843
PAGEAU Jean-Baptiste	cordonnier	4	2,66	1821, 1823, 1825, 1829
DUTRISAC François	menuisier	3	2	1816, 1819, 1819
LABELLE François (fils)	maçon	3	4	1819, 1823, 1827
QUEVILLON Louis	sculpteur	3	2	1816, 1816, 1820

Sources : ANQM, 93 contrats d'apprentissage

Les artisans qui recrutent le plus d'apprentis, soit 5 ou 6 au cours de leur carrière sont des sculpteurs ou bien ils cumulent les métiers de sculpteur et d'architecte. Leur cas ne traduit pas une dégradation du système de formation traditionnel. Il s'agit d'un nouveau métier apparu dans les années 1750 pour la première fois, mais qui se développe réellement à partir de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle dans l'île. Il est en forte progression et les contrats se multiplient. Dans le cas des sculpteurs, la formation ne ressemble pas à celle des autres artisans et prend plutôt la forme d'une école. On parle ainsi de « l'école Quévillon »¹³⁷.

¹³⁷ Voir article « Quévillon », Brown, George W. et Marcel Trudel (dir.) *Dictionnaire Biographique du Canada*, Presses de l'Université Laval Sainte-Foy, 1966-

Et les autres ? Nous avons calculé l'écart moyen en temps qui séparerait le recrutement entre les apprentis chez les artisans ayant le plus recruté. Il apparaît que cet écart est d'au moins deux ans. C'est le cas chez François Dutrisac, menuisier. Proche de lui, Jean-Baptiste Pageau a fait appel à quatre apprentis au cours de sa carrière. En 1821, il prend en apprentissage Antoine Labelle et deux ans plus tard, Antoine Hétier. Deux ans après, en 1825, il prend en apprentissage Luc Prévost. Enfin, il attend quatre ans pour recruter son dernier apprenti qui nous est connu, en 1829, Félix Renaud dit Locat¹³⁸. Les autres artisans attendent en moyenne encore plus longtemps entre chaque candidat au métier. Le maçon François Labelle attend en moyenne 4 ans entre chacun de ses apprentis. Pierre Leclair, charpentier et menuisier attend en moyenne 6 ans.

Or, si on se fie à la durée des contrats que nous avons recensés, cela laisse amplement le temps à ces apprentis d'être formés convenablement avant d'être bousculés par un remplaçant. Nous avons vu que l'apprentissage des cordonniers durait en moyenne presque 3 ans. Or après deux ans de formation chez Jean-Baptiste Pageau, l'apprenti doit déjà maîtriser l'essentiel du métier. La venue d'un autre apprenti ne pèsera donc guère dans la qualité de sa formation. Et que dire de François Labelle et Pierre Leclair : avec 4 et 6 ans d'écart entre les apprentis, la multiplication des élèves ne veut certainement pas dire que les formations se chevauchent.

5. Se mettre à son compte

Une fois l'apprentissage terminé, le jeune artisan peut se mettre à son compte. Il lui faut pour cela d'abord acquérir un capital. Tous les artisans débutants ne bénéficient pas d'une donation de leur père. Une palette complète d'outils n'est pas à la portée de toutes les bourses. Le prix d'une pareille panoplie dépend du type

¹³⁸ ANQM, not. Manteht, 18 juin 1821, Apprentissage de Antoine labelle fils d'habitant, Manteht, 18 août 1823, Apprentissage d'Antoine Hétier fils habitant; Manteht, 2 février 1825, apprentissage de Luc Prévost, Manteht, 30 août 1829, Apprentissage de Félix Renaud Locat

d'outils et du métier. Quand le forgeron Jean Drapaux meurt, Madeleine Pillet sa veuve vend ses outils à Louis Denis, maître taillandier du Sault au Récollets¹³⁹ : « les agrets du soufflet, trois paires de tenailles, trois marteaux, trois limes, des clous à chevaux, un boutoir, une meule avec ses garnitures, une petite palette à attiser les feux » : le tout pour 30 livres, que l'acquéreur promet de payer à la prochaine Saint Martin. Trente livres et encore tout n'est pas là, enclumes ou soufflets sont absents de la liste. Les outils du forgeron ne sont pas à portée de tous, ceux du cordonnier moins cher ont néanmoins aussi leur prix. Dans l'inventaire après décès de Vincent Beaumont¹⁴⁰ apparaissent ses outils : « une mauvaise truelle, un gros marteau, un sisau, deux broches a cordonnier, un ferre, un fer de developpe, un bec d'asne, un petit sisau, deux vrilles, une paire de carde, une paire de brosse », le tout est estimé par le notaire à un peu plus de 14 livres et 10 sols. Acquérir les outils nécessite toujours un investissement. Pour certains, la panoplie d'outils sert de paiement à la fin de l'apprentissage¹⁴¹, l'apprenti est donc muni des outils dont il a besoin. Quand l'apprenti succède à son père, gageons qu'en général il pourra avoir entre les mains les outils paternels. Pour les autres, il faudra y aller de leurs économies ou en empruntant. Leurs outils en main, il ne leur reste plus qu'à trouver une place à prendre, occuper la place vacante du père ou un marché qui s'offre à eux.

Conclusion

L'historiographie québécoise a pu parler d'un artisanat rare dans la colonie, d'une formation qui se dégradait au Québec à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. À l'île Jésus, pour la période que nous avons étudiée, il ne semble pas

¹³⁹ ANQM, not. F. Coron, 15 mai 1728, Vente d'outils de forge par Madeleine Pillet à Louis Denis

¹⁴⁰ ANQM, not. C-F. Coron, 28 avril 1745, Inventaire des biens de la communauté de Françoise Leconte, veuve de Vincent Beaumont

¹⁴¹ ANQM, not. J.E. Dubreuil, 28 février 1716, Apprentissage en qualité de cordonnier de Pierre Roy à Jacques Rallico

que ces thèses soient vérifiées. L'étude de l'âge des apprentis artisans de l'île Jésus sur l'ensemble de la période ne nous permet pas de penser qu'ils aient été une denrée rare dans la colonie. À l'île Jésus, il ne semble pas y avoir prolétarianisation dans les conditions qu'ont soutenues Hardy et Ruddel : le nombre d'apprentis par maître est restreint dans l'ensemble et ne remet nullement en cause la formation. Par ailleurs, l'importance du rôle joué par la famille minimise encore cette possible détérioration. Elle ne transforme certainement pas ses enfants en ouvriers, mais au contraire transmet un patrimoine.

CHAPITRE IV

LA PRATIQUE DU MÉTIER

Poursuivons avec les artisans leur parcours professionnel. Une fois leur formation achevée et leur place faite, ils peuvent se consacrer à leur métier. Mais une fois à leur compte, comment travaillent les artisans ? Avant de nous pencher sur cette question, nous nous demanderons si ces artisans ruraux pratiquaient bien leur seul métier. Nous tenterons ensuite, autant que possible, d'approcher les conditions de travail.

1. Les artisans se consacrent-ils seulement à leur métier ?

L'historiographie a longtemps mis en avant la rareté de la main-d'œuvre artisanale, mais on a rarement mis en question la rareté de la demande de travail pour les artisans. Les conditions de l'île Jésus permettent-elles aux artisans de se consacrer à leur seul métier ? Au mois de mai 1753, à la requête de Augustin Gaulin, forgeron établi de l'île, Joseph Brunet et Jaques Cusson se rendent sur sa terre pour dresser un procès verbal¹⁴² :

« ...se sont rendus sur la terre de Augustin Gaulin forgeron et habitant de l'île Jésus, pour faire visite et estimation des tors et damage que luy cause pierre labelle habitant de l'île Jésus qui a une portion de terre enclavé dans la terre dud. Gaulin laquel portion il ne cultive que bien tarre et quétant sur les lieux ils ont remarqué que le bled que led. Gaulin a semer est déjà avancé et que led. Labelle qui a labouré il y a peu de jours ne peut cultiver sad. Portion de terre un mois apres Gaulin sans luy causer su tort et dommage que cette portion de terre qui se trouve presque au milieux du

¹⁴² ANQM, not. C-F.Coron, 18 mai 1753, Extrait du procès verbal pour Augustin Gaulin, forgeron, de l'île Jésus et Pierre Labelle, de l'île Jésus

terrain dud. Gaulin, les rigoles ne sont point faites le printemps ni l'automne empesche le gouts de lad. Terre l'automne et le printemps ce qui pourrait dans un temps mouilleux perdre totalement les grains dud. Gaulin en outre, que comme led. Labelle na seme et laboure la portion de terre que plus d'un mois après led. Gaulin qu'il ne pourra jouir de son pacage que sur l'arriere saison ... »

En voulant régler ce différend, Gaulin nous apprend qu'il exerce dans l'île le métier de forgeron, mais qu'il y exploite aussi une terre.

Nous nous sommes demandé si cette situation était répandue chez les artisans de notre cohorte. Pour le savoir, nous avons cherché à connaître leur situation foncière. La banque de données de la SHGIJ nous a permis de dresser un tableau de la possession de terre chez les artisans. Cette banque renferme l'ensemble des actes fonciers de l'île, de la création de la seigneurie au début du XX^e siècle. Nous avons donc, grâce à cet outil, pu savoir précisément quelles terres possédaient les artisans. Le tableau 4.1 regroupe les données issues de ce fichier :

Tableau 4.1
Répartition des artisans selon la superficie possédée (cas connus)
1681-1851

Superficie possédée	1681-1750		1751-1800		1801-1851	
	Nombre d'artisans.	%	n.a.	%	n.a.	%
Moins de 10 arpents	3	7	18	19	292	82,2
De 10 à 60 arpents	15	35	34	35	51	14,4
Plus de 60 arpents	25	58	44	46	12	3,4
Totaux	43	100	96	100	355	100

Sources : Banque de données de la SHGIJ, d'après actes notariés

Tous les artisans que nous avons recensés n'apparaissent pas dans le tableau 4.1. Pour 258 artisans, soit 34,3% de l'ensemble, nous n'avons pas trouvé dans les notaires de l'île d'actes fonciers les concernant. Cela ne signifie pas bien sûr automatiquement qu'ils ne possèdent pas de terre. Ils peuvent ne pas en posséder

comme ils peuvent être maîtres de vastes propriétés dans une paroisse voisine : Rivière des Prairies ou Terrebonne ne sont pas loin. Nous ne pouvons déterminer leurs possessions, aussi nous avons décidé de les exclure du tableau. Nous avons étudié la possession de terre des artisans de l'île Jésus pour qui nous avons des données vérifiées. Nous avons réparti les données que nous avons selon les trois périodes d'analyse déjà utilisées.

Trois profils bien différents se dégagent de ce tableau. Dans la première moitié du XVIII^e siècle, la majeure partie des artisans possèdent des terres de plus de 60 arpents. Ils sont 25 dans ce cas, soit presque 60% des artisans de la période. Au contraire, les artisans possédant des terres de moins de 10 arpents sont marginaux : ils sont 3, soit 7% du groupe. Entre les deux un petit groupe trouve sa place, 15 artisans qui vivent sur une terre de superficie comprise entre 10 et 60 arpents. Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, le rapport des artisans à la superficie du sol change. Les artisans possédant plus de 60 arpents sont plus nombreux, ils sont 44, mais leur importance relative diminue : ils ne représentent plus que 46% des artisans du groupe. Les artisans qui possèdent moins de 10 arpents sont relativement plus nombreux : avec 18 personnes, ils forment 19% du groupe. Entre les deux le groupe central se maintient en chiffre relatif. Dans la première moitié du XIX^e siècle, le profil change complètement. Les artisans possédant une vaste superficie de terre ne sont plus que 12 et représentent 3,4% du groupe; les artisans possédant entre 10 et 60 arpents de superficie ne sont plus que 14,4 % au lieu de 35%. L'écrasante majorité des artisans pour qui nous avons des données possèdent moins de 10 arpents de superficie : c'est la situation de 292 individus, soit plus de 4 artisans sur 5. Nous pouvons même être plus précis : sur ces 292 individus, 196 possèdent un arpent ou moins de superficie. Au total, 55,2% des artisans de la première moitié du XIX^e siècle à l'île Jésus pour qui nous avons des données sont établis sur des emplacements d'un

arpent ou moins en superficie. Cette nouvelle répartition confirme le déplacement des artisans vers les villages, observé au chapitre 2¹⁴³.

Entre la première moitié du XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle, on assiste à une transformation profonde du rapport à la terre des artisans de l'île Jésus. Dans la première période, la majorité des gens de métiers (58%) possédaient une terre de plus de 60 arpents. Nous l'avons dit, on ne peut pas déduire automatiquement de cette possession que l'artisan se consacrait à la terre. Posséder une terre ne veut bien sûr pas dire qu'on s'adonne à la cultiver, mais pourquoi alors acheter une terre – ou ne pas la céder à bon prix – quand un emplacement suffirait à exercer le seul métier d'artisan ? La terre a un coût : prix d'achat, cens et rentes dus au seigneur, entretien des chemins et fossés, etc. Aussi, on peut se demander quel est l'intérêt pour un homme de métier qui vivrait de son seul art de conserver un vaste terrain. On peut donc penser que, dans la plupart des cas, ces artisans propriétaires de grandes superficies, se consacraient au moins pour une partie de leur temps au travail de la terre comme le forgeron Augustin Gaulin. Dans la première moitié du XIX^e siècle, les données ont changé. La grande majorité des artisans sont établis sur une terre de moins de 10 arpents (82,2%), voire même un arpent ou moins pour la plupart (55,2%). Dans cette période le rapport à la terre des gens de métier est différent. Les artisans possèdent seulement un emplacement pour leur boutique et peut-être un potager.

L'historiographie québécoise évoquait l'artisanat colonial en termes de rareté. Dans le cas de l'île Jésus, les données sur la possession de terre des artisans de la seigneurie semblent dire le contraire. Les chiffres suggèrent que c'est la demande de travail plutôt que l'offre qui manquait. Les artisans étaient présents dans l'île Jésus. Ils pouvaient répondre aux besoins des habitants. Mais il semble que cette demande n'était pas suffisante pour leur permettre de vivre de leur seul métier. En effet, dans la majorité des cas, ils se consacraient également au travail de la terre pour assurer leur

¹⁴³Voir chapitre II 3.2.5. L'évolution spatiale

subsistance. On peut donc peut-être parler de rareté, mais il s'agit de rareté de la demande. La situation est autre au XIX^e siècle, la plupart des artisans ne semble pas posséder de bien foncier important. Ce n'est donc plus sur la terre, mais sur leur seul métier que les artisans devaient compter pour assurer leur quotidien. Cette situation va de pair avec ce que nous avons évoqué précédemment soit une spécialisation progressive des métiers¹⁴⁴.

2. Les conditions de travail

Nous ne possédons que peu d'éléments pour approcher les conditions de travail de chaque métier à l'île Jésus. Ils n'ont pas laissé de livre de raison, peu de documents décrivant leurs ouvrages. L'atelier de l'artisan permet de les approcher, mais il se révèle insuffisant : nous ne possédons que 29 inventaires après décès, c'est bien maigre en regard des 760 artisans. En revanche, un type de document nous éclaire sur les conditions de travail d'un groupe d'artisans en particulier : les artisans de la construction.

2.1. L'atelier

Pour connaître le lieu de vie quotidien de l'artisan, la source privilégiée est l'inventaire après décès. Mais comme nous l'avons mentionné, il nous est difficile de généraliser considérant le mince échantillon dont nous disposons. Nous pouvons seulement tenter une étude de quelques cas.

Tous les artisans n'officiaient pas dans une boutique. Certains métiers obligeaient l'artisan à se déplacer sur son lieu de travail comme c'est le cas pour les maîtres maçons. Ils se transportent avec leurs outils sur le chantier. Ces déplacements ne sont pas incompatibles avec la tenue d'une boutique. La plupart des artisans

¹⁴⁴Voir le chapitre II 3.2.4 Les professions dans la première moitié du XIXe siècle

bâtitseurs ont aussi besoin d'un lieu pour de petits travaux ou pour préparer les matériaux de leur entreprise.

Nombre d'artisans également ne connaissaient pas de division entre espace de travail et espace de vie, soit qu'ils n'en éprouvent pas le besoin ou qu'ils ne puissent se le permettre. Outre sa terre, Vincent Beaumont ne possède de bâtiments qu'une maison de pièces sur pièces, une grange, une étable et une petite écurie¹⁴⁵. C'est sans doute dans sa maison qu'il exerçait son métier de cordonnier : cadre de travail et cadre de vie se conjuguent sous le même toit. La même remarque vaut pour Jean Baptiste Quevillon, maître menuisier et charpentier. Ses bâtiments se réduisent au minimum : une petite maison de 16 pieds par 18 et une petite écurie¹⁴⁶. Le cadre de travail du farinier Louis Devaux, c'est bien sûr le moulin, dont il assure le fonctionnement. Les seigneurs de l'île Jésus procèdent périodiquement à l'inventaire des moulins¹⁴⁷. Le moulin proprement dit consiste en « deux moulins tournant faisant de bled farine ». À l'heure de l'inventaire, en 1751, les deux meules sont neuves, le moulin éclairé d'une lanterne. Attenant au moulin se trouve un grenier. La maison du moulin est de 60 pieds par 32 et sur la propriété se trouve une grange. Le tout est remis dans les mains de Louis Devaux pour le temps de son bail, à lui de « rendre le tout [...] en pareille et même état qu'il se trouve aujourd'hui »¹⁴⁸.

Enfin certains artisans occupent une boutique qui est bien différenciée de leur lieu de résidence. L'inventaire d'Augustin Gaulin en témoigne. Il ne s'agit toutefois pas du premier artisan venu. Augustin est un gros propriétaire foncier de l'île et un forgeron établi depuis plus de quatorze ans au moment de l'inventaire. Celui-ci se

¹⁴⁵ ANQM, not. C-F. Coron, 28 avril 1745, Inventaire des biens de la communauté de Française Leconte, veuve de Vincent Beaumont

¹⁴⁶ ANQM, not. C-F. Coron, 07 octobre 1755, Inventaire des biens de communauté de Marianne Cadieu, veuve de Jean Baptiste Quevillon

¹⁴⁷ Je remercie Mme Dépatie, qui m'a remis les inventaires des moulins de l'île utilisés dans son travail de thèse.

¹⁴⁸ ASQ, not. C-F. Coron, 19 juillet 1751, Inventaire des moulins de l'île Jésus

monte à 3173 livres. Il faut deux jours au notaire pour faire le tour des propriétés de Gaulin. Il possède un emplacement situé sur la terre du moulin, d'un demi arpent de front sur deux de profondeur, sur laquelle se trouve une petite maison, sa boutique et une étable. Il a aussi une autre terre de deux arpents et demi qui s'étend de la Rivière des Prairies jusqu'à la moitié de l'île, sur laquelle se trouve une maison de pierre de 34 pieds par 35, une grange, une étable, une écurie et bergerie. Et enfin il possède une terre de quatre arpents par 20, sur laquelle se trouve une petite maison. Dans la boutique on trouve¹⁴⁹ :

« Un enclume estimé un soufflet et un etoque estimé ensemble, deux cent livres.....	200#
Item une petite meulle avec sa manivelle estimé six livres.....	6#
Item deux marteau estimé ensemble quatre livres	4#
Item un dit estimé une livre	1#
Item une filliere estimé quatre livres	4#
Item un parois deux cloutiere, deux mandrin et une paire de mauvaise tenaille Le tout estimé ensemble six livres	6#
Item trois mauvaises limes et un sisau Le tout estimé trois livres	3#
Item une vrille et un poinçon estimé	1#10
Item un anneau et une ferre estimé ensemble une livres.....	1#
Item un siant estimé deux livres	2#
Item une petite etoque estimé deux livres.....	2#
Item huit mauvais ferre a chevaux estimé ensemble six livres dix sols.....	6#10
Item une petite enclume estimé trois livres.....	3#
Item trois livres dassier estimé trente cinq sols.....	14#
Item cinq mauvais marteau estimé ensemble dix livres.....	10#
Item six cent livres de fer en barre estimé trente livres le cent.....	180#

¹⁴⁹ ANQM, not. C-F.Coron, 16 octobre 1748, Extrait de l'inventaire des biens de communauté de Augustin Gaulin, taillandier, veuf de Marie Genevieve Haugue

Item une tranche avec une etampe estimé deux livres.....	2#
Item deux seaux estimé ensemble quatre livres huit livres.....	8#
Item deux terriere estimé ensemble quatre livres.....	4# »

La situation de Gaulin est exceptionnelle dans l'île. Elle illustre la diversité des situations des gens de métiers. Entre Vincent Beaumont qui travaille dans sa maison et Gaulin, toutes les situations se rencontrent.

2.2. Les travaux et les conditions de travail à travers les marchés d'ouvrages

Les documents à notre disposition ne nous permettent pas d'étudier en détail les conditions de travail de tous les artisans de l'île. Mais nous pouvons connaître certaines des conditions de travail d'un groupe d'artisans : celui des métiers de la construction. Plusieurs de leurs travaux donnent lieu à un contrat notarié : ce sont les marchés d'ouvrage. Nous en avons recueilli 256 entre 1717 et 1851. Ils datent pour l'essentiel du XIX^e siècle. En effet, presque 4 contrats sur 5 ont été passés après 1800 (78,9%). Cette répartition peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Cela tient d'abord à la croissance de la population, mais la démographie ne peut tout expliquer, puisqu'elle ne croît pas au même rythme. On peut penser également que la population de l'île est plus riche dans la première moitié du XIX^e siècle qu'au XVIII^e siècle. En effet, après une première phase pionnière, les résidants de l'île ont pu accumuler au cours de la période. Plus riche, ils font davantage appel aux artisans que leur prédécesseurs. Enfin, cette répartition rejoint notre analyse sur l'évolution de la structure professionnelle. Au XIX^e siècle, alors que la population s'est progressivement enrichie, la demande de travail est sans doute devenue plus importante et a permis à l'offre de travail de se spécialiser.

Ces contrats ne sauraient être représentatifs des conditions de travail de l'ensemble des artisans, mais ils nous donnent une image de la pratique du travail de ce groupe de métier à l'île Jésus.

Les marchés d'ouvrage sont des documents très détaillés dans lesquels clients et artisans se mettent d'accord de façon précise sur la nature et la mise en oeuvre des travaux. Fréquemment, les contrats sont précédés d'un devis (89 cas soit 34,7% des marchés). Celui-ci est fait par le client qui détaille très précisément les travaux qui seront effectués et les différentes étapes des travaux. On peut penser que même si les clients n'ont pas la compétence ou le temps d'effectuer les travaux, ils ont toutefois une idée très précise de ce que doit faire l'artisan. Les parties s'entendent ensuite sur les rôles respectifs dans la fourniture des matériaux.

2.2.1. Les artisans des marchés.

Les contrats ne concernent pas tous les artisans. Ils impliquent avant tout les artisans du bois : les charpentiers et les menuisiers. À eux seuls, ils contractent plus de la moitié des contrats que nous avons recueillis (57%). Viennent ensuite en importance les maçons qui ont contracté plus d'un contrat sur 5 (22,7% de l'ensemble recueilli). Les artisans du bois et les maçons ont donc passé plus de 79% des contrats de l'île Jésus que nous avons retrouvés. Nous possédons donc un éclairage sur un groupe d'artisans précis et non sur l'ensemble. D'autres métiers sont cependant représentés, mais de manière plus marginale. Ainsi on rencontre un forgeron, un boulanger, des architectes, mais ils pèsent peu dans la balance. Quelques marchés sont effectués par des individus qui ne se disent pas artisans. Ainsi, une maison en bois est bâtie par un journalier ou alors certains marchés de fourniture de matériaux sont conclus par des habitants.

2.2.2. Quels travaux ?

Les types de travaux que contractent les artisans nous amènent à souligner une autre limite à l'apport des marchés d'ouvrages. Tous les métiers n'en contractent pas, mais même pour ceux qui en contractent, tous les travaux ne donnent pas lieu à un contrat. Les types de travaux concernés par les contrats apparaissent dans le tableau 4.2.

Tableau 4.2
Répartition des contrats par types de travaux
1717-1851

Types de travaux	n.a.	%
Edification d'une maison en pierre	36	14,1
Edification d'une maison en bois	44	17,2
Démolition et reconstruction d'un bâtiment	11	4,3
Bâtiments agricoles (étable, écurie, grange...)	25	9,77
Réparation ou modification d'un ou de plusieurs bâtiments privés existant	12	4,69
Maison d'école	5	1,95
Bâtiment cultuel	11	4,3
Travaux dans un édifice cultuel	23	8,98
Autre bâtiment	3	1,17
Travaux de toiture	4	1,56
Travaux de sculpture et peinture	3	1,17
Petits ouvrages de menuiserie ou de charpenterie	26	10,2
Petits ouvrages de maçonnerie	15	5,86
Fourniture de matériaux	31	12,1
Edification ou réparation de moulin	3	1,17
Autres travaux	4	1,56
Total	256	100

Source : ANQM, 256 Marchés d'ouvrage

Les contrats sont très diversifiés : ils vont de petites réparations dans une maison à l'édification d'une église. L'essentiel concerne de gros ouvrages: maisons, bâtiments agricoles, bâtiments publics, etc. Ces entreprises nécessitent des

investissements relativement lourds en capitaux et les deux parties signent un acte pour établir les règles et se protéger.

Les artisans édifient en importance d'abord des bâtiments à usage privé. À l'intérieur de cet ensemble, c'est d'abord la construction de maisons qui domine : 17,2% des contrats concernent l'édification d'une maison en bois, 14,1% une maison en pierre à usage privé. L'écart entre les deux s'explique sans doute par la différence de prix et les possibilités des résidants de l'île. Mais les artisans ne font pas que bâtir des maisons. Ils bâtissent d'autres types de bâtiments pour les habitants notamment des bâtiments agricoles. L'édification d'une grange, d'une écurie ou d'une étable occupe 25 contrats soit 9,77% de l'ensemble. Les artisans peuvent aussi, au moyen d'un contrat, entreprendre des réparations ou des modifications à un bâtiment privé existant. Ainsi, les charpentiers sont fréquemment appelés à ajouter une allonge à une maison ou à une grange existante. De cette façon, le 22 janvier 1824, Louis Charest fait appel aux services d'André Labelle, menuisier de Sainte-Rose, pour faire une allonge du côté Sud-Ouest de sa maison, située au village Sainte-Rose, alignée à la rue.

Les artisans entreprennent également des travaux pour des bâtiments publics. Ils sont engagés pour les bâtiments culturels ou par les commissaires d'écoles. La construction de bâtiments religieux représente 4,3% de l'ensemble. Il s'agit en général de travaux de grande envergure : construction d'une église, d'un presbytère, etc. La première moitié du XIX^e siècle est aussi à l'île Jésus un moment de construction de maisons d'écoles. Ces constructions vont de pair avec la législation scolaire¹⁵⁰.

¹⁵⁰ Andrée Dufour, *Tous à l'école : état, communautés rurales et scolarisation au Québec de 1826 à 1859*, Montréal : Hurtubise HMH, 1996, 257 p

2.2.3. Les clients des marchés.

Pour qui travaillent les artisans de la construction ? Nous avons cherché à distinguer les clients selon leur profession. Le tableau 4.3 présente cette répartition. Il apparaît que les artisans travaillent à la fois pour des clients privés, pour des regroupements de personnes et des institutions.

Tableau 4.3
Répartition des clients dans les contrats d'ouvrages selon leur profession
1717-1851

Métier ou statut	Ensemble		Hors bâtiments publiques	
	n.a.	%	n.a.	%
Cultivateurs, habitants	97	37,9	97	46
Fermier	1	0,39	1	0,47
Journalier	6	2,34	6	2,84
Notaire	2	0,78	2	0,95
Ecuier	9	3,52	9	4,27
Prêtre	8	3,13	8	3,79
bourgeois	3	1,17	3	1,42
Marguilliers	16	6,25		
Syndics	14	5,47		
Commissaires d'école	5	1,95		
Représentants de paroisse	2	0,78		
Séminaire de Québec	8	3,13		
Marchand ou négociant	16	6,25	16	7,58
capitaine de milices	1	0,39	1	0,47
seigneur	1	0,39	1	0,47
soldat	1	0,39	1	0,47
Voyageur	4	1,56	4	1,9
Aubergiste	2	0,78	2	0,95
Femme seule ou veuve	3	1,17	3	1,42
Menuisier ou charpentier	14	5,47	14	6,64
Maçon	7	2,73	7	3,32
Forgeron ou ferblantier	6	2,34	6	2,84
Cordonnier	6	2,34	6	2,84
Faiseur de chaises	1	0,39	1	0,47
Sculpteur/peintre	8	3,13	8	3,79
Boucher	1	0,39	1	0,47
tanneur	1	0,39	1	0,47
chaudronnier	1	0,39	1	0,47
tisserand	1	0,39	1	0,47
Indéterminé	11	4,3	11	5,21
Total	256	100	211	100

Source : ANQM, 256 marchés d'ouvrage

Les bâtiments à caractère public sont bien représentés : les marguilliers, les syndics, le Séminaire de Québec ou les représentants paroissiaux ont passé 45 actes soit 17,5% des contrats. Mais la clientèle des artisans de la construction est diversifiée. À l'île Jésus, toutes les catégories sociales font appel à eux : les notaires, les bourgeois, autant que les journaliers. On constate cependant que si tous y font appel, ils ne le font pas autant. Si on observe les chiffres hors bâtiments publics, on constate que certaines catégories sociales sont sous-représentées dans les contrats, alors que d'autres sont sur-représentées. Ainsi, toutes les professions agricoles réunies ne pèsent que 49,3% des contrats hors bâtiments publiques, alors même que nous avons vu qu'ils représentaient environ 80% de la population de l'île qui travaille. Les artisans au contraire représentent 21,8% de ces contrats, alors que nous avons vu qu'ils représentaient selon les périodes entre 8,7 et 19,23% de la population. Les notaires, écuyers et bourgeois, qui forment l'élite de l'île, contractent 6,6% des travaux, sans comparaison avec leur poids relatif dans la population. Les artisans travaillent donc pour l'ensemble de la population, mais davantage pour les catégories plus aisées de cette population.

2.2.4. Le temps des travaux

Les contrats nous révèlent plusieurs temps dans les travaux et nous permettent d'approcher le rythme de travail de l'artisan de la construction. Le moment du début des travaux dans les contrats varie largement en fonction de l'entente entre le client et l'artisan. Il n'existe pas une forme systématique. Souvent (43% des cas) les contrats ne précisent pas quand commenceront les travaux. Quand ils la précisent, la donnée climatique est déterminante. La neige est un acteur dont les contractants tiennent compte. Les contrats mentionnent fréquemment que les ouvrages commenceront au printemps (23 cas) ou en avril (7 cas), voire même précisent lorsque la neige sera fondue.

Si les contrats ne mentionnent pas toujours la date de début, en revanche, la fin des travaux est une question qu'on traite avec plus de minutie : moins de 10% des contrats ne précisent pas le moment de fin des travaux. Lorsque le moment de la fin des travaux est connu, c'est d'abord l'été qu'on veut voir le travail achevé. Plus de 27% des contrats pour lesquels on donne une date de fin la situe en juillet. 55% la situent entre juin et août. Une part non négligeable de ces contrats place la fin de travaux en automne ou en septembre (23,1%). Au-delà, les clients comme les artisans savent qu'ils devront compter avec le climat qui viendra interrompre le travail et reporter les travaux à l'année suivante. Ainsi en 1831, dans le contrat liant Jean Labelle, maçon, aux marguilliers de Sainte-Rose, le contrat prévoit que l'artisan devra « continuer la maçonnerie pour que la moitié se trouve faite à l'automne prochain et reprendre au printemps suivant [pour] finir à la Toussaint »¹⁵¹. Pour éviter cette interruption, les parties favorisent certainement l'été pour fin des travaux quand elles le peuvent.

Ainsi, alors que pour le début des travaux on peut laisser une certaine liberté à l'artisan, on attend de lui qu'il achève son travail dans un temps défini. On accorde une certaine confiance à l'artisan sur la gestion de son temps, mais on s'assure que les travaux seront terminés dans un délai sur lequel on s'accorde.

2.2.5. Les obligations des parties

Même si l'artisan apporte son expertise et son savoir-faire, il ne fait pas tout pour le chantier. Les clients peuvent venir lui prêter main forte. Surtout, il ne fournit pas toujours tous les matériaux. Le tableau 4.4 présente les apports respectifs en matériaux des parties contractants.

¹⁵¹ ANQM, not. Charest M., 02 Novembre 1831, Marché entre Jean Labelle et les marguilliers de la paroisse Sainte-Rose

Tableau 4.4
Répartition des contrats selon les matériaux apportés par les parties
1717-1851

les matériaux sont fournis	n.a.	%
par l'artisan	77	30,1
par le client	69	27
partagés entre les parties	71	27,7
non précisé	39	15,2
Total	256	100

Source : ANQM, 256 marchés d'ouvrage

Tout d'abord, 84,8% des contrats prennent la peine de préciser qui apporte quoi dans l'entreprise, signe que l'accord ne va pas de soi. L'artisan n'a pas à fournir systématiquement le matériel. Dans moins d'un tiers des cas seulement, le contrat précise que l'artisan aura à fournir l'ensemble des matériaux nécessaires à l'élaboration de l'ouvrage. Au contraire, dans plus d'un cas sur quatre, c'est le client qui va fournir tout le matériel nécessaire aux travaux. Enfin dans 27,7% des cas, les parties se partagent la fourniture des matières premières. Le partage ne se fait qu'exceptionnellement à moitié. C'est au cas par cas que les parties s'entendent. Le partage peut porter sur la seule fourniture des clous par le client ou au contraire laisser à l'artisan la seule fourniture du mortier. Les raisons de tels choix s'expliquent certainement par les coûts des travaux. Le client fournit sans doute autant que possible ce qui pour lui a un coût relatif moins élevé afin d'alléger l'ardoise. La nourriture de l'artisan ne semble pas obéir à un déterminisme en particulier. Elle est précisée dans 76 cas soit 29,7% des contrats. Elle est aussi fréquente au début de la période qu'à la fin.

Le paiement est difficile à évaluer. Les contrats décrivent des travaux très différents réalisés avec des conditions très différentes comme nous venons de le voir pour la fourniture des matériaux. Par ailleurs, certains types de paiements limitent la mise en série des résultats. Ainsi, pour la construction d'une maison en bois, certains clients payent en argent, que ce soit en Louis, Piastres d'Espagne, Livres ancien et

nouveau cours. D'autres paient en nature ou font des arrangements. Le 20 mars 1834, pour la bâtisse d'une maison en bois, François Chartrand, menuisier, accepte de Paul Dagenest le droit d'exploiter une terre agricole pendant un an :

« il peut le cultiver à son profit pendant le temps de la présente année et enlever le foin qui croîtra sur led terrain qu'il sera tenu de faire valoir en bon père de famille sans le désaisonner ni le détériorer, au contraire l'amender, réparer les clotures, avec le bois fourni par dagenest, réparer les chemins. [...] Chartrand pourra loger son grain et son foin dans la grange de Dagenest jusqu'à ce que le grain soit battu »¹⁵².

Les contrats gardent la même forme au cours de la période que nous étudions. L'artisan semble être toujours maître de sa force de travail et conclut en entrepreneur indépendant le contrat avec les clients. Toutes les catégories sociales font appel aux artisans, mais les plus aisés de la seigneurie y font davantage appel. Les chantiers sont relativement importants et concernent d'abord des bâtiments privés, mais aussi des constructions à vocation collective. C'est à la belle saison que les chantiers commencent et ils finissent autant que possible avant l'hiver. Client et artisans s'entendent généralement sur leur rôles respectifs dans le chantier.

2.2.6. La mobilité du travail

Évoquant les travaux, nous ne nous sommes pas arrêtés sur la question spatiale. À défaut de cerner le rayon d'action de tous les artisans, nous pouvons cependant nous pencher sur la mobilité des artisans de la construction. Si ces derniers vivent dans une paroisse, leur zone d'exercice est loin de s'y limiter. De même, les résidents de l'île Jésus ne faisaient pas appel aux seuls artisans de leur paroisse. Comment mesurer la mobilité du travail ? Nous pouvons encore faire appel aux marchés d'ouvrage. Tous les contrats ont été passés à l'île Jésus et soit le client soit l'artisan

¹⁵² ANQM, not. Constantin, J-B., 20 mars 1834, Marché entre François Chartrand et Paul Dagenest

réside dans l'île. Nous avons donc cherché quel était le lieu de résidence des artisans, des clients et le rapport entre les deux. Les tableaux 4.5, 4.6 et 4.7 présentent ces données.

Tableau 4.5
Répartition des artisans signataires d'un marché d'ouvrage
selon le lieu de résidence déclaré
1717-1851

Lieu de résidence déclaré	n.a.	%
Saint-Martin	46	18
Sainte-Rose	71	27,7
Saint-Vincent-de-Paul	67	26,2
Île Jésus (sans précision)	27	10,5
Total île Jésus	211	82,4
Paroisses de la rive nord	8	3,13
Île de Montréal	28	10,9
Autres paroisses	9	3,52
Total	256	100

Source : ANQM, 256 marchés d'ouvrage

À l'île Jésus, on fait d'abord appel aux artisans du cru pour la construction (82,4%). Mais ils n'épuisent pas la totalité des contrats et ils laissent la place à d'autres entrepreneurs. Ces autres entrepreneurs ne viennent pas que de Montréal. On pourrait penser que pour des travaux très pointus, Montréal fournirait les artisans spécialisés que la campagne ne peut entretenir. Mais la ville de Montréal n'envoie que 15 artisans dans l'île. Plus important, les paroisses alentours sont largement représentées dans cet ensemble. Nous l'avons dit, les rivières que nous retenons comme limites pour notre étude ne sont pas des barrières. Il est parfois plus facile de venir de Terrebonne ou de Saint-Eustache que d'une autre paroisse de l'île. Les artisans peuvent aussi venir de plus loin, nous avons rencontré des artisans venus de la paroisse Saint Charles sur la rivière Chambly ou de la paroisse de Rivière du Nord.

Tableau 4.6
Répartition des clients signataires d'un marché d'ouvrage
selon le lieu de résidence déclaré
1717-1851

Lieu de résidence déclaré	n.a.	%
Saint-Martin	50	19,5
Sainte-Rose	61	23,8
Saint-Vincent-de-Paul	59	23
Saint-François-de-Sales	4	1,56
Île Jésus (sans précision)	21	8,2
Total île Jésus	195	76,2
Paroisses de la rive nord	11	4,3
Île de Montréal	30	11,7
Autres paroisses	15	5,86
Indéterminé	5	1,95
Total	256	100

Source : ANQM, 256 marchés d'ouvrage

L'éventail des lieux de résidence des clients des contrats est encore plus large. Les artisans de l'île Jésus travaillent d'abord pour des clients de la seigneurie (76,2% des cas), mais pas seulement. Presque un contrat sur quatre concerne un client qui n'est pas résident de l'île. Il peut s'agir de clients de paroisses relativement proches comme Sainte-Thérèse. Mais les artisans travaillent pour des clients venant de paroisses plus éloignées : Montréal, mais aussi Québec ou même dans un cas du Township de Godmanchester, dans le Haut-Canada. L'espace du travail dépasse donc celui du clocher. Nous avons cherché à mesurer dans quelle proportion ils répondaient à des contrats extra-paroissiaux. Le tableau 4.7 présente le rapport géographique entre artisan et client.

Tableau 4.7
Répartition des signataires d'un marché d'ouvrage
selon leur rapport géographique
1717-1851

Artisan et client vivent dans	n.a.	%
Même paroisse	123	48
Paroisse voisine dans l'île	32	12,5
Paroisse proche extérieure à l'île	80	31,3
Paroisse éloignée	16	6,25
Indéterminé	5	1,95
Total	256	100

Source : ANQM, 256 marchés d'ouvrage

Dans 48% des cas, les artisans de nos contrats travaillent pour des clients de la même paroisse. Dans 60,5% des cas, des artisans de la construction travaillent pour des clients de l'île Jésus. L'île Jésus est donc bien leur premier espace de travail, mais pas le seul. Presque un tiers des contrats sont conclus avec un signataire qui vit hors de l'île. Plus de 6% des contrats sont conclus dans un rapport géographique plus éloigné encore. Dans ce dernier chiffre, les commandes passées par le Séminaire de Québec, propriétaire de l'île, sont importantes, mais il n'est pas le seul.

La large palette d'artisans et de métiers que nous avons pu identifier à l'île Jésus permet certainement aux résidents des paroisses de la seigneurie de faire appel à un artisan du même lieu. Mais si on se fie aux marchés de construction, clients et gens de métier ne sont pas cantonnés dans ces limites. S'ils le souhaitent et ils le font, ils peuvent faire appel à un artisan plus éloigné. Quant aux artisans, ils sont capables de se déplacer pour répondre à un marché. La proximité est importante, mais pas exclusive.

Conclusion

L'historiographie québécoise a pu parler d'un artisanat rare dans la colonie, au XVIII^e siècle. À l'île Jésus, pour la période que nous avons étudiée, il ne semble pas que ces thèses soient vérifiées. C'est tout le contraire dont témoigne l'évolution de la pratique du métier. L'offre de travail n'est pas rare dans l'île. Les artisans sont non seulement présents, mais de surcroît le travail semble leur manquer puisqu'ils ne peuvent se consacrer à leur seul métier. En effet, la plupart des gens de métier semblent se consacrer également à l'agriculture sur une terre de vaste superficie. Ils cumulent par ailleurs les spécialités pour répondre à une demande qui n'est pas encore à son fait. Ce n'est qu'au cours de la période étudiée que progressivement la demande de travail augmente, permettant aux artisans dont la proportion dans la population n'augmente pas voire diminue, de se consacrer à leur seul métier.

Les marchés de construction témoignent aussi pour les artisans de la construction d'un groupe d'artisans dynamiques capables de répondre à un nombre important de contrats. Dans les cas de figure que nous avons rencontrés, l'artisan semble être maître de sa force de travail et conclut en entrepreneur indépendant le contrat avec les clients. Les artisans de ces contrats engagent des travaux d'envergure pour toutes les catégories sociales de l'île Jésus.

L'étude de l'espace de travail des artisans de la construction semble montrer qu'ils ne sont pas cantonnés dans leur seule paroisse. Ils sont capables de répondre à des marchés hors de la seigneurie et parfois même relativement loin. Les clients, même s'ils disposent d'un groupe d'artisans important et diversifié dans leur paroisse, font aussi appel, pour la construction, à des gens de métier d'autres lieux. Enfin, le lieu de travail quotidien de l'artisan de l'île Jésus est relativement diversifié. Tous les artisans ne pratiquent pas dans une boutique et celles-ci sont de conditions diverses.

CONCLUSION

Des premiers jours de la seigneurie jusqu'en 1851 quand s'achève notre enquête, les artisans apparaissent comme des acteurs incontournables de l'espace rural que nous avons étudié.

L'artisanat au XVIII^e siècle, dans le milieu rural qu'est l'île Jésus n'est ni rare ni moribond. Au contraire, dès les premières décennies de colonisation, nous avons pu identifier un solide groupe d'individus qui déclaraient exercer un métier artisanal. Bien que l'île ne soit pas, loin s'en faut, un espace fermé, les artisans de la seigneurie étaient-ils assez nombreux pour répondre à la demande de la population ? Nous avons vu qu'au XVIII^e siècle, la proportion des artisans dans les propriétaires de l'île était supérieure à la proportion des chefs de ménage artisans dans une région de France, le Dauphiné rural, abondamment pourvue en main-d'œuvre artisanale. Quels métiers étaient représentés ? Nous avons constaté que la gamme de professions revendiquées par les artisans de la seigneurie n'était pas étriquée : les métiers de base sont tous pourvus et quelques métiers plus pointus émergent. En avançant dans le XVIII^e siècle, la diversité des métiers se développe encore.

Pour l'espace rural que nous étudions, il apparaît donc que l'offre de travail n'était pas rare. En revanche, des indices nous laissent penser que la demande de travail l'était. Les artisans de l'île Jésus au XVIII^e siècle semblent ne pas être en mesure de se consacrer à leur seul métier pour assurer leur subsistance. La majorité d'entre eux était installée sur une vaste terre, dont on peut supposer qu'ils l'exploitaient. Par ailleurs, la plupart des artisans sont largement polyvalents. Il semble que la demande ne soit pas encore assez développée pour permettre une spécialisation qui est venue ultérieurement.

Au XIX^e siècle, l'artisanat occupe toujours une place importante à l'île Jésus. Les artisans sont en termes absolus beaucoup plus nombreux que dans la période précédente. En revanche, en proportion, nous avons vu que les artisans étaient moins

bien représentés dans la population. Cette diminution relative va de pair avec un changement dans le travail des artisans. Ceux-ci se consacrent moins au travail de la terre puisque la majorité d'entre eux au XIX^e siècle vit sur une petite parcelle ne permettant pas de grandes cultures. Ils exercent vraisemblablement leur métier à plein temps, signe sans doute que la demande de la seigneurie est plus importante. Ce phénomène est confirmé par la plus grande spécialisation des métiers qui se fait jour.

On ne peut approcher le travail de l'artisan que de façon marginale. En revanche, l'étude des apprentis artisans nous laisse croire que dans la seigneurie, leurs conditions de travail au XIX^e siècle ne se sont pas dégradées par rapport à celles du XVIII^e siècle. Les apprentis sont plus nombreux chez les maîtres formateurs, mais ces derniers ne semblent pas sacrifier leur formation. Le salaire devient plus fréquent qu'au XVIII^e siècle, mais il ne semble pas que ce soit là un signe d'abandon de responsabilité.

La manufacture semble faire une timide apparition à l'île Jésus à la fin de la première moitié du XIX^e siècle. Si elle est bien présente, elle ne concerne qu'une mince frange du secteur de la fabrication dans la seigneurie. À l'île Jésus dans la période que nous avons étudiée, c'est la boutique qui est le cadre dominant de la fabrication.

L'artisanat comme la manufacture n'ont pas offert un exutoire à la croissance démographique caractéristique de la première moitié du XIX^e siècle. L'artisanat n'offre une possibilité qu'à une proportion moindre d'individus, tandis que le secteur de la manufacture est trop exigü pour le faire.

BIBLIOGRAPHIE

I - Sources manuscrites

Greffes des notaires :

Antoine Adhémar 1668-1714
Jean-Baptiste Adhémar 1714-1754
Jean-Marie Chatellier 1762-1781
François Comparet 1736-1755
Charles-François Coron 1734-1767
François Coron 1721-1732
Louis-Claude Danré de Blanzly 1738-1760
Jacques Dufault 1767-1806
Antoine Fouchet 1746-1800
Gervais Hodiesne 1739-1764
Jacob Etienne 1680-1726
François Lepailleur 1733-1739
Michel Lepailleur 1703-1733
Pierre Mezières 1758-1786
Pierre Panet 1754-1778
Joseph-Charles Raimbault 1726-1737
Pierre Raimbault 1697-1727
Nicolas Senet 1704-1731
François Simonnet 1731-1778
Louis-Joseph Soupras 1762-1792

Archives militaires :

Archives du Ministère de la Guerre Série Xb.

Archive des corps de troupe, Carton 64. Régiment d'infanterie de La Sarre 1753-1791

II – Instruments de travail

Banque de données de la Société d'Histoire et de Généalogie de l'île Jésus
SHGIJ, Laval

Musée Canadien des Civilisations, Ottawa, Salle du Canada, Exposition permanente
<http://www.civilisation.ca>

Programme de recherche en démographie historique, Transcription informatique des
registres paroissiaux du Québec ancien
<http://www.genealogie.umontreal.ca>

Société de recherche historique Archiv-histo, *Parchemin* : banque de données
notariales (1635-1779), sous la direction de Hélène Lafortune et Normand
Robert, Montréal, Archiv-histo, CD-ROM

III – Etudes

Ouvrages généraux et méthodologie:

Curtis, Bruce. 2001. *The politics of population state formation, statistics, and the
census of Canada: 1840-1875*, Toronto, University of Toronto Press, 385p.

Dufour Andrée. 1996. *Tous à l'école : état, communautés rurales et scolarisation au
Québec de 1826 à 1859*, Montréal, Hurtubise HMH, 257 p.

Gagnon, Serge. 1985. *Québec and its historians, The Twentieth Century*, Montréal,
Harvest House, 205 p.

Greer, Allan. 1998. *Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France*, Montréal,
Boréal, 168p.

Landry, Yves. 1977. *Quelques aspects du comportement démographique des troupes
de terre envoyées au Canada pendant la Guerre de Sept ans*, mémoire de
M.A. (histoire), UdeM, Montréal, 186 p.

Trudel Marcel. 1968. *Initiation à la Nouvelle-France: histoire et institutions*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 323 p.

Sur l'île Jésus :

Demers, Joseph Urgel. 1957. *Aperçus historiques sur l'île Jésus*, Montréal, Editions de l'Atelier, 274 p

Dépatie, Sylvie. 2001. « La transmission du patrimoine au Canada (XVII^e-XVIII^e siècles) : qui sont les défavorisés ? », *RHAF*, printemps volume 54 n°4.

Dépatie, Sylvie. 1990. « La transmission du patrimoine dans les terroirs en expansion: un exemple canadien au XVIII^e siècle. », *RHAF*, automne

Dépatie, Sylvie. 1988. *L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIII^e siècle*. Thèse de doctorat, Université Mc Gill, 445 p.

Dépatie, Sylvie. 1987. Christian Dessurault et Mario Lalancette, *Contributions à l'étude du régime seigneurial canadien*, Montréal, Hurtubise HMH, 290 p.

Dépatie, Sylvie. 1979. *L'administration de la seigneurie de l'Île Jésus au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 178 p.

Hardy, Jean-François. 2000. *La fabrique et les marguilliers de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul en l'île Jésus*, Mémoire de maîtrise, UQAM, 114 p.

Labonne, Paul. 1994. *Structuration de l'espace et économie villageoise. Deux études de cas : Saint-Martin de l'île Jésus et l'Abord-à-Plouffe (1774-1861)*. Mémoire de maîtrise (histoire). Université de Montréal, 199p.

Paquette, Marcel. 1976. *Histoire de l'île Jésus de 1636 à ville de Laval*, Laval, Editions d'Antan, 183 p.

Société d'Histoire de Généalogie de l'île Jésus. 1995-1996. *Paroisses et villages anciens de Ville de Laval. Saint-François-de-Sales, Sainte-Rose, Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Martin et Sainte-Dorothée. Etude ethno-historique et architecturale*. Laval, Ville de Laval, 5 volumes

Sur l'économie rurale, l'artisanat et l'industrie:

Adam-Villeneuve Francine, Cyrille Felteau, *Les moulins à eau de la vallée du Saint Laurent*, Editions de l'Homme, 1978, 478p.

- Belmont, Alain. 1998. *Des ateliers au village, les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, Grenoble, PUG, 2 tomes.
- Bernier, Jacques, *Les intérieurs domestiques des menuisiers et charpentiers d la région de Québec, 1810-1819*, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 83 p.
- Bischoff, Peter. 1989. « Des forges du Saint-Maurice aux fonderies de Montréal : mobilité géographique, solidarité communautaire et action syndicale des mouleurs, 1829-1881 », *RHAF*, 43, 1, été, p. 3-29
- Bluteau, M-A. et al.. 1980. *Les cordonniers artisans du cuir*, Montréal/Ottawa, Boréal/Musée national de l'Homme, 155 p.
- Bouchard, René (dir.). 1983. *La vie quotidienne au Québec, Histoire, métiers, techniques et traditions (mélanges à la mémoire de R.L. Séguin)*, Québec, PUQ, 395 p.
- Brisson, Réal. 1983. *La charpenterie navale à Québec sous le régime français*, Québec, IQRC, 318 p.
- Burgess, Joanne. 1986. *Work, family and community : Montréal leather craftsmen, 1790-1831*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 725 p.
- Cocula, Anne-Marie. 1993. « Contrats d'apprentissage du XVIII^e siècle : quelques enseignements d'une moisson aquitaine » dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 40-3, p. 423-435
- Courville, Serge .1987. « Un monde rural en mutation : le Bas-Canada dans la première moitié du XIX^e siècle », *Histoire Sociale/Social History*, XX(40), p.237-248
- Courville, Serge. 1987. « Croissance villageoise et industries rurales dans la seigneurie de Québec (1815-1851) » dans *Sociétés villageoises et rapports villes/campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVII^e-XX^e siècles*, sous la dir. de François Lebrun et Normand Séguin, p. 205-219. Trois Rivières : UQTR, Centre de recherches en études québécoises, en collaboration avec PUR.
- Courville, Serge, 1988. « « Le marché des « subsistances ». L'exemple de la plaine de Montréal au début des années 1830 : une perspective géographique », *RHAF* vol. 40, n^o2, p. 193-239

- Courville, Serge. 1990. *Entre ville et campagne : l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 335 p.
- Courville, Serge, Jean-Claude Robert et Normand Séguin. 1990. « Population et espace rural au Bas-Canada : l'exemple de l'axe laurentien dans la première moitié du XIX^e siècle » *RHAF*, vol 44, n^o2, p.243-262
- Dessurault, Christian. 1985. « Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIX^e siècle » *RHAF*, vol. 42, n^o3, p.359-387
- Dessurault, Christian. 1997. « Fortune paysanne et cycle de vie : le cas de la seigneurie de Saint-Hyacinthe (1795-1844) » *Histoire et sociétés rurales*. n^o7 1^{er} semestre p. 73-96
- Dessurault, Christian. 1987. « L'égalitarisme paysan dans l'ancienne vallée du Saint-Laurent : éléments pour une réinterprétation » *RHAF*, 40, 3, hiver p. 373-476
- Dupont, Jean-Claude. 1979. *L'artisan forgeron*, Québec, PUL, 355 p.
- Fauteux, Joseph-Noël. 1927. *Essai sur l'industrie sous le régime français*, Québec, LS-A Proulx, 2 volumes, 527 p.
- Fortier, Yvan. 1980. *Menuisier, Charpentier*, Montréal, Boréal/ Musée national de l'Homme, 175 p.
- Gravel, Denis. 1995. *Moulins et meuniers du Bas-Lachine 1667-1890*, Québec, Septentrion, 121p.
- Greer, Allan. 1985. « Wage, Labour and the transition to Capitalism : A critique of Pentland », *Labour/Le Travail*, printemps, p. 7-22
- Greer, Allan. 1998. *Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France*, Montréal, Boréal, 165p.
- Hamelin, Jean. 1970. *Économie et société en Nouvelle-France*, Québec, Cahiers de l'Institut d'Histoire, PUL, 137 p.
- Hardy, Jean-Pierre et David-Thierry Ruddel. 1977. *Les apprentis artisans à Québec 1660-1815*, Montréal, PUQ, 220 p.
- Hardy, Jean-Pierre. 1978. *Le forgeron et le ferblantier*, Montréal, Boréal/ Musée national de l'Homme, 127p.

- Hardy, Jean-Pierre. 1987. « Quelques aspects du niveau de richesse et de la vie matérielle des artisans de Québec et de Montréal, 1740-1755 », *RHAF*, 40, 3, hiver, p. 339-372
- Kaplan, Steven L.. 1993. « L'apprentissage au XVIII^e siècle : le cas de Paris », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 40-3, p.436-479
- Kealey, G.S.. 1979. « H.C. Pentland and working class studies » *Canadian Journal of Political and social Theory*, 3, 2, spring-summer, p. 79-94
- Labelle, R.. 1979. *Tanneurs et tanneries du Bas Saint-Laurent*, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 136p.
- Lunn, Alice Jean Elizabeth. 1942. *Economic Development in New France, 1713-1760*. Thèse de doctorat, Université McGill.
- Lunn, Alice Jean Elizabeth. 1986. *Développement économique de la Nouvelle-France, 1713-1760*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 348 p.
- Marcil, Eileen. 1983. *Les tonneliers du Québec*, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 128p.
- Massicote, E. Z.. 1918. « La communauté des cordonniers à Montréal », *BRH*, 24, p. 126-127
- Massicote, E. Z.. 1929. « Maçons, entrepreneurs, architectes », *BRH*, p. 132-142
- Mathieu, Jacques. 1971. *La construction navale royale à Québec, 1739-1759*, Québec, Société historique du Québec, 111 p.
- Moogk, Peter. 1976. « In the darkest of a basement : Craftmen's Associations in early Canada », *CHR*, LVII, 4, décembre, p. 399-439
- Moogk, Peter. 1971. « Apprenticeship indentures: a key to artisan life in New France », *CHR*, p. 65-83
- Ouellet, Fernand, « Structure des occupations et ethnicité dans les villes de Québec et Montréal (1819-1844) », in *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, p. 177-202
- Pentland, H. Clare. 1960. *Labour and the development of industrial capitalism in Canada*, Thèse de doctorat, University of Toronto, 454 p.

- Pentland, H. Clare. 1981. *Labour and Capital in Canada, 1650-1860*, Toronto, James Lorimer Co., 280 p.
- Pentland, H. Clare. 1959. « The development of Capitalistic Labour market in Canada », *Canadian Journal of Economics and Political Sciences*, novembre, p. 450-461
- Palmer, Bryan. 1982. Compte-rendu de *Labour and Capital in Canada, 1650-1860*, de Pentland, *CHR*, 63, 2, juin, p. 227-230
- Roy, Emmanuelle. 1997. *Les familles de tisserands de la plaine de Montréal au XVIII^e siècle : étude socioprofessionnelle*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 159 p.
- Roy, Emmanuelle. 1999. *De la paysanne au tisserand : la production textile dans la région de Montréal au XVIII^e siècle*, Montréal, Regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec, 122 p.
- Thivierge, Marïse. 1980. « Les artisans du cuir à Québec, 1660-1760 », *RHAF*, 34, 3, décembre, p. 341-356
- Tremblay, Robert. 1979. « La formation de la classe ouvrière à Montréal entre 1790 et 1830 », *RHAF*, 33, 1, juin, p. 39-50

Ressources électroniques :

Site du Programme de Recherche en Démographie Historique
<http://www.genealogie.umontreal.ca>

Site de la ville de Laval
<http://www.ville.laval.qc.ca>

Site de la Société d'Histoire et de Généalogie de l'île Jésus
<http://www.genealogie.org/club/shgij/>